293 1953 1

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉR A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXIV

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V[e]

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Solange Corbin, Le manuscrit 201 d'Orléans, drames liturgiques dits de Fleury 1
L.-F. Flutre, Études sur le roman de *Perceforêt* (dernier article) 44

MÉLANGES

Félix Lecoy, Anc. fr. *escoeceor* « adultère » 103
Cl. Brunel, Le cri de guerre des Gascons dans *Girart de Roussillon* .. 105
Adrien Blanchet, « Monnaie noire » 106
J.-P. Laurent, Chansons de Noël 108

COMPTES RENDUS

Rutebeuf, Poèmes concernant l'Université de Paris, texte établi et commenté par H. H. Lucas (Edmond Faral) 109
W. P. Shepard et F. M. Chambers, The poems of Aimeric de Peguilhan, ed. and transl. (István Frank) 120
Hammer Jacob, Geoffrey of Monmouth, Historia Regum Britanniae, a variant version (Jean Frappier) 125

PÉRIODIQUES 129

CHRONIQUE 139

Les prochains fascicules contiendront :

A. Burger, Sur la géographie et la date du *Roland*.
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
K. Lewent, Sur le texte de quatre pastourelles de Cerveri, dit de Gerona.
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Machabey, Lyrique orientale et lyrique occidentale du haut moyen âge.
M. A. Micha, Deux études sur le Graal (*suite*).
— La composition de la Vulgate du *Merlin*.
J. Monfrin, Fragments de la chanson d'*Aspremont* copiés en Italie.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

82e ANNÉE — 1953

Tome LXXIV

R

PARIS

—

2, RUE DE POISSY, Ve

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LE MANUSCRIT 201 D'ORLÉANS

DRAMES LITURGIQUES DITS DE FLEURY

Le manuscrit 201 d'Orléans est cité chaque fois qu'il est question de drames liturgiques, on l'appelle « le manuscrit de Fleury »[1]. Cette appellation lui fut donnée pour la première fois par Septier en 1820[2], rien ne prouve qu'elle corresponde à la réalité; certains détails donnent même à penser que le manuscrit est étranger à Fleury. J'en ferai ici une étude précise, et je le comparerai aux livres provenant de Fleury dont il me faudra dresser un état sommaire. Pour que cette comparaison soit utile, j'interrogerai la liturgie de ces documents, comprenant dans mon enquête la possibilité d'un drame liturgique à l'abbaye et le culte rendu aux deux saints dont il est question dans le ms. 201, Lomer et Nicolas. La mise en scène des drames montrera, je pense, qu'ils ne sont pas faits pour être joués, comme on l'a dit, sous le porche d'une église mais bien dans le chœur.

J'ai à présenter enfin une hypothèse sur l'origine de ce livre qui a fort bien pu appartenir à l'abbaye de Saint-Lomer de Blois; je donnerai les raisons de cette hypothèse en recourant à quelques documents peu connus.

A. — Description et bibliographie.

Le n° 201 (ancien 178) d'Orléans est un manuscrit de petites

1. Ce nom a été jusqu'au VIIIe siècle celui d'une abbaye qui prit ensuite le nom conservé jusqu'à maintenant, de Saint-Benoît-sur-Loire. Seul un hameau de l'agglomération primitive s'appelle encore Fleury. L'abbaye est située sur la Loire à 32 km. en amont d'Orléans (canton d'Ouzouer-sur-Loire, arrondissement de Gien, diocèse d'Orléans).

2. La référence du travail de Septier est donnée plus bas avec toute la bibliographie.

dimensions : 168 × 144 mm., paginé recto et verso, contenant 248 pages plus une page 111 *bis* après laquelle les chiffres pairs se retrouveront à droite. Il est relié au moyen de deux ais de bois recouverts d'une peau grise présentée côté poil, veloutée.

Les cahiers sont distribués comme suit :

— 10 quaternions consacrés à des homélies mariales. Dans le septième quaternion a été inséré au brochage un cahier intermédiaire très petit (88 × 100 mm.) de 4 feuilles doubles, placé ouvert à l'intérieur de la première feuille de ce quaternion 7. A l'intérieur du petit cahier on a placé ensuite les trois autres feuilles doubles du cahier normal (le petit cahier se trouve ainsi placé par moitié entre les pages 113 et 122 et les pages 133 et 142). Le texte du petit cahier se suit, mais est coupé par celui des pages 122-133 du grand quaternion qui le partagent en deux.

— 4 quaternions pour les drames liturgiques, notés entièrement sur portées de quatre lignes rouges, 9 à 13 portées par page.

— 1 petit cahier de deux feuilles doubles, complet en cet état, contenant une séquence à saint Lomer, *Launemari patris pii*, notée sur portée de quatre lignes à la pointe sèche (Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, 29089, texte dans G. M. Dreves, *Analecta hymnica*, X, 227); — et une séquence à la Vierge, *Ave mater domini* (Chevalier, 23642, Dreves, X, 71); la notation était prévue, mais n'a pas été ajoutée. La réglure à la pointe sèche de ces deux feuilles doubles contenant les séquences est comme toujours effectuée d'un seul côté du parchemin et n'a pas été « repassée » de l'autre côté, elle est donc fort peu apparente. Il y a sept portées par page.

Voici la liste des drames :

Quatre jeux de saint Nicolas, soit :
les filles dotées, p. 176,
les écoliers, p. 183,
le juif volé, p. 188,
le fils de Gétron, p. 196.
Le jeu de l'Étoile, p. 205,
le jeu des Innocents, p. 214,
le jeu de la Résurrection, p. 220,

le jeu des Pèlerins d'Emmaüs, p. 225,
la conversion de saint Paul, p. 230,
et la résurrection de Lazare, p. 233.

Les écritures sont au moins de quatre mains différentes. Les homélies sont dans l'ensemble du XII^e^ siècle, mais le petit cahier intercalaire est nettement différent, et postérieur de quelques décades au grand quaternion qui le renferme [1]. Les drames sont de la fin du XII^e^ ou du début du XIII^e^ siècle ; les séquences sont plus tardives et n'ont pu être copiées avant le début du XIV^e^.

A la page 1, se trouve une inscription tardive (XVIII^e^ s.) : *ex libris Sancti Benedicti Floriacensis.*

Le parchemin est identique d'un bout du livre à l'autre. Les deux premières sections (homélies et drames) accusent une forte usure aux angles. Les feuillets des séquences sont moins usés.

La reliure a bien été faite à Fleury, mais elle est tardive. J'ai dit qu'elle se compose de deux ais de bois recouverts d'une peau grise fort épaisse travaillée du côté poil, donnant un toucher velouté caractéristique que je n'ai rencontré nulle part. Or c'est un fait fréquent dans le fonds de Fleury : beaucoup de manuscrits portant l'*ex libris* sont ainsi recouverts [2] ; mais ce n'est pas une reliure médiévale, car les manuscrits qui se présentent ainsi sont d'époques très variées, allant du IX^e^ au XVI^e^ siècle, et la peau est partout la même. Il est probable que les moines auront utilisé un lot uniforme de peaux, mais ce fait n'est sûrement pas antérieur aux derniers manuscrits recouverts (XVI^e^ siècle).

On se rend compte par cette description que le 201 est un recueil composite, un assemblage de textes dont le seul lien apparent est d'être pieux.

Le livre a été vu dans la bibliothèque même de l'abbaye par

1. Pour toute la partie contenant les homélies, je renvoie à l'étude qu'en fait actuellement M^lle^ Lebreton, et qui doit paraître sous peu.

2. Voici quelques cotes de livres ainsi reliés ; on pourrait en citer beaucoup plus :

IX^e^ siècle, manuscrits 73, 159, 155 ; X^e^ siècle : 147, 159 ; XII^e^ siècle : 188, 149, 216, 49, 260 ; XIII^e^ siècle : 33, 40, etc. ; du XV^e^ : 78, 205 ; du XVI^e^ : 114.

J'inclus dans ce lot le missel de Troyes, n° 118 du XIV^e^ s. Il ne porte pas l'*ex-libris*, mais sa cote le classe dans les livres venant de Fleury.

Lebeuf en 1729 puis, sécularisé en 1789, il a été déposé à la Bibliothèque d'Orléans avec ce qui restait de manuscrits à Fleury. Le fonds n'a pas été inventorié tout de suite, c'est en 1820 seulement que Septier en a dressé un catalogue sommaire; il assure que tous les manuscrits d Orléans jusqu'au n° 377 « peuvent être considérés comme venant de Saint-Benoît ». Je retiens son témoignage comme valable, il se fonde probablement sur l'*ex-libris* des manuscrits et l'emplacement matériel qui leur avait été donné dans la Bibliothèque; en plus, l'auteur écrit assez peu de temps après la sécularisation du fonds.

Bibliographie du manuscrit d'Orléans.

Je ne fais intervenir que les travaux ayant apporté à leur époque une nouveauté ou une étude personnelle. A ce titre une édition partielle, fautive d'ailleurs, de Lebeuf dans le *Mercure de France* doit prendre place ici puisqu'elle marque aux années 1729 et 1735 le début de l'intérêt porté à ces drames. On attendra ensuite jusqu'à 1820 une description méthodique assez courte faite par l'abbé Septier dans son catalogue des manuscrits d'Orléans [1] où se trouve citée la séquence à saint Lomer. Ceci aurait dû donner l'éveil aux liturgistes. Le détail des éditions qui suivirent est donné par O. E. Albrecht [2]; en tête de sa liste figure la publication de la *Société des Bibliophiles François* (1834) dont les épreuves furent utilisées de nouveau par Th. Wright en 1838 [3], puis vient celle de du

1. Abbé Armand Septier, *Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, Orléans, 1820, 287 p., in-8°, p. 113.

2. *Four latin Plays of Saint Nicolas from the Twelfth-Century Fleury Play-Book*, Philadelphie, 1935, compte rendu par O. Schumann dans *Zeitschr. f. Roman. Philologie*, 1938, p. 684.

3. Cette Société tirait à trente exemplaires, ses éditions sont devenues un peu difficiles à consulter. Le livre qu'on dit préparé par Monmerqué ne porte pas sa signature, et n'est pas un volume de la collection proprement dite. Je m'explique. Le dépouillement de Lasteyrie-Vidier (t. III) signale : *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles françois...* 1834, t. VII, *Anonyme : Li jus saint Nicolai par Jehan Bodel. Pièces jointes : ... mysteria ... ex codice ... in Aurelianensi bibliotheca ...* En réalité le véritable t. VII des *Bibliophiles* contient seulement une note manuscrite indiquant que le Jehan Bodel et ses annexes

Méril [1], en 1840. Je me servirai surtout dans la présente étude de l'édition Coussemaker [2] (1864) qui est seule à donner la musique.

Du Méril a étudié les textes mais non le manuscrit ni sa provenance ; cependant il remarque l'origine monastique d'un des drames : p. 162, en note, il signale que le drame des Mages devait être représenté au monastère de Fleury puisque dans une didascalie on place la crèche à la porte du monastère. Il ne fait, à ce sujet, aucune autre remarque.

Coussemaker édite la musique, son travail est fort consciencieux. Son commentaire tourne court, parce que l'auteur ne disposait alors d'aucun des instruments de travail qui nous permettent, actuellement, de faire des comparaisons entre les livres liturgiques. J'ajoute que seuls les drames l'ont retenu, il n'a pas songé à éditer les séquences.

Le catalogue officiel des manuscrits d'Orléans (Cuissard, 1889) ne donne pas de détails nouveaux sur le 201, mais fait connaître trois inventaires anciens des livres de l'abbaye de Fleury, dont un seul, malheureusement, est postérieur à la rédaction du manuscrit. C'est l'inventaire de 1532, où nous ne voyons aucune mention d'homélies mariales; il y a bien sous la cote 178 un recueil d'homélies, mais leur destination est toute différente (*pro capitalibus criminibus*).

L'ouvrage le plus important sera ensuite celui de Karl Young, *The Drama of the Medioeval Church*, 1932 [3] où tous les drames connus ont été groupés et étudiés.

Une thèse sur le drame en Écosse, donnant quelques réfé-

---

ont été imprimés séparément et forment un volume hors série, dont la cote pour la Bibliothèque Nationale figure dans la note : Rés. Yf 4317. C'est sous cette cote que le livre figure dans les œuvres de Monmerqué au *Catalogue* des imprimés ; il faut savoir que cette édition contient aussi les pièces en latin si l'on veut les y trouver. Pour simplifier les choses, je dois avouer qu'à la consultation je n'ai trouvé dans ce livre aucune preuve que Monmerqué ait pris part à son édition, je n'ai pas recherché la raison, évidemment de notoriété publique, qui la lui a fait attribuer.

1. Edelestan du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, Paris, 1840.

2. Edmond de Coussemaker, éd. *Drames liturgiques du moyen âge*, Rennes 1864, in-4°, XIX-347 p.

3. Oxford, 1933, 2 vol. in-4°.

rences nouvelles (1927) [1], n'a pu être utilisée par Young, et les ouvrages qui ont suivi 1933 ne changent pas ses conclusions : E. Wright, R. Stumpfl, R. Marichal, M. S. de Vito. Enfin bien des titres sont repris et analysés par la récente bibliographie de M. Bossuat [2].

Deux ouvrages spéciaux m'ont beaucoup servi, ceux du chanoine Chenesseau et de Dom. T. Symons [3] : Chenesseau étudie l'architecture de Fleury et s'efforce de la rapprocher des indications du manuscrit 201 sans y parvenir ; Dom T. Symons donne des détails précis sur la règle de Fleury et ses rapports avec la *Regularis Concordia* dont il étudie les sources : j'exposerai plus loin les raisons qui lui font croire que Fleury n'a été pour rien dans l'élaboration de cette règle anglaise.

Recherches particulières sur les drames.

Je limite ce paragraphe aux éléments essentiels concernant les deux drames les plus répandus parmi ceux d'Orléans : *Saint Nicolas* et la *Résurrection*.

---

1. Anna Jean Mill, *Medioeval plays in Scotland*, Edinburgh, 1927.

2. Edight Armstrong Wright, *Dissemination of the liturgical Drama in France*, Brynn Maur, Pens., 1936, in-8°, 261 p.

Th. Gerold, *Les drames liturgiques médiévaux en Catalogne*, dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, Strasbourg, XVI, 1936, p. 429-444.

R. Stumpfl, *Kultspiele der Germanen als Ursprung des mittelalterlichen Dramas*; Berlin, 1936. Ce livre ne m'a été accessible qu'à travers le compte rendu de l'*Archiv für Liturgiewissenschaft*, 1950, p 220.

R. Marichal, *Le Théâtre en France au moyen âge, I, Drames liturgiques, XII^e-XIII^e siècles*, Paris, 1937, 2 fasc. in-4° ronéotypés.

Mario-Sofia de Vito, *L'Origine del Dramma liturgico*. Roma, in 8°, IV-128 p Le livre est difficile à atteindre, on en trouvera un bon compte rendu dans P. Rywalski, *Zeitschrift f. romanische Philologie*, 1943, p. 432-444.

R. Bossuat, *Manuel bibliographique de la littérature française au moyen âge*, Melun (d'Argences), 1951. Pour le théâtre religieux voir les numéros 3829 à 3928.

3. Chanoine G. Chenesseau, *L'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, 1931, 1 vol. gr. in-4°, p. 78-80.

Dom Thomas Symons (O. S. B., de l'abbaye de Downside), *Sources of the Regularis Concordia*, dans *Downside Review*, 1941, p. 14-36, 143-170, 264-289. Dom Brou, de Quarr Abbey, a bien voulu me communiquer cette revue inaccessible en France.

Sur saint Nicolas, on verra l'ouvrage de M. Verrier (1931) et celui, cité plus haut, de M. Albrecht (1935), l'édition critique de la *Vie* par E. Ronsjö (1942) et un article de M. Ch. Foulon (1950) [1]. Deux publications sont essentielles : en 1925, M. Samaran a édité dans la *Romania* un fragment de jeu de Saint-Nicolas, en français, joué dans le cimetière de l'église de même nom à Blois [2] ; en 1942, M. O. Schumann a signalé deux nouveaux manuscrits du jeu des filles dotées [3]. J'attire spécialement l'attention sur ces textes. On connaissait jusqu'ici pour ce jeu :

a) le manuscrit d'Orléans, début XIII^e^ siècle,

b) le manuscrit de Londres, Add. 22414, du XI-XII^e^, venant de Hildesheim en Allemagne.

M. Schumann ajoute :

c) Bruxelles, Bibl. Royale, II, 2556, XIII^e^ s., venant de Villers au diocèse de Namur,

d) Munich, *C. l. m.* 14834, fin XII^e^, venant de Ratisbonne.

Tous ces manuscrits utilisent *le même texte* auquel ils n'apportent que de légères modifications et d'après l'article de M. Schumann semblent tous dépendre d'un original perdu, antérieur au manuscrit le plus ancien (celui de Londres).

Pour le drame de Pâques, la littérature est extrêmement abondante, j'élimine beaucoup d'ouvrages. Niedner a publié presque en même temps que Young un livre dont celui-ci n'a pas eu connaissance [4].

Tout ce qui suit est postérieur à 1933 :

---

1. Paul Verrier, *Le Vers français*, Paris, 1931-1932, 3 vol. in-8°. On verra t. I, p. 128 et suivantes, t. II, p. 278 et suivantes, la diffusion très large du jeu de saint Nicolas dans le Nord de l'Europe.

E. Ronsjö, *La Vie de saint Nicolas par Wace*, thèse de Lund, 1942, 221 p. in-8°.

Ch. Foulon, *La Représentation et les sources du « Jeu de Saint-Nicolas »*, dans *Mélanges d'histoire du théâtre... offerts à Gustave Cohen*... Paris, 1950, p. 55-66.

2. M. Charles Samaran, *Fragments de manuscrits latins et français du moyen âge*, Romania, 1925, t. LI, p. 191-197.

3. O. Schumann, dans *Zeitschr. für romanische Philologie*, 1942, p. 386-390.

4. Helmut Niedner, *Die deutschen und französischen Osterspiele bis zum 15. Jahrhunderts, ein Beitrag zur Theatergeschichte des Mittelalters*. Berlin, 1932, in-8°, 186 p. ; *Germanische Studien*, 119.

Une étude de Jean Gray Wright sur les thèmes de la Résurrection, 1935 [1].

Deux articles de Dom Mauro Inguanez en 1936 et 1941, signalant des manuscrits nouveaux [2].

Une publication de la *Seinte Resurreccion* en 1943 [3].

Un article de J. Smoldon sur la musique des drames [4], 1946.

Un livre de M. W. Lipphardt sur les drames eux-mêmes, 1944 [5].

Un article de M. Marichal sur le recueil d'Origny-Sainte-Benoîte, 1950 [6].

Je n'ai vu qu'un compte rendu du livre de A. Rava sur la mise en scène [7] et n'ai pas eu certaines études signalées par l'*Archiv für Liturgiewissenschaft* [8].

---

1. Jean Gray Wright, *A Study of the Themes of the Resurrection in the medieval french Drama*, Brynn Maur, Penss., 1935.

2. Dom Mauro Inguanez, O. S. B., *Un drama della Passione del secolo XII. Miscellanea Cassinese*, Badia di Montecassino, 1936 (travail repris, *ibid.*, sous le même titre, 1939). L'étude de 1941 a paru dans le tome XX des *Studi medievali* (1941), p. 142-149, sous le titre : *Il « Quem quaeritis » pasquale nei codici cassinesi.*

3. *La Seinte Resureccion, from the Paris and Cantorbury manuscripts*, édition commencée par les regrettés T. Atkinson Jenkins et J. M. Manly, achevée par Mildred K. Pope et J. G. Wright, *Anglo-Norman Society*, 1943.

4. W. J. B. Smoldon, *The Easter Sepulchre Music-Drama*, dans *Music and Letters*, janvier 1946, p. 1-17.

5. Walter Lipphardt, *Die Weisen der lateinischen Osterspiele des XII und XIII Jahrhunderts*, Kassel, 1948. Compte rendu par D. M. Huglo, *Rev. grégorienne*, 1949, p. 199.

6. R. Marichal, *Les Drames liturgiques du Livre de la Trésorerie d'Origny-Sainte-Benoîte*, dans *Mélanges... Gustave Cohen*, 1950, p. 37-45.

7. A. Rava, *L'Apparato scenico nella visita delle Marie al Sepolcro*, c. r. dans *Archivum romanicum*, XXIII, 1939, p. 350-352.

8. H. Sievers, *Die lateinischen Osterspiele der Stiftskirche St Blasius zu Brauschweig*, Wolfenbuttel, 1936 (*Veroff. d. Niedersachs. Musikgesellschaft*, 2). C. r. par D. Johner dans *Benediktiner. Monatschrift*, XIII, 1939, p. 319.

— E. Hartl, *Das Drama des Mittelalters, sein Wesen und sein Werden*, dans *Deutsche Literatur, Sammlung literarische Kunst u. Kultur. denkmäler in Entwickelungsreihen*, 4 vol., Leipzig, 1936-42, t. II.

— H. H. Breuer, *Das mittelniederdeutsche Osnabrücker Osterspiel. Der Ursprung des Osterspiels und die Prozession. Untersuchungen, Einleitung und Ausgabe.* Osnabrück, 1939.

— Benedikt Reetz, O. S. B., *Warum wird die Feier der Osternacht gewünscht* ? dans *Bibel und Liturgie, 1950*, p. 137 ss.

— Helmut de Boor, *Die lateinische Grundlage der deutschen Osterspiele*, dans *Hess. Blätter f. Volkskunde*, XLI, 1950, p. 45-66.

B. — Le manuscrit ne provient pas de Saint-Benoit.

Examen paléographique.

Je signale d'abord un détail. Dans la section des homélies, la barre d'abréviation remplaçant les nasales *m* ou *n* est représentée, comme à l'habitude, par un trait ondulé. Lorsqu'on passe aux drames l'ondulation est tellement accentuée qu'on voit deux petits traits verticaux reliés par un trait oblique, beaucoup plus faible, à ce point que le plus souvent la plume quitte le parchemin. La barre d'abréviation se réduit alors à deux points ou dans les cas favorables à deux traits verticaux. Ce fait est constant dans toute la section des drames, au contraire les séquences reviennent à la forme classique.

La *notation* a été décrite par M. Albrecht dans un court chapitre auquel j'apporterai quelques compléments. Il existe trois fac-similés du 201 d'Orléans :

Coussemaker, *Drames liturgiques...*, p. 83 (bonne lithographie).
Carl Young, *The Drama...*, t. II, planche XIX.
Albrecht, *Four... plays...*, p. 90.

On y verra que la graphie est légèrement négligée, de forme spéciale ; il est compréhensible qu'elle ait dérouté les observateurs, et qu'on l'ait rapportée tantôt au XI^e^ tantôt au XII^e^ siècle. Sa particularité est de confondre *punctum* et *virga* pour les réduire à une seule figure, un point jeté au courant de la plume, monté sur une haste qui le dépasse en haut et en bas (*punctum* caudé) ; le point n'est pas carré comme à l'époque classique (XIV^e^ siècle), mais réduit à un petit trait horizontal loin de remplir l'espace entre les deux lignes de la portée. Cette forme bâtarde est constante pour les notes isolées, à l'exception des éléments les plus graves des *climacus* qui ont, eux, la forme d'un *punctum* commun. Les groupes : *clivis* et *porrectus* surtout, rappellent encore l'aspect neumatique.

Dans cette forme caudée du *punctum*, M. Albrecht pense trouver une forme spéciale de *virga*, il se lance dans un recen-

sement où je ne puis le suivre ; la pratique constante des manuscrits enseigne qu'il s'agit en réalité d'une confusion entre les deux éléments, cela se produit souvent dans les écritures négligées, même à une époque assez reculée dont je pourrais citer des exemples. Faute de mieux, je désigne ce type sous le nom d'écriture ou notation cursive.

L'apparence du manuscrit conduit M. Albrecht à lui assigner une date assez reculée dans le XII^e siècle; il rappelle la théorie classique de la diffusion de la portée au XI^e siècle, son emploi qu'on dit général au XII^e, la parfaite graphie carrée du XIII^e. Ce sont là des règles établies *a priori* qui ne résistent pas à l'examen des manuscrits. Elles découlent de l'enseignement qu'on rapporte à Gui d'Arezzo : puisqu'il avait inventé la portée — ce qui n'est pas tout à fait exact — on a utilisé l'invention, tout de suite et partout. Cette séduisante théorie est fausse.

Évidemment la portée existe au XI^e siècle, elle est bien antérieure à Gui d'Arezzo puisque Hucbald la connaît avec un emploi légèrement différent au IX^e s. [1]. Il y a eu au moins un essai, fort peu de temps avant Gui d'Arezzo et dont nous ignorons presque tout : Galilée, à l'universelle curiosité, aurait trouvé dans un manuscrit du monastère de San Salvador de Messine une notation sur lignes où les intervalles ne sont pas utilisés et où les lignes sont désignées par des lettres grecques ne correspondant à aucun système connu [2]. L'utilisation pratique du système enseigné par Gui se fit longtemps attendre : si on connaît des exemples isolés de notation sur portée dès le XI^e s. en Italie (Nonantola) [3], en Aquitaine par contre, où la lecture est facile sans aide, on n'en a fait aucun usage jusqu'au XII^e siècle. Encore, prendra-t-on l'habitude d'écrire régulièrement sur une ligne à la pointe sèche du manuscrit, puis sur une seule ligne noire ou rouge, ce qui n'est pas la portée.

1. Le traité jadis attribué à Hucbald, *Enchirias de musica*, est remis à sa place exacte par R. P. Smits van Waesberghe, S. J., *La place exceptionnelle de l'Ars musica dans le développement des sciences au siècle des Carolingiens*. Traduction par le R. P. dom Jacques Froger, dans *Revue Grégorienne*, 1952, 3, p. 81-103.

2. Grove's *Dictionary...*, tome III, au mot : *Notations*.

3. Exemples dans *Paléographie Musicale*, tomes II-III.

Plus au Nord la situation est encore plus complexe. Du côté de la notation lorraine, les neumes prennent péniblement place sur la portée, ils en resteront à ce stade fort longtemps, souvent jusqu'à la fin du XIV^e siècle. A l'Ouest et dans le centre, la notation française prend aussi place sur les lignes, mais en se déformant légèrement; il se constitue une espèce de notation de transition connue sous le nom de points-liés, où le neume, peu à peu, se termine par un point tout petit d'abord, puis de plus en plus important. C'est le chemin vers la notation classique, carrée, qui ne sera tout à fait évoluée qu'à la fin du XIII^e siècle.

Pendant toute cette période d'évolution, on a continué à noter aussi en neumes : soit en les appuyant sur la ligne à la pointe sèche du manuscrit, soit *in campo aperto*.

Le manuscrit 201 est un témoin attardé de ces hésitations. Par sa graphie sur quatre lignes, par la forme du *pes*, la présence de la lettre-clef au début de la ligne, il s'apparente aux notations en points-liés; par la forme du *punctum* caudé, il s'en distingue; enfin il se rattache aux notations neumatiques par l'aspect de la *clivis* et du *porrectus*. L aspect général est peu soigné, désordonné même; la lecture est cependant bien facile. Tous ces éléments appartiennent à la notation française; le *punctum* caudé seul est plus répandu; on le trouve à la fois dans les notations françaises, assez précoces, dans les groupes anglais et lorrain à l'exclusion, je crois, du groupe aquitain. J'appellerai quelques témoins au débat, on verra que ces formes de la graphie, loin d'être nettement limitées, se prolongent et s'étalent dans le temps :

1) Voici quelques exemples de livres écrits uniquement en neumes à une époque qui ne peut être antérieure à la fin du XII^e siècle, peut-être au début du XIII^e :

Paris, Bibliothèque nationale latin 18010, graduel de Corbie, XII^e s., fac-similé dans Sunyol, *Introduction à la paléographie musicale grégorienne*, 1935, 2^e éd., planche LIV.

Paris, Bibl. nat. lat. 820, pontifical de Salzbourg, adapté à l'église de Séez. A la fin se trouve un office tardif des saints Gervais et Protais, patrons de l'église cathédrale de Séez; l'écriture est de l'extrême fin du XII^e siècle; la notation est bretonne, sur ligne, et présente quelques traces de parenté avec les notations françaises. Voir Leroquais, *Pontificaux manuscrits...*, tome I, p. 292.

De ce manuscrit de Séez, je rapproche un livre provenant de Saint-Père de Chartres, XII^e siècle, actuellement à Troyes, sous le numéro 894. Si proche dans le temps et l'espace du 820, ce livre est entièrement noté en neumes français ; la première moitié du livre utilise pour cette notation l'une des lignes à la pointe sèche, l'autre moitié note *in campo aperto*. Voir Leroquais, *Les Sacramentaires et les Missels...*, tome I, p. 233.

Vendôme 17 C, bréviaire de la paroisse de Saint-Denis, XII^e, en notation neumatique *in campo aperto*. Ce livre est à rapprocher de son contemporain, Paris, Bibl. nat. latin 17296, de Saint-Denis (monastère), en points-liés sur quatre lignes. Pour le manuscrit de Vendôme on verra Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits...*, t. IV, p. 291. Le 17296 est un antiphonaire qui n'entrait dans le cadre d'aucun des répertoires de Leroquais.

Lyon, Bibliothèque Municipale 5139. Ce livre est du XIII^e siècle avancé, et il est noté en neumes : il est vrai que le *scriptorium* de Lyon s'est montré particulièrement conservateur. Voir Leroquais, *Les Sacramentaires...*, t. II, fac-similé dans le tome IV, n° XLVI.

Paris, Bibl. nat., nouvelle acquisition latine 1860, missel de Barbechat (diocèse de Nantes) de la fin du XII^e siècle. Ce recueil est en points-liés sur une seule ligne ; Barbechat était un prieuré de Marmoutier et sa notation se rapproche du groupe français.

2) Voici maintenant des manuscrits notés sur portée de deux à quatre lignes, et contenant des notations analogues à celle du 201 :

Le manuscrit de Laon n° 249 est un évangéliaire du XII^e siècle où seul l'*Exultet* est noté sur deux lignes [1] ; la notation se compose uniquement de *punctum* caudés. Ce texte provient de l'abbaye prémontrée de Cuissy près Laon ; nous n'avons pas de raison de croire qu'il ait été calligraphié ailleurs, mais la localisation d'un évangéliaire est fragile, il se peut que le livre soit importé, car sa notation n'est pas du tout celle de la région de Laon.

Le manuscrit de Provins 11 est un graduel tropé où se retrouvent, en moins accentué, toutes les caractéristiques du 201 d'Orléans. Même *punctum* caudé, une certaine analogie des neumes ascendants. Le *punctum* est presque toujours confondu avec la *virga*. Ce manuscrit vient de Sens, il est écrit au XIII^e siècle.

Le manuscrit latin 9425 de la Bibliothèque nationale est un graduel prémontré de Saint-Marien d'Auxerre. La forme caudée est donnée à l'*oriscus*, à l'apostrophe, souvent au *punctum*. L'ensemble de la graphie est celui des notations lorraines (*pes*, *clivis*) [2].

1. *Catalogue général des manuscrits... de France*, tome I, in-4°, 1849. Par erreur le catalogue indique que la notation est faite « sur deux portées ».

2. Le manuscrit 9425 est décrit par : RR. PP. Dom Mocquereau (A.) et

Le latin 10511 de la même bibliothèque est d'analyse moins simple. C'est un graduel-tropaire d'une abbaye bénédictine de la région de Langres. Il est vrai que Dreves[1] l'identifie comme venant de Saint-Cyran du diocèse de Bourges, mais il est difficile de souscrire à cette opinion parce que le sanctoral ne contient aucun saint berrichon, alors qu'on y trouve Mammès (Langres) et, de seconde main, Florentin (région d'Auxerre). Ceci nous remet dans le domaine du 9425 et cette proposition est confirmée par une évidente parenté de la graphie dans l'un et l'autre livre. Le 10511 est de la fin du XII^e siècle, sinon du XIII^e.

Je signale également quelques feuilles manuscrites servant de reliure à des registres, et non encore analysées, en dépôt aux Archives départementales du Cher. Ces pièces viennent de la région même, les registres qu'elles recouvrent appartenaient à des monastères voisins. Il est naturel que pour achever le brochage d'un registre qu'il assemble, le scribe prenne les débris de parchemin qu'il a sous la main : nous avons bien des chances, sur plusieurs feuilles, de retrouver une majorité de textes venant du terroir même. Or la plupart des feuilles de Bourges ont le *punctum* caudé. On retrouvera la même caractéristique dans des livres de la Bibliothèque de Bourges venant de Saint-Cyran dans l'Indre, c'est-à-dire du même diocèse (manuscrits 44, fl 1, 101 fl 1 v. ; 21 fl 72 v.).

Voici maintenant quelques exemples imprimés et facilement contrôlables.

Tout d'abord dans le recueil de planches publié par H. M. Bannister (*Paleografia Musicale Vaticana, 2 vol., grand in-fol., Leipzig 1913*), planche I, on trouvera l'analyse méthodique de toutes les formes de neumes élémentaires et composés. Une mention spéciale est faite du *punctum* caudé (forme H), l'auteur le commente au tome II, p. XXXV, colonne 1 ; il ne le trouve pas habituel mais assez fréquent pour mériter le classement. On trouvera dans le recueil les exemples suivants :

fac-similé 241, manuscrit Vatican 651, provenant d'Autun, XI^e siècle.
» 254, manuscrit Reginense 288, pas d'indication d'origine, XII^e-XIII^e siècle.
» 255, manuscrit Vatican 3324, de Massay (Cher), XIII^e siècle,

---

Beyssac (G.) dans *Riemann-Festschrift*, Leipzig, 1909, p. 137-153. Il est cité également par : Raphael van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites... de Prémontré*, Bruxelles, 1930.

1. G. M. Dreves, *Analecta hymnica*, tome 47, donne dans sa préface la liste des principaux tropaires français et étrangers, avec la localisation proposée par son correspondant, car il n'a pu voir par lui-même les manuscrits français.

probablement sur lignes à la pointe sèche. La notation est presque exactement celle du 201.

» 313, Reginense 581, de Saint-Denis, Paris, XII^e siècle

Autres exemples pris dans la publication de Wooldrige, *Early English Harmony from the 10th to the 15th Century..., prepared for the Members of the Plainsong and Medioeval Music Society*, Londres, Quaritch, 1897. Ce sont des notations polyphoniques, probablement réalisées en Angleterre.

fac-similés 9-10, *British Museum*, Burney 357, XIII^e siècle.

» 11, *ibid.*, Cotton Titus A XXI, du XII^e siècle. On verra surtout la voix inférieure.

Enfin le manuscrit de Tours, 927, drames liturgiques, est assez proche par sa notation du 201 d'Orléans. Coussemaker en donne un fac-similé [1] et rappelle que l'original du 927 serait anglais.

Je laisse de côté le manuscrit Florence, Laurentienne *Plut.*, XXIX-1, dont une planche est publiée par Delisle qui soupçonnait une origine orléanaise. Il s'agit en réalité d'un manuscrit parisien où est insérée une complainte sur les malheurs d'Orléans, œuvre d'étudiants qui avaient fui Orléans lors des troubles de 1236 et s'étaient réfugiés à Paris [2].

La liste que je donne pourrait être allongée indéfiniment, elle confirmerait ce que les témoins cités suggèrent : le 201 contient une notation neumatique décadente, plus répandue dans le domaine franco-anglais (en particulier le centre et l'ouest de la France) et que j'appellerai, faute de mieux, la notation cursive. Je retiens que bien des textes de ce type se trouvent dans la région Berry-Angoumois-Normandie.

M. Albrecht ne voit aucune trace de notation mesurée dans le 201. Il semble s'en étonner — pour dater la graphie, il la compare à celle, mesurée, des troubadours du XIII^e siècle; mais

1. *Drames liturgiques...*, p. 21.

2. L. Delisle, *Complainte orléanaise du XIII^e siècle, avec sa notation musicale, retrouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque laurentienne de Florence*, fac-similé, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, 1883-1886, p. 349. La complainte se trouve aux fol. 339 v-340 du manuscrit, qui a depuis lors été décrit en détail (sauf le groupe de pièces où se trouve la complainte) par Fr. Ludwig, *Repertorium organorum recentioris et motetorum vetustissimi stili*. I, Halle, 1910, p. 57-124. M^me Rokseth a fait allusion à ce même groupe (ce sont des conduits) en publiant les rondeaux qui terminent le manuscrit (fol. 463-471) dans *Danses cléricales du XIII^e siècle, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, fasc. 106, *Mélanges 1945* (parus en 1947), p. 93-126.

sa constatation est formelle ; cette absence de mesure est d'autant plus visible qu'elle affecte dans le manuscrit deux types de récitation : prose et vers. C'est l'application d'une règle générale : les textes ecclésiastiques sont d'un grand conservatisme, leur formation remonte à la période antérieure à la mesure telle que nous la comprenons. Cette manière de transcrire et d'exécuter, transmise d'âge en âge, écarte des livres liturgiques toute trace de notation mesurée et bien des livres apparentés à la liturgie sont de la même espèce.

Comparaison avec les manuscrits provenant de Saint-Benoît.

Pour comparer la notation du 201 à d'autres notations, provenant à coup sûr de Fleury, on ne pourra avoir recours qu'aux livres de liturgie ; ils sont peu nombreux et un seul d'entre eux est noté. Voici ceux que signale Leroquais [1] ;

Un bréviaire (Orléans, manuscrit 125), XII^e-XIII^e siècle.

Un sacramentaire (Avranches 41), fin XII^e siècle.

Un psautier (Orléans 123), XII^e siècle [2].

Aucun d'eux n'est noté. Le catalogue des manuscrits d'Orléans signale en outre :

Un *ordinaire* (manuscrit 129) du XIII^e siècle. Celui-là est noté, c'est un texte contemporain du 201, à peu d'années près, il est mal connu et mériterait une étude attentive.

J'ajoute deux livres venant d'Orléans même (Cathédrale), et notés tous deux ; ce rapprochement m'est suggéré par E. Lesne [3] qui doute de l'existence d'un *scriptorium* autonome à Orléans :

Un bréviaire (Paris, Bibl. nat. latin 1020) écrit vers 1230.

Un missel (Orléans 119), XIV^e siècle.

1. V. Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 6 vol., in-4°, Mâcon, 1932-1934. — *Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 4 vol., in-4°, Paris, 1924. — *Les Psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 2 vol., in-4°, Mâcon, 1940-1941.

2. Je ne fais pas entrer dans ma liste le bréviaire Orléans 125 étudié par Dom Hesbert : *L'office de la Commémoraison des défunts à Saint-Benoît-sur-Loire au XIII^e siècle* dans *Miscellanea Liturgica in honorem L. Cuniberti Mohlberg*, II, 1949, p. 393. Ce texte est loin de mon sujet, le livre n'est pas noté.

3. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, *les Livres, scriptoria et bibliothèques*, Lille, 1938, p. 129-131.

Enfin, deux livres de Saint-Mesmin de Micy se trouvent à Orléans. Saint-Mesmin est un monastère voisin de Fleury avec lequel il avait de fréquents rapports :

Un missel, Orléans 721, du XII^e^ finissant, ou du premier début du XIII^e^, noté.

Un missel de la fin du XIII^e^, Orléans 121, noté.

Ma liste de témoins est étroite, mais je n'y saurais admettre que des livres d'origine sûre; or j'ai trois témoins presque contemporains du 201 : Orléans 129, Paris 1020, Orléans 721. Tous trois présentent une notation assez avancée : Orléans 129, *ordinaire* de Fleury, déjà presque une notation carrée, classique, Paris 1020, bréviaire d'Orléans, une notation plus serrée, à points-liés, évoluée, où les points sont déjà anguleux. Enfin Orléans 721, missel de Micy, présente une notation à points-liés légèrement plus archaïque que les deux précédents (comme d'ailleurs son écriture, ses initiales ornées de points) mais dont l'ordre parfait, les points soignés, ne se rapprochent en rien du 201. Le second missel de Micy, Orléans 121, est de notation carrée tout à fait classique et, beaucoup plus tardif que le 201, ne peut lui être comparé en aucun point.

Indications données par la liturgie de Saint-Benoît.

La liturgie de l'Abbaye permet-elle un rapprochement quelconque avec le manuscrit 201 ? Je rassemble les faits :

le 201 contient dix drames; quatre d'entre eux sont à l'honneur de saint Nicolas, ce qui suppose un culte actif;

l'un est un drame du sépulcre absolument étranger à la forme classique du *quem queritis* ;

le tout est suivi d'une séquence à saint Lomer.

Nous devrons donc chercher à l'abbaye :

— l'ampleur réelle du culte de saint Nicolas,

— l'existence et la forme d'un drame de Pâques, et en général d'un drame liturgique quel qu'il soit,

— la possibilité d'un culte de saint Lomer suffisant pour motiver l'emploi d'une séquence.

Nous nous permettons de rappeler les principes d'une telle analyse. Quand la dévotion à un saint s'est imposée pour une

raison quelconque (reliques, patronat, etc...), le fait se traduit dans la liturgie. Le nom du saint est en vedette au calendrier, il a plusieurs fêtes (translation, etc...) et en tout cas une octave, célébrée huit jours après la fête principale. Il paraît aux litanies. Son office surtout marque une différence avec la foule des saints quotidiens : il a un jeu d'antiennes et répons spéciaux, ces textes sont souvent en vers, et leur réplique au Graduel est une séquence. L'ensemble de ces faits se retrouve dans tous les livres d'une église, ils en sont la caractéristique, ils trahissent le patronage recherché.

Je commence par le culte de saint Nicolas. M. Albrecht qui a pensé à faire cette étude s'appuie sur une bibliographie sûre [1] et donne une bonne idée de cette dévotion ; cependant saint Nicolas, patron des enfants, des écoliers, intercesseur inégalable, est un saint populaire ; il n'a de véritable culte liturgique dans une église que lorsque les livres en apportent une preuve quelconque. M. Albrecht a bien eu l'idée de faire cet examen liturgique mais les témoins lui ont manqué ; je résume ici l'analyse des manuscrits cités plus haut :

On trouve à Fleury la fête du 6 décembre, c'est celle qui a lieu dans toutes les églises ; la fête de la translation à Bari, 9 mai, fréquente dans les calendriers, n'est même pas mentionnée. Pas d'octave. La seule séquence est *congaudentes exultemus*, absolument banale, qui se trouve dans tous les séquentiaires depuis le XI^e^ siècle [2]. Bien mieux : Nicolas n'a pas droit à un office propre (avec répons et antiennes spéciaux), on lui fait, dit la rubrique, l'office commun des confesseurs. D'autre part l'histoire de l'Abbaye n'accuse pas qu'il y ait jamais eu de reliques, de chapelle ou d'autel de saint Nicolas à Fleury [3].

1. Aux instruments de travail de M. Albrecht on ajoutera la publication de F. Wormald, *English kalendars before* A.D. 1100, t. LXXII de la collection Henry Bradshaw Society, édité à Oxford en 1935. On vérifiera naturellement les propositions que j'avance à l'aide des calendriers cités par Leroquais, dans les trois collections indiquées à la note 33.

2. Cf. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, n° 3795 ; l'auteur ne cite que des manuscrits assez tardifs. Nous ajouterons une référence à celles de Chevalier : le manuscrit de Paris, Bibl. nat. latin 9449, fol. 89 v°, tropaire de Nevers, fin du XI^e^ siècle.

3. Chanoine G. Chenesseau, *l'Abbaye de Fleury*..., cité plus haut.

Je cite tout aussi rapidement les témoignages que M. Albrecht donne comme décisifs :

Quatre « vies » de saint Nicolas, dont une en français, dans les livres provenant de l'Abbaye. C'est là le minimum d'un bagage hagiographique pour un tel monastère, car il faut bien se rendre compte que la vie des saints est lue constamment (au réfectoire, en cellule, etc...) et c'est de la « vie » qu'on extrait tel ou tel passage déterminé une fois pour toutes, à lire au second nocturne de la fête (nocturne historique) même si tout l'office est annoncé comme pris au « commun ».

Plus troublant est un poème de la forme « versus » signalé par le catalogue des manuscrits d'Orléans (n° 342) et que M. Albrecht reprend en lui donnant le sens d'un hommage de Fleury à saint Nicolas. L'*incipit* est *France beate...* et on ne sait trop à qui s'adresse ce vocatif. L'ensemble est à l'honneur de saint Nicolas mais ce n'est ni une hymne, ni une séquence, moins encore un ensemble de textes destinés à l'office. Le tout est inscrit sur une feuille de garde du XII^e^ siècle, largement postérieure au manuscrit qu'elle protège ; on ignore la provenance de celui-ci : je ne sais sur quelle base s'appuie l'attribution à Fleury formulée par M. Albrecht. Lesne en tout cas l'ignore dans les listes qu'il reconstitue [1]. Je signale — sans former d'hypothèse — l'église Notre-Dame du Français (*de franceio*) près de Vendôme, sur laquelle on sait peu de chose et qui était un prieuré de Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois [2]. Ce témoignage d'un poème isolé est difficile à interpréter. Avouons que les livres de Fleury ne trahissent pas un culte actif à saint Nicolas.

Le drame liturgique à Fleury.

On cite en général deux témoignages du drame liturgique à

1. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. VI, *les Livres...*, p. 549 et ss.

2. Voir Cuissard, *Catalogue des manuscrits...*, t. XII, n° 342 où sont reproduits les premiers vers du poème. L'église de N.-D. du Français, canton d'Herbault, arrondissement de Blois, n'a droit qu'à une maigre rubrique dans Cottineau, *Répertoire... des... abbayes...* où elle est signalée à la date de 1154 avec renvoi aux archives du Loir-et-Cher.

Fleury : le manuscrit 201 et la *Regularis concordia* de saint Ethelwold. Le *Guide du visiteur* à Fleury [1] fait par erreur intervenir un troisième texte dont je parlerai en premier, pour l'écarter. Le passage invoqué est extrait de la *Vita Gauzlini* par le moine André de Fleury : Gauzlin, archevêque de Bourges et abbé de Fleury, est mort en 1041 ; le moine André mort après 1056 l'a connu, il parle en témoin oculaire. Son œuvre se trouve dans deux manuscrits de Paris (supplément latin 1076) et Rome (Reg. 592) et voici le texte en cause :

His etenim diebus, historia patris Benedictini adventus, quam Constantinus, illius loci nutritus atque abbatie Miciacensis honore ab Arnulfo Aurelianensium presule donatus, musice artis dictaverat pneumatibus, suasu Helgaudi precentoris permissuque Gauzlini abbatis Floriacensi loco insonuit [2].

Je traduis que Constantin, abbé de Micy, mais élevé à Fleury, avait composé une mélodie (*pneumatibus*) pour « l'histoire » de la translation de saint Benoît à Fleury : le préchantre Helgaud a obtenu de Gauzlin, abbé, la permission de la faire chanter. Ce texte n'est pas relatif à un « mystère » mais à une « histoire », c'est-à-dire à l'ensemble des antiennes et répons d'un office de matines. Le glissement du terme n'étonne pas les liturgistes qui le connaissent bien ; il prend son origine dans les textes psalmodiés au second nocturne où se lit en effet la vie du saint du jour, c'est le nocturne « historique ». On prend le texte des leçons dans la *legenda*, *vita* ou *passio*. Peu à peu le terme a désigné, en plus, les antiennes et répons de ce nocturne tirés eux aussi du même texte historique ; lorsqu'on s'est mis, au x[e] siècle, à composer des offices entiers à partir de fragments empruntés à la *vita*, ils ont reçu le même nom que la vie elle-même lue au nocturne : *histoire*. Le fait est contrô-

1. Je n'ai entre les mains qu'un *Extrait du Guide du visiteur*, imp. à Gien (Jeanne d'Arc) sans date. Ce court extrait de 16 pages est intitulé *Historique des Reliques du Bienheureux Benoît...* et contient une foule de renseignements utiles. P. 8, on verra, sous les dates 1015 à 1030 : *1re représentation du « Mystère de la Translation des Reliques », sous la direction du préchantre Helgaud, Gauzlin étant Abbé.*

2. Léopold Delisle, *Vie de Gauzlin... dans Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. II, 1835, p. 257-323. P. Ewald, dans *Neues Archiv.*, III, 1878, p. 352.

lable dans n'importe quel bréviaire ancien, mais je citerai deux écrivains, aux deux termes de l'évolution : Aurélien de Réomé et Raoul de Rivo [1]. Je me permets d'évoquer cette question si connue parce qu'elle reçoit une réponse erronée dans le *Guide* de Fleury.

L'attestation donnée par la *Regularis Concordia* ne résiste guère plus à l'examen. La *Concordia* est un document irrécusable, c'est la charte donnée par les saints Dunstan et Ethelwold aux religieux de leurs nombreuses fondations, au moment des grandes réformes monastiques anglaises, c'est-à-dire dans le troisième quart du x[e] siècle [2]. Dom Symons, de l'abbaye de Downside, en prépare l'édition, il en a publié une étude critique à laquelle nous nous référerons, parce qu'elle est seule à traiter de ce document [3]. La *Concordia* est un arrangement, rédigé à l'usage des moines anglais, des coutumes anglaises et continentales (le mot *agreement* est constamment employé par Dom Symons). On répète toujours que la règle reproduit la coutume de Fleury et de Gand, mentionnés dans le Prologue, mais le prologue est une chose; le corps de la règle suit, qui dément le prologue : parmi les coutumes signalées, certaines semblent authentiquement anglaises et ne se retrouvent nulle part, d'autres sont uniquement romaines, calquées sur l'*Ordo romanus I* (par exemple le fait unique de faire réciter à des moines l'office romain à neuf leçons). D'autres usages enfin sont continentaux et viennent non pas seulement de Fleury et Gand, mais de très nombreux monastères visités par l'un des réformateurs, ou de règles qu'ils ont pu consulter.

1. Aurélien de Réomé, IXe siècle, dans sa *Musica disciplina*, voir Gerbert, *Scriptores*, I, p. 50.

Hoc responsorio... in ecclesia non debere cantari eoquod in historiis minime reperiatur...

Ce texte est expliqué par Dom L. Brou dans *Marie destructrice de toutes les hérésies..* dans *Ephemerides Liturgicae* (Rome), LXII, 1948, p 321-353.

Pour Raoul de Rivo, on verra le *De Canonum observantia*, éd. Dom C. Mohlberg, t. II, *passim* et p. 76 : *antiphonae et responsoria ad unum diem vel observationem pertinentia vocantur historia.*

2. Deux manuscrits, tous deux à Londres. Actuellement la seule édition pratique est celle de la *Patrologie latine*, t. CXXXVII, col. 475 et suivantes.

3. Dom Thomas Symons, Sources of the *Regularis Concordia*, dans *Downside Review*, 1941, t. LXIX, p. 14-46, 143-170, 264-289.

Or, la *Concordia* décrit minutieusement deux drames : la *depositio Christi* au Vendredi saint, et le *quem queritis* au dimanche de Pâques. Pour la *depositio*, nous avons fait une étude détaillée qui fait ressortir l'indépendance absolue du groupe de textes liturgiques employés. Ce groupe sera plus tard traditionnel en Angleterre, il ne se retrouvera que là, il ne reviendra même pas tel quel en Normandie, où l'on pourrait s'attendre à le trouver par suite des influences anglaises. Comme les livres de Fleury, à aucun moment, ne contiennent d'allusion à cette cérémonie, on peut penser qu'Ethelwold l'a trouvée déjà existante en Angleterre.

Quant au drame pascal, nous remarquons que la *Concordia* décrit le *quem queritis* banal, tel qu'on le trouve dans une quantité de manuscrits vus par Young. Or, le texte du 201 est beaucoup plus compliqué que la description anglaise, c'est un vrai « jeu », original en tous points. Si l'on veut à tout prix faire un rapprochement, c'est avec deux livres d'Orléans qu'il est possible : le bréviaire d'Orléans (Paris, latin 1020) du XIII^e^ siècle contient bien le *quem queritis* sous la forme brève d'un trope, forme reproduite par le bréviaire 133 d'Orléans, deux siècles plus tard [1]. Le missel d'Orléans (Orléans, 119) est malheureusement dépourvu de toute allusion de ce genre ; il se place, dans le temps, entre les deux manuscrits ci-dessus.

J'invoque ici le témoignage du contemporain immédiat du 201 : l'*Ordinaire* de saint Benoît, manuscrit 129 d'Orléans. Ce livre est fort complet et plein d'intérêt. Il donne, partout où la chose est nécessaire, la transcription complète des textes propres à Saint-Benoît, il serait bien utile de les tirer de leur sommeil : on y trouverait une série de *preces* pour les Rogations (p. 224 et suiv.), le *Christus vincit* (mélodie classique avec variantes) avec les saints locaux, auxquels manquent Lomer et Nicolas (p. 148), une séquence pour les morts, qui n'est pas le *Dies Irae* (p. 208), mais il n'est pas question de drames, ni au Vendredi saint, ni à Pâques, ni d'ailleurs à aucun autre moment.

1. Consulter Leroquais, *les Bréviaires...*, t. II, p. 464 pour le manuscrit 1020, et p. 299 pour le manuscrit d'Orléans dont tout le *quem queritis* est publié.

Le culte de saint Lomer.

Nous n'aurons pas plus de succès si nous recherchons à Fleury un culte à saint Lomer. Ce moine était vénéré dans un monastère qu'il avait fondé à Corbion, dans l'Orne, près de Sées; son culte se répandit dans toutes les régions avoisinantes lorsque les religieux, fuyant devant les Normands, se disséminèrent avec les reliques et la réputation de leur patron. Lomer figure dans un grand nombre de calendriers en Normandie, dans le Centre et jusqu'en Auvergne [1], mais ce culte reste discret; ce n'est pas un saint populaire. Dans quelles conditions est-il donc fêté à Fleury?

On le voit cité à l'Ordinaire 129, dont nous parlions plus haut, exactement comme les autres moines appartenant à l'Ordre : au jour de sa fête, le 19 janvier et non davantage; on lui fait l'office monastique commun des confesseurs non pontifes; il n'y a pas d'octave; il n'est ni aux litanies ni au *Christus vincit* [2]. Bien mieux : le 129 se compose d'un ordinaire suivi de pièces propres, puis d'un prosaire : on n'y trouve aucune pièce en l'honneur de saint Lomer. C'est un saint ami pour les moines de Fleury, un bon intercesseur, ce n'est pas un patron : nous verrons plus loin sur quel ton différent on invoque le maître de la maison.

C. — Le manuscrit est une compilation.
Éléments de composition.

Dans aucun des drames on ne trouve d'allusion musicale aux mélodies de la messe ou de l'office (rappel, paraphrase, etc.); Smoldon a fait la recherche, très soigneusement, pour le drame de Pâques, et il indique que le manuscrit d'Orléans se tient à cet égard en dehors de toutes les coutumes ordinaires, qui sont d'adapter les mélodies de l'*introït* de Pâques [3]; il attri-

1. Vérifier d'après les tables alphabétiques des recueils de Leroquais.

2. Orléans 129, p. 60 : *Launomari abbatis tam ad vesperas quam ad nocturnos, ad laudes et diurnas horas, omne servicium sicut de uno confessore non ontifice...*

3. Smoldon, *The Easter Sepulchre...*, p. 11 et ss.

bue la notation au XIV^e siècle, sans étude paléographique, uniquement d'après le type de composition du drame, fort élaboré à son avis. Karl Young de son côté donne quelques indications isolées. Je groupe ici des remarques d'ordre musical qui aideront à juger le manuscrit :

1) *Jeu des filles dotées*. Courte introduction à mélodies variées, seule de son genre; puis toute la pièce, quel que soit le personnage en cause, sera chantée sur une même courte mélodie indéfiniment répétée.

2) *Jeu des trois clercs*. Pas de motif d'introduction, toute la pièce est chantée sur une même strophe de trois motifs; seule à la fin une *oratio sancti Nicolai* apporte une diversion méritée.

3) *Jeu du Juif volé*. Composition riche et variée. Le Juif récite sa plainte sur une sorte de mélodie de *planctus* dont chaque motif est répété plusieurs fois, et non deux fois comme dans la séquence. Puis interviennent des motifs qui changent avec la nature des sentiments exprimés, soit toutes les deux ou trois répliques. Le chant de triomphe final a la forme exacte d'une séquence.

4) *Jeu du fils de Gétron*. Principe différent et d'ailleurs remarquable : chaque personnage a son thème auquel il est fidèle, quelle que soit la nature de son discours. Une seule exception : la mère change de thème lorsqu'elle retrouve son fils, et ses suivantes l'imitent. Cette pièce est remarquable, car elle est le premier exemple du *leitmotiv* dans la musique de scène.

5) *Jeu des Mages*. Composition brillante; sans s'accrocher à une règle fixe, et suivant le rythme des paroles, chaque idée nouvelle du texte apporte son propre thème. Le plus souvent la question et sa réponse sont traitées sur le même thème.

6) *Massacre des Innocents*. Même style que les Mages.

7) *Résurrection du Christ*. Même style que les Mages.

8) *Jeu des pèlerins*. Même style que les Mages.

9) *Conversion de saint Paul*. Composition changeant avec les rôles : *Dominus* a un *leitmotiv*, alors que Paul a un rôle très varié.

10) *Jeu de Lazare*. Retour au principe des *Filles dotées* et des *Trois clercs* : la même mélodie est indéfiniment répétée, et chaque personnage, en prenant la parole, reprend le début du motif, même si la réplique est trop courte et laisse le thème inachevé.

Il ne semble pas qu'il y ait un parallèle à faire avec la composition littéraire :

les *Filles dotées* : composition en vers,
les *Trois clercs* : » »
le *Juif volé* : » »
le *Fils de Gétron* : » »
les *Mages* : composition en prose,
le *Massacre des Innocents* : composition mêlée, prose et vers,
la *Résurrection du Christ* : composition en vers,
les *Pèlerins* : composition mélangée, prose et vers,
la *Conversion de saint Paul* : composition en vers,
la *Résurrection de Lazare* : composition en vers.

Cet amalgame a bien l'aspect d'une compilation. Et l'on se souvient que le jeu de saint Nicolas n'est pas, ici, à son premier manuscrit : il n'est pas impossible qu'un jour apparaisse quelque autre ancêtre de ces pièces.

Les acteurs des drames.

Ce serait mal connaître les coutumes médiévales que de croire à l'identification facile de ces acteurs. Trois des jeux devraient relever d'un monastère :

l'*Étoile*, où l'on mentionne les portes du monastère,
les *Innocents*, où les acteurs vont et viennent à travers le monastère,
le jeu de *Pâques*, où les acteurs sont des *fratres*.

Encore faut-il admettre que le *monasterium* évoque bien ici l'idée de l'abbaye et non de l'église séculière qu'on lui donne souvent; à partir du XIII^e^ siècle, le *moûtier*, c'est l'église elle-même [1].

Quatre des drames : les *Filles dotées*, les *Écoliers*, le *Juif volé* et la *Résurrection de Lazare* n'indiquent absolument pas la qualité des acteurs. Le drame de saint Paul peut être joué par des laïques; on remarquera les rubriques : *vir quidam... Juvenis quidam in similitudine...* qu'on ne retrouve pas dans les autres

1. Du Cange, éd. de 1845, lui donne le sens de *chapelle*. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, donne aussi des interprétations variées pour *moûtier*.

jeux. Le jeu du *Fils de Gétron* ne cadre pas avec les autres drames de saint Nicolas : les rubriques mentionnent des *clerici* [1].

La scène des drames.

On a dit et redit que les mystères sont joués devant le porche des églises, et par conséquent sous le porche de Saint-Benoît-sur-Loire [2]. Certes, c'est là une supposition captivante et fort pittoresque, mais il semble qu'on fasse un rapprochement téméraire entre la mise en scène des mystères tardifs (XV^e^ siècle) et celle de pièces copiées au XIII^e^, strictement attachées à la liturgie. Interrogeons donc les rubriques.

Il faut mettre hors de pair le drame du fils de Gétron, avec sa mise en scène compliquée qui exige un grand espace, si l'on ne se contente pas de pancartes suggérant chaque « lieu » désigné :

Ad representandum quomodo Sanctus Nicholaus Getronis Filium de manu Marmorini regis Agarenorum liberavit, paretur in competenti loco cum Ministris suis armatis Rex Marmorinus in alta sede, quasi in regno suo sedens. Paretur et in alio loco Excoranda Getronis civitas... sitque ab orientali parte civitatis... ecclesia sancti Nicholai in qua puer rapietur...

Dans quatre autres pièces on mentionne formellement le chœur, la sacristie, l'intérieur de l'église : je donne les textes, ils sont importants :

Jeu de l'*Étoile* :
...Presepe quod ad januas monasterii paratum erit...
Magi... conveniant ante altare vel ad ortum stelle.
...Venientes ad hostium chori...
...Adducant Scribas qui in diversorio parati sunt...
(il faut traduire *diversorio* par « sacristie »).

Nous sommes ici *dans* l'église du monastère, près des portes

1. On me pardonnera de ne pas citer ici les textes latins en cause. Les rubriques sont faciles à retrouver dans l'édition de Coussemaker ou dans celle de Young.

2. Je pille, encore une fois, le *Guide du visiteur* à Saint-Benoît-sur-Loire, p. 8 : représentations périodiques des « Mystères chrétiens » sous la Tour-Porche.

du chœur, non loin de la sacristie, la crèche préparée près de la porte est cependant à l'intérieur de l'église.

Jeu des *Innocents* :

Innocentes... gaudentes per monasterium... Pueri intrent chorum...

Nous sommes encore dans le chœur de l'église. Les pseudo-Innocents, vêtus d'aubes pour montrer leur pureté, ont parcouru le monastère et font leur entrée dans le chœur, où la pièce se joue.

Le jeu de la *Résurrection* :

...tres fratres... cum autem venerint in chorum, eant ad Monumentum...

Les trois moines en question représentent les trois Maries à leur arrivée au Sépulcre ; le monument est ce même sépulcre. Ceci semblerait rattacher le jeu du dimanche de Pâques à la *depositio Christi* du Vendredi saint : aucune tradition n'atteste qu'elle se faisait à Fleury, et d'autre part il n'y reste aucune trace d'un sépulcre du Vendredi saint. Ce manque de documents ne facilite pas l'analyse, on est toujours en droit de supposer qu'ils ont pu disparaître. Plus loin, nous trouvons :

Postea ponant sindonem super altare...

ce qui nous prouve que les acteurs sont restés à proximité de l'autel, donc dans le chœur.

Le jeu des *Pèlerins d'Emmaüs* :

Venientibus illis in chorum, chorus dicat...

C'est l'arrivée des acteurs sur la scène, cette scène est le chœur. Plus loin :

Ducant eum (dominum) per chorum ut videatur a populo...

toute la pièce s'est jouée à l'intérieur de l'église.

La *Conversion de saint Paul* s'assimile, de loin, à la mise en scène du *Fils de Gétron : paretur in competenti loco quasi Jerusalem...*
et les autres pièces sont muettes sur le lieu où l'action est figurée. Je conclus ce paragraphe :

Encore une fois, les textes ont l'aspect d'une compilation.

Acteurs laïques, *clerici*, *fratres*, y sont mentionnés. Le théâtre est le plus souvent à l'intérieur du chœur et, tout naturellement, on amène les acteurs à la grille du chœur pour que le public les voie : j'ai cité le *venientes ad hostium chori*, du jeu de l'*Etoile*, je rappelle la citation des *Pèlerins d'Emmaüs*, encore plus explicite : *ut videatur a populo*.

Moment de l'office où sont joués les drames.

Nous sommes bien mieux renseignés sur le moment précis de l'action. Le liturgiste intervient ici : chacun des jeux s'enchaîne avec une pièce strictement liturgique, indiquée par son seul *incipit*, donc bien connue et de place déterminée dans le service divin. Voici celles qui terminent les jeux de saint Nicolas :

pour les *Filles dotées*, *O Christi pietas*,
pour les *Trois clercs*, *Te Deum*,
pour le *Juif volé*, *Statuit*,
pour le *Fils de Gètron*, *Copiose caritatis*.

Tout cela n'est pas mis au hasard :

O Christi pietas est une antienne chantée souvent aux vêpres, le jour même de la fête; on la trouve accidentellement aux vêpres de la veille; la pièce s'enchaînait avec les vêpres.

Le *Te Deum* remplace à Matines le neuvième répons (ou suit le douzième chez les moines); la pièce avait donc lieu entre la leçon et le répons, ou bien chez les moines entre Matines et Laudes.

Statuit est l'*incipit* de l'*Introït* à la messe des confesseurs pontifes; c'est celui qu'on dit le jour de la fête de saint Nicolas, ce qui postule une représentation du troisième jeu *avant* la messe.

Copiose caritatis est l'antienne des vêpres du jour de la fête.

Nous avons le programme liturgique d'une journée complète avec célébration solennelle des heures. Les autres drames, à l'exception des *Pèlerins*, se terminent par le *Te Deum* qui appelle la fin des Matines. Quant au *Salve festa dies* qui termine justement ce jeu des *Pèlerins*, c'est un *versus* de procession [1] qui

1. Chevalier, *Repertorium*, nos 17921 à 17963, et 40643 à 40666. On le voit, il y a beaucoup de versions adaptées à différents usages; au début la

était le plus souvent chanté dans le temps pascal, mais en des occasions liturgiques diverses, car il n'est pas strictement adapté à une circonstance ou à l'autre.

Je mets ces données en parallèle avec celles qu'apporte le reste du recueil de Coussemaker : partout on nous donne une référence précise à l'office ou à la messe, une seule fois (manuscrit A de Cividale, jeu de l'Annonciation) on nous dit que le jeu se fait à mi-chemin de la procession, *in foro*. Les jeux des Pasteurs ont lieu dans l'église même, immédiatement avant la messe : *postea statim incipiatur missa*. Celui des prophètes se termine par le chant de la sybille (*judicii signum*) qui se place à la fin du second nocturne. Nous sommes, partout, en plein office.

Et, sauf dans le cas mentionné ci-dessus (à Cividale), nous demeurons à l'intérieur de l'église. Le chœur, la sacristie, sont formellement mentionnés, on y va, on en revient sans cesse. Il faut bien avouer que sous notre climat on serait fraîchement installé, sur l'herbe, un matin d'hiver ou d'aigre printemps, pour regarder quelque spectacle édifiant que ce soit.

Ceci m'amène à demander à quelle date on jouait ces pièces. Aucun doute sur le jeu des Mages, celui des Innocents, de la Résurrection. Le jeu des Pèlerins a lieu tout de suite après Pâques (probablement pour la bénédiction des pèlerins véritables qui prenaient la route, le soir de Pâques, pour de lointaines destinations) ; la Conversion de saint Paul est tout indiquée au 25 janvier.

Il reste la fête de Lazare : elle a lieu le 17 décembre, elle a pu motiver le drame ; cela est incertain, on le verrait mieux à l'époque où la liturgie introduit la série des textes relatifs à Lazare (Jean, XI, 11 et suivants, 4e semaine de Carême).

Enfin les jeux de saint Nicolas soulèvent un problème. En principe, la fête est célébrée le 6 décembre, c'est la célèbre fête des écoliers. Mais le drame de Gétron demande peut-être une mise en scène de grande envergure et difficile à réaliser à huis

---

pièce est destinée à Pâques, ou tout au moins au temps pascal. L'attestation la plus précoce de Chevalier est un processional du xe s., de Saint-Alban-de Mayence (Mearns, *Early latin hymnaries*, Cambridge, 1913, ne la mentionne pas).

clos : je rappelle que l'Occident a souvent célébré le 9 mai la translation du saint à Bari. J'ai dit que cette fête n'est pas au calendrier de Fleury, mais on sait par un manuscrit écossais que, dans une ville déterminée au moins, les réjouissances des écoliers ont été remises à la Saint-Nicolas d'été [1].

Quel que soit le point de vue d'où nous nous placions, le recueil des drames a donc le caractère d'une compilation. J'y ajouterai maintenant les indications qu'on recueille dans la séquence à saint Lomer :

(Manuscrit 201, p. 244 et suivantes) :

Launomari patris pii...
Launomare stella nostra, esse patrem te demonstra,
nobis per hec maria...
Launomare pie pastor, decus, splendor, gloria,
Hujus gregis semper memor sis in celi curia...
O sol noster, o benigne, o sanctorum choro digne...

Ce sont là des invocations strictement réservées, dans les conventions médiévales, au patron d'un monastère, elles sont tout à fait insolites chez les moines de Saint-Benoît. Le premier vocable de l'abbaye, en effet, avait été Notre-Dame : en aucun temps, Lomer n'a pu passer pour le protecteur du monastère.

Enfin, soulignons une fois de plus que quatre drames de saint Nicolas, dans une abbaye où ce saint ne reçoit aucun honneur spécial, peuvent donner à réfléchir : je signale, en plus, que le manuscrit de Florence, *Plut.*, XXIX, 1, dont il a été question plus haut, se termine par *quatre rondeaux* en l'honneur de ce même saint [2]. Or les études tendent à confirmer l'origine parisienne de ce manuscrit florentin.

Compilation, et non composition originale, le manuscrit 201 a-t-il été copié pour Fleury ? Tout s'y oppose :

— une notation sans rapport avec le peu que nous connaissons du *scriptorium* de l'abbaye, tel que nous le montre le manuscrit 129, si net et si classique,

— un culte de saint Nicolas, qui ne correspond nullement à la liturgie conservée,

1. Anna Jean Mill, *Mediaeval plays*, p. 18.
2. Yv. Rokseth, *Danses cléricales...*, p. 126.

— un culte rendu à saint Lomer comme patron,

— l'habitude de célébrer des drames liturgiques, alors que nulle mention n'en est faite, ni dans l'Ordinaire contemporain, ni dans l'Ordinaire de la *Bibliotheca floriacensis* dont l'original est du XII[e] siècle [1].

D. — Hypothèse sur l'origine du manuscrit : Saint-Lomer-de-Blois.

L'attribution à Fleury résulte donc d'un examen incomplet du manuscrit. Je propose ici une hypothèse, prudemment, en recherchant quels sont les centres où saint Lomer a pu recevoir un culte en même temps que saint Nicolas. La coexistence des deux dévotions réduit les possibilités, car le premier des deux saints n'a guère laissé de traces. Je trouve :

Dans l'Orne, le monastère de *Corbion* sous le vocable de saint Lomer. C'est la fondation faite par le saint, il n'en reste qu'une ferme sur l'actuelle commune de *Moutiers-au-Perche* (arrondissement de Mortagne [2]).

Dans l'Orne, toujours, le Pas-Saint-Lhomer, commune de Longny, limitrophe de Corbion [3].

Dans la même région (?) il aurait existé un prieuré de Saint-l'Homer-de-Jouventry qu'on signale sans pouvoir l'identifier [4].

En Eure-et-Loire, *Belhomer*, localité encore existante, dont le premier noyau a été un prieuré dépendant de Corbion, ci-dessus, est passé plus tard à l'ordre de Fontevrault sous le vocable de saint Jean (archidiaconé de Dreux).

---

1. Voir p. 39, note 1.

2. J'ai utilisé pour établir cette liste :

Dom Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1939, 2 vol. in-4°. Ul. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie*, Montbéliard, 1894-96, 1 vol. in-8°. *Dictionnaire topographique de la France*, actuellement 30 vol. in-4°, l'Orne n'a pas encore fait l'objet d'un volume. *Archives de la France monastique, abbayes et prieurés de l'ancienne France*, DD. Beaunier-Besse. J'écarterai de ma nomenclature le prieuré de Mainsat, arrondissement d'Aubusson (Creuse); c'est une attribution erronnée de Cottineau : les textes cités concernent tous Moissat près Vertaizon dans le Puy-de-Dôme.

3. Godet, *L'abbaye et prieuré de Moustier-en-Perche*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. X, 1891, p. 1-34 et 133-180.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 167.

Dans la Vienne, *Saint-Léomer*, commune, arrondissement de Montmorillon, diocèse de Poitiers. C'est un prieuré de Lesterps, collégiale d'Augustins au diocèse de Limoges. La fondation remonte au XIIe siècle.

Dans le Puy-de-Dôme, *Saint-Lomer et Sainte-Croix* de Moissat, arrondissement de Vertaizon. Le prieuré, fondé en 912 (?), dépendait de Saint-Lomer-de-Blois.

Dans la Loire-Inférieure, un hameau et son moulin s'appellent Saint-Lomer : ils sont situés sur la commune de Sainte-Anne-de-Cambon, arrondissement de Savenay.

Autour de ces centres fort petits, pas de dévotion à saint Nicolas.

Dans le Loir-et-Cher, à Blois, se trouve une église Saint-Nicolas dont le vocable tout récent remplace depuis 1791 celui de *Saint-Lomer*. Le vocable saint Nicolas provient d'une église du XIIe siècle, détruite en 1791 ; le monastère de Saint-Lomer fort ancien alors désaffecté est devenu paroisse sous ce vocable plus populaire, et reprit, en même temps que le nom, les paroissiens de Saint-Nicolas. C'est de cette abbaye qu'il sera question ici.

Elle a laissé fort peu de documents, peu connus par surcroît : j'ai cru rendre le travail plus facile en les recherchant, puis en les groupant en annexe avec la bibliographie qui concerne Saint-Lomer, fort peu abondante elle aussi. On voudra bien y recourir pour trouver le détail des références que je ne donnerai plus, ci-dessous, que succinctement.

Voici, dans l'histoire du monastère, les éléments qui nous intéressent :

Une fondation fut faite au VIe siècle par saint Lomer, moine, dans l'Orne. Une légende le fait séjourner antérieurement à Micy près d'Orléans d'où une première possibilité de rapprochement entre l'Orne et l'Orléanais. En tout cas la fondation fut rapidement transférée à Corbion également dans l'Orne.

Lorsque les Normands envahirent la région, les moines s'enfuirent et se réfugièrent à Blois avec le corps de leur fondateur. Le comte de Blois leur permit de célébrer dans la chapelle de son propre château, dédiée à saint Calais ; cet oratoire semble avoir été petit, et s'être mal prêté à la dévotion monastique. La situation des moines est obscure jusqu'en 924, date à laquelle un diplôme du roi Raoul confirme une donation antérieure des comtes de Blois [1]. Ce diplôme a dû être refait

1. Cet instrument a été publié plusieurs fois. Sans recourir à Noël Mars, on verra *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 566 et *Gallia Christiana*, t. VIII, instrument 412, et la critique de J. Depoin, *Études...*, p. 578, note 2.

vers la fin du x^e siècle; nous n'en aurions qu'une copie augmentée, mais la donation est attestée : les moines recevaient un terrain dans le *fiscum* attenant au château, avec l'autorisation d'y construire leur monastère; en attendant que leurs propres bâtiments fussent prêts, ils restaient autorisés à célébrer dans l'église Saint-Lubin plus adaptée à leur vie régulière que la chapelle du château [1]. Le « fisc » donné aux religieux est devenu le faubourg du Foix; c'est un terrain compris entre la falaise qui porte le château, et la Loire, en contre-bas, mais à une toute petite distance du château. Les moines y étaient à l'absolue discrétion de leurs bienfaiteurs et sous leur coupe. Ils ne cessèrent d'ailleurs de recevoir des donations et conservaient aussi leurs propriétés de l'Orne. Blois n'était pas alors un évêché et dépendait de Chartres.

Cependant les moines s'étaient mis à construire leur église; il y eut bien des contretemps et la première pierre fut posée en 1138 seulement : on peut penser qu'une première construction avait déjà eu le temps de disparaître. Cette période est obscure.

Le document qui suit est daté du début du XII^e siècle. C'est une donation faite par Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, qui signe comme comtesse de Blois, veuve d'Étienne mort à Ascalon en 1102 (Betgé place ce texte entre 1095 et 1097, ses raisons nous échappent, mais l'écart entre les dates ne modifie rien). Elle donne aux moines « de Saint-Lomer » entre autres biens [2] :

bannum leuge et siquid aliud consuetudinis in burgo Sancti Nicolai... sitque penitus libere sicut fiscus Sancti Launomari.

Ce document est le premier qui introduise le nom de saint Nicolas à Blois, à partir de cette époque nous en entendrons

1. Je crois bien que c'est là la seule attestation d'une église Saint-Lubin à Blois. Je ne sais ce qu'elle est devenue ensuite, car elle disparaît des chartes, mais il restera une « porte Saint-Lubin » et une rue du même nom. Également, on n'a aucune notion de l'époque à laquelle fut construite l'église Saint-Nicolas qui est attestée, on le verra plus loin, vers 1105; il est possible que Saint-Lubin ait changé de vocable au cours du XI^e siècle et soit devenu Saint-Nicolas.

2. Archives départementales du Loir-et-Cher, F. 246, en document original probablement signé par Adèle elle-même.

souvent parler. Il convient de signaler que l'église Saint-Nicolas était située tout près du château et du monastère, mais sur la falaise d'où elle dominait le monastère. Des « degrés Saint-Nicolas » conduisent encore de l'emplacement où elle se trouvait jusqu'à celui où s'élève l'église Saint-Lomer.

Les témoignages se multiplient. On trouve une bulle de Pascal II en 1107 [1]; le pape confirme toutes les donations antérieures faites au monastère, parmi lesquelles on nomme expressément deux petites églises voisines de Saint-Lomer, Saint-Pierre et Saint-Nicolas. Ce dernier nom est désormais lié au terrain, on dit : le fisc Saint-Nicolas. En 1186 a lieu la dédicace de l'église, qui sera incendiée en 1204 [2].

Au début du XIII[e] siècle, Louis de Blois concède aux religieux tous les droits féodaux dont il jouissait à Blois, pendant trois jours de chaque année : la veille, le jour et le lendemain de la Saint-Nicolas d'été (9 mai). Ce droit avait été concédé précédemment aux chanoines de Notre-Dame de Bourg-moyen-de-Blois, et à peu près pour la même date (un dimanche, sa veille et son lendemain). Pour qu'il n'y ait pas de discussion il est spécifié que si les deux périodes se recouvrent, le droit des moines passera avant celui des chanoines, qui seront remis à date ultérieure. Les chanoines n'ont pas dû oublier qu'on les faisait passer après les moines [3].

En 1224, les habitants du Foys achètent leur liberté et les moines leur consentent certains privilèges, mais les deux églises restent toujours sous le patronat de l'abbaye [4].

En 1362, la petite église Saint-Pierre menace ruine : les moines décident de la détruire, ils unissent sa cure à celle de Saint-Nicolas, qui garde son nom. Les deux églises sont alors desservies par des recteurs séculiers dont on donne les noms. Saint-Nicolas, sur le haut de sa falaise, voit sa paroisse s'agran-

1. Cartulaire de l'abbaye, p. 20, Jaffé Wattenbach, 6129, reprise incomplètement par Mars, p. 146-147.

2. *Gallia Christiana nova*, VIII, col. 1357, 1358.

3. L'acte est daté de 1202 dans la copie faite par Noël Mars et préparée pour le *Monasticon Benedictinum*, latin 12678, fol. 105 v. Dans l'*Histoire du royal monastère...* de Noël Mars, éd. Dupré, la date est devenue 1275.

4. Latin 12678, fol. 78.

dir, les moines ont toujours la haute main sur ses destinées [1].

Enfin l'article de M. Samaran, cité plus haut, se rapporte à un jeu de Saint-Nicolas, représenté au XV[e] siècle par les écoliers dans le Foys-Saint-Nicolas [2]. Si cette représentation a bien eu lieu en plein air, il est à présumer qu'elle avait lieu à l'occasion de la Saint-Nicolas d'été, en mai [3].

1. Cartulaire, p. 219. Noël Mars, p. 42.

2. *Romania*, 1925.

3. Voici la fin de l'histoire de ces deux églises Saint-Lomer et Saint-Nicolas, à une date qui n'intéresse plus le manuscrit 201 : A la fin du XV[e] siècle, l'abbaye est toujours pourvue des mêmes droits sur les églises qui l'entourent; un pouillé mentionne même de façon curieuse l'église Saint-Nicolas-du-Foix en même temps que Saint-Pierre qui a été détruite en 1362 (A. Longnon, *Pouillés de la province de Sens*, Paris, 1904, t. IV de la collection *Pouillés* du *Recueil des historiens de la France*, p. 225). Avec le XVI[e] siècle nous atteignons l'époque de la décadence, l'abbaye gérée par des abbés laïques n'est plus un centre religieux; plusieurs pillages et incendies sont mis par Bernier, dans son histoire de Blois, sur le compte des soldats calvinistes. On sait que la lutte a été violente à Blois, mais la destruction des archives locales du monastère et de la commune ne suffit pas à rendre compte du manque de documents en dehors du Blésois : lettres, échanges de livres, emprunts, obituaires, etc. (Bernier, *Histoire de Blois*, p. 82). En 1624, l'abbaye passe entre les mains des Mauristes, elle conserve le patronage de l'église Saint-Nicolas; jusqu'au XVIII[e] siècle on retrouve des documents relatifs aux relations entre les deux églises. Leurs rapports étaient devenus uniquement financiers et les moines paraissent avoir eu peu de moyens pour entretenir le recteur et le vicaire qui dépendaient d'eux (*Archives du Loir-et-Cher*, 11 H 126, fol. 318, 355, etc. Ce registre contient l'inventaire des titres de l'abbaye, compilé par Dom Brillon au XVIII[e] siècle).

Quant à l'église Saint-Nicolas, elle devait disparaître en 1792, date à laquelle elle fut achetée par la municipalité pour 6.500 francs. Elle fut détruite peu de temps après et toute trace en est effacée. On possède cependant la reproduction d'une gravure ancienne qui la représente : elle répond bien à son histoire, c'est un très modeste édifice roman aux fenêtres voûtées en plein cintre, sans alvéoles. Elle avait trois nefs et une double tour sans couronnement, mais d'après la gravure les tours semblent posées de biais par rapport à l'église ou même en être séparées. En exergue, la légende *S. Nicolaus de Fisco*.

(Pour ces détails, on consultera l'étude de E. Devellé, *Une paroisse de Loir-et-Cher pendant la Révolution, Saint-Nicolas-de-Blois*, 1919, petit in-8° de 283 p.).

L'église abbatiale de Saint-Lomer fut désaffectée à la Révolution, et en même temps fut détruite la petite église Saint-Nicolas. Avec le temps l'église abbatiale fut rendue au culte; il n'y avait plus de moines, elle devint église paroissiale sous le vocable de saint Nicolas plus populaire évidemment. Elle recueillit les droits et les paroissiens de son ancienne dépendance avec son titre, et nulle allusion à l'ancien monastère ne se rencontre dans la topographie de Blois.

On ne possède pas actuellement de livres liturgiques contenant de la notation et venant à coup sûr de Saint-Lomer-de-Blois. Je suggère de lui attribuer le manuscrit 148 d'Orléans [1] qui contient une page de notation neumatique française; j'ai tenu entre mes mains, aux Archives du Loir-et-Cher, un menu fragment d'un ancien brochage de registre, fait lui aussi de notation neumatique française assez analogue. C'est tout. On sait qu'il a existé une série de livres imprimés lorsque la ville est devenue diocèse [2]; ces pièces elles-mêmes nous manquent. Des manuscrits liturgiques du monastère ont été remis à la Bibliothèque de la ville de Blois à la Révolution : un inventaire en a été dressé par un huissier, il nous en reste une copie manuscrite à la Bibliothèque de Blois sous la cote 109; on se demande où ils ont pu passer depuis 1789.

La cour de Blois aux XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Le centre religieux de Saint-Lomer est un centre de culture comme tous les monastères bénédictins : la règle absolue est que chaque abbaye possède son école, sans préjudice de l'école capitulaire qui en est indépendante. D'après les indications retrouvées par E. Lesne [3] les institutions sont ici bien attestées : l'auteur les rapporte à la collégiale de Blois (Notre-Dame de Bourgmoyen), mais il me semble qu'il n'a pas de rai-

1. APPENDICE, p. 40, au bas.

2. Weale (J.) et Bohatta (H.), *Catalogus missalium ab anno MCCCCLXXIV impressorum*, Londres, 1928, voir le n° 195.

Bohatta (H.), *Bibliographie der Breviere*, 1501-1850, Leipzig, 1937, n^os^ 2029 à 2031.

3. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. V, *Les Écoles*, 1940, p. 174.

son déterminante et qu'il pourrait tout aussi bien s'agir de Saint-Solenne de Blois ou de Saint-Lomer. L'école dont la trace est donnée fonctionne à la fin du XII^e^ et au début du XIII^e^ siècle, nous ne savons pas à quelle époque elle a été fondée.

Blois est centre politique en même temps qu'intellectuel [1]. Il est inutile de revenir sur les attaches entre les maisons de Blois, de Champagne, et la couronne de France; on songe moins aux relations étroites entre Blois et l'Angleterre. En effet, la comtesse Adèle qui signe la donation de 1107, l'épouse d'Étienne de Blois, mort à Ascalon en 1106, est la fille de Guillaume le Conquérant; deux de ses fils ont trouvé en Angleterre des établissements remarquables : Henry fut évêque de Winchester, Étienne fit valoir violemment ses droits au trône qu'il occupa de 1135 à 1154.

Centre intellectuel : Blois est bien un des rares centres où l'on puisse identifier des auteurs, plusieurs auteurs dans une période assez courte — fin du XII^e^, et XIII^e^ siècle. Pierre de Blois, poète, Vital et Guillaume, auteurs dramatiques, Robert, poète, sont tous attestés, et leur œuvre est connue.

Un premier Pierre, à la fin du XII^e^ siècle, fut maître d'une des écoles de Blois, les documents qui le concernent sont analysés par E. Lesne : il aurait eu parmi ses élèves le second Pierre, poète célèbre dont la carrière se fit en grande partie en Sicile, puis en Angleterre où il fut archidiacre de Bath; il laissa des poèmes profanes, des épîtres et des sermons [2]. En 1200, il demandait son rappel d'Angleterre où il était alors resté vingt-six ans; on croyait jusqu'ici qu'il était mort peu après cette date mais une découverte récente reporterait sa mort aux années 1220 environ.

1. G. Cohen, *Un grand romancier d'amour et d'aventure au XII^e^ siècle, Chrétien de Troyes et son œuvre*, voir p. 28.

2. Voir sur cet auteur : J. de Ghellinck, *L'Essor de la littérature latine au XII^e^ siècle*, Bruxelles, Paris, 1946, 2 vol. in-8°, t. I, p. 132 et A. Wilmart, *Une suite au poème de Robert de Beaufeu pour l'éloge de la cervoise*, dans *Revue bénédictine*, t. L, 1938, p. 136-141 où l'on trouvera la bibliographie récente. L'édition la plus pratique de Pierre de Blois est celle de P. de Goussainville, Paris, 1667, in-folio reproduite en partie par la *Patrologie latine*, t. CCVII, qui change les numéros d'ordre des textes.

Vital de Blois est connu par son *Querolus* [1] ; on ne sait rien de lui. Guillaume de Blois a une histoire plus claire. Grâce au séjour de son frère, Pierre de Blois (ci-dessus) en Sicile, il était devenu abbé du monastère de Maniaco, mais son ambition inquiétait ce frère devenu austère et un peu maussade. Ses comédies profanes, fort peu édifiantes il est vrai, ses agissements lui sont reprochés dans une première lettre (Goussainville, n° 71) ; il faut savoir que Pierre de Blois, qui lui faisait la morale, était lui-même l'auteur de « cantilènes lascives ». Heureusement, pour le salut de leurs âmes, une seconde épître (n° 77) nous apprend qu'il a renoncé à son abbaye, et qu'il est simple moine à Saint-Lomer-de-Blois. Se serait-il repenti d'avoir écrit des pièces profanes, et aurait-il inspiré la compilation du manuscrit 201 ? Nous osons à peine poser la question [2].

Enfin, il faut signaler les poèmes français de Robert de Blois, dans le courant du XIII^e^ siècle : œuvre signée, en langage vulgaire, dont le témoignage est précieux [3].

On voit que le terme « cour de Blois » n'est pas vide de sens à l'époque où put être écrit le manuscrit 201, soit dans la période qui recouvre la fin du XII^e^ siècle et le début du XIII^e^. A travers les comtes de Champagne, Blois reste toujours dans l'orbite de la royauté capétienne, alors que des villes très proches relèvent du roi d'Angleterre (à la fin du XI^e^ et au XII^e^ siècle, Angers, et même Tours et Vendôme) [4]. C'est sous le règne de Philippe-Auguste seulement que l'Anjou fait retour

1. *La comédie latine au XII^e^ siècle*, édit. sous la direction de M. G. Cohen, Paris, 1931 ; M. G. Cohen, *La vie littéraire en France au moyen âge*, 1949, p. 133-136.

2. Chevalier, *Bio-bibliographie*, signale une édition de Guillaume de Blois par C. Hohmeyer, Leipzig, 1892. *L'Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 413, contient un paragraphe utilisable où les sources sont indiquées.

3. Ed. J. Ulrich, Berlin, 1889-95. On verra aussi Marie Noyves Colvin, *Lautliche Untersuchung der Werke Robert's von Blois, nach der Handschrift 24301 der Pariser National-Bibliothek*, 1888.

4. Léon Mirot, *Manuel de Géographie historique de la France*, 2^e^ éd. revue par A. Mirot, Paris, Picard, 2 vol. in-8°, 1948 et 1950. Les cartes auxquelles je fais allusion sont celles du début du XI^e^ siècle, n° IX, et le n° X où sont apparents les fiefs anglais de 987 à 1180.

à la couronne de France : nous connaissons mal les contacts qui ont pu se produire avant cette époque. J'évoque un fait seulement. Young rapproche le drame de Lazare du manuscrit d'Orléans et le Lazare écrit par Hilaire, chanoine de Notre-Dame du Ronceray, à Angers vers 1115. La priorité de l'une ou l'autre des deux pièces n'est pas en cause ici, il semble d'ailleurs difficile de l'établir; le fait important est qu'il existe une relation étroite entre les deux compositions. Or, d'après les dernières études Hilaire du Ronceray serait d'origine anglaise [1] et se serait occupé à Angers de ses compatriotes de rencontre. Ceci nous ramène vers le manuscrit 927 de Tours auquel Coussemaker attribue une origine anglaise, et plus tard dans le XII^e siècle, vers la carrière de Pierre de Blois à Bath.

*
* *

La destinée de notre manuscrit pourrait se résumer comme suit. Copié en vue d'une exécution dramatique, la chose est sûre, le manuscrit a été préparé, pour une abbaye probablement, en tout cas pour une église où saint Nicolas était en particulier honneur, à la fin du XII^e siècle. Peut-être un dernier petit cahier était-il resté blanc, peut-être fut-il ajouté seulement une centaine d'années plus tard : en tout cas, vers le début du XIV^e siècle, deux séquences furent copiées : l'une à la Vierge, l'autre (de la même main) à saint Lomer, dans un monastère dont ce saint était le patron et le dédicataire. Je ne puis dire que, dès lors, le manuscrit se composait de ces trois parties principales que nous lui connaissons maintenant : homélies, drames, séquences. C'est une hypothèse très vraisemblable, car le parchemin est le même.

On ne peut dire non plus quel a été le sort de ce recueil entre le début du XIV^e, où il semble avoir été à Blois, et le XVI^e, où il est sûr qu'il a été relié à Fleury, avec un lot de livres de l'abbaye. A quel titre même est-il venu à Saint-Benoît ? Est-ce

1. Hilaire, chanoine de Ronceray, cf. *Patrologie latine*, t. XVII, col. 1851. L'hypothèse d'une origine anglaise remonte à Champollion, *Hilarii versus et ludi...*, Paris, 1838. La dernière étude est celle de A. Wilmart, *Eve et Goscelin*, dans *Revue bénédictine*, t. XLVI, 1934, p. 414-438, qui fait de l'hypothèse un fait assez vraisemblable.

comme recueil de jeux destinés à la représentation, ou bien comme livre d'échange, ou grâce aux homélies qui en faisaient un élément d'édification ? Je rappelle simplement que la bibliothèque de Fleury recevait des livres de presque tous les monastères avec lesquels l'abbaye était en relations de prières ; on possède une attestation de ce fait sous la forme d'un règlement de l'abbé Macaire, en 1146 [1]. Je n'ai pas trouvé Saint-Lomer parmi ces maisons qu'une « fraternité » unissait à Fleury ; je crois en voir la raison dans la nature un peu spéciale de l'abbaye de Blois, création protégée des comtes de Blois, et qui avait peut-être un caractère un peu particulier et dépendant. Cependant des relations ont existé : la comtesse Adèle fut dédicataire de l'histoire ecclésiastique d'Hugues de Fleury [2].

Quelle que soit d'ailleurs l'abbaye où ce livre a été copié, une chose est désormais sûre : il n'était pas destiné, primitivement, à la représentation sous le porche de l'abbaye de Fleury.

APPENDICE

DOCUMENTS ET BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT SAINT-LOMER-DE-BLOIS.

Voici d'abord les documents ;

Aux Archives du Loir-et-Cher :

II H 128, cartulaire de l'abbaye, années 902-1771, copie tardive (vers 1773),

II H 2, un registre de 29 f. de parchemin, contenant un cérémonial (de Noël au Jeudi saint) à l'usage de Saint-Lomer sans notation musicale,

II H 190, autre copie du cartulaire,

II H 126, inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Lomer, dressé par Dom Didier Brillon au XVIIIe siècle.

F 246, donation de la comtesse Adèle de Blois [3].

---

1. Ce règlement est publié par J. P. du Bois, *Bibliotheca Floriacensis*, Paris, 1625, p. 409. Ce livre se trouve à la Bibliothèque Mazarine à Paris, sous la cote 32037 ; les Coutumes sont reprises par dom Bruno Albers, *Consuetudines Cluniacenses antiquiores*, Mont-Cassin, 1904, in-4° de XV-240 p.

2. A. Wilmart, *L'histoire ecclésiastique composée par Hugues de Fleury et ses destinataires*, *Revue bénédictine*, t. L, p. 293-305.

3. Une copie du cartulaire de l'abbaye est signalée par erreur par J. Depoin, *Études préparatoires à l'histoire des familles palatines*, dans *Revue des Études historiques*, 1908, p. 578, comme existant aux archives d'Eure-et-Loir. Il n'y en a pas, l'auteur se référait aux archives du Loir-et-Cher.

Aux Archives nationales :

Z 2 353,

L 983, signalés tous deux par M. Ch. Samaran, *Fragments de manuscrits latins et français*, *Romania*, 1924, p. 191-195.

A la Bibliothèque nationale :

Manuscrit latin 11814, collection de pouillés,

« « 12678, copies de documents réunis par Dom Anselme Le Michel au XVIIIe siècle, et destinés à un travail d'ensemble sur les monastères bénédictins sous le nom de *Monasticon benedictinum* Cette compilation n'a pas été achevée; la partie qui concerne Saint-Lomer est l'œuvre d'un Mauriste, Noël Mars, elle est en partie publiée et nous la retrouverons à la bibliographie.

Manuscrit latin 12778,

« « 13318, tous deux de même provenance que le 12678,

« « 16991, matériaux réunis par Dom Coustant pour l'édition des lettres des papes.

D'autres recueils sont signalés dans le même dépôt, les cotes sont erronnées [1].

A la Bibliothèque d'Orléans :

Manuscrit 489, copie des mêmes textes que ci-dessus, faite par Dom Verninac.

Quatre manuscrits ont appartenu à l'abbaye, mais sont sans rapport avec mon travail [2].

Je ne crois pas qu'on ait signalé le manuscrit d'Orléans n° 148 qui mérite une étude attentive et pourrait bien venir de Saint-Lomer. C'est un recueil du X-XIe siècle, contenant les œuvres de saint Ambroise. Le traité est interrompu à la page 11, brusquement et au milieu d'une phrase; la ligne interrompue est ensuite remplie avec la mention *prosa clareliae* (*sic*) et, à la suite, on trouve une prose en l'honneur de la musique et de saint Calais (1er juillet), protecteur de la chapelle des comtes de Blois (*clare rutilans symphonia dulci resonet melodia*). Cette pièce se continue au verso de la feuille, page 12, et semble être de la même main que le traité. Elle est notée (neumes) et il me semble que la notation est faite par la même main et en

1. Manuscrit latin 1267 venant de Saint-Quentin, manuscrit latin 16669 qui n'a pas davantage de rapport avec Saint-Lomer; le latin 23133 n'existe pas, la cote française correspondant à ce numéro désigne un manuscrit de l'ordre de Malte. Enfin la nouvelle acquisition latine 2366 contient un document de l'abbaye, mais c'est une vente sans rapport avec nos recherches (f. 96).

2. Leurs cotes me sont remises par Mlle Pellegrin : Paris, Bibl. nat., latin 6810, 7297 (au dernier feuillet, indication sur la pose de la première pierre de l'abbaye : année 1138), 8312 et 10753.

même temps que l'écriture, car les vides et les pleins de la plume correspondent. Page 12, à la suite de la séquence, se trouve un répons que je n'identifie pas, d'une main plus récente; la notation est faite également en neumes français. Le bas de la page est blanc, le traité de saint Ambroise se continue à la page suivante [1].

Je signale pour l'écarter le manuscrit d'Oxford, Bodley 38 (*Summary Catalogue* 8849). D'après la description donnée par Frere [2] il semblerait contenir des tropes ou quelque texte adressé à saint Lomer et saint Nazaire, mais cette description confond sous la même rubrique des tropes où seul Nazaire est nommé et un calendrier où Lomer figure parmi beaucoup d'autres saints [3].

Il reste à énumérer l'essentiel de la bibliographie. Comme pour Fleury, je me limite à l'indispensable.

En 1682, Jean Bernier écrit l'histoire de Blois, en général; l'étude de l'abbaye n'est entreprise qu'en 1835 par Jules Laurand [4]. Dupré publie à cette époque la première édition de l'ouvrage de Noël Mars [5] sur lequel

---

1. Il s'agit du répons, *angelus autem domini descendit cum azaria... in fornace... tres videoviros*. Je n'ai pas trouvé ce texte dans les répertoires anciens, seul l'ouvrage de C. Marbach, *Carmina Scripturarum* (Strasbourg, 1907) l'indique, p. 352, mais en partie seulement, et avec un autre verset, pour la fête des anges gardiens.

2. W. H. Frere, *Bibliotheca musico-liturgica*, London, 1894-1901, 2 fasc. en un vol. in-4°, voir le numéro 401.

3. On verra au sujet de ce calendrier l'article de R. Poole dans *Journal of Theological Studies*, XVI, 1914, p. 98-104. Il s'agit d'une sorte de directoire destiné au frère chargé d'éveiller les moines pour matines. Il devra calculer l'heure d'après la position que certaines étoiles occuperont par rapport aux différents bâtiments de l'abbaye à des dates déterminées par les fêtes : Lomer, Agnès, Sébastien, etc.

Ce manuscrit d'Oxford a lui aussi séjourné à Fleury où Pierre Daniel l'a sauvé des pillages du XVIe siècle en le prenant dans sa propre bibliothèque. De là il est allé rapidement vers la Bodléienne, où il se trouvait déjà vers 1630. Sur Pierre Daniel, voir H. Quentin, *Manuscrits démembrés*, *Rev bénédictine*, XXVIII, 1911, p. 257, et A. Wilmart, *Poèmes*. . dans *Revue bénédictine*, XLIX, 1937, p. 341 et suivantes. Je remercie tout particulièrement le conservateur de la Bibliothèque bodléienne qui a bien voulu consentir le prêt à Paris de ce précieux manuscrit.

4. Jean Bernier, *Histoire de Blois*, Paris, 1682, in-8° de 636-XLV p. Jules Laurand, dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. II, 1853, in-8°, p. 445 et suivantes.

5. Dom Noël Mars, *Histoire du royal monastère de Sainct-Lomer-de-Blois*, 1646, publiée par A. Dupré, Orléans, 1853, in-8°, et Blois, 1869, grand in-8°.

voici quelques indications : Mars était chargé de reconstituer l'histoire du monastère, il appartenait à l'équipe des Mauristes du début du XVIIe siècle et a transcrit, tels quels, les documents qu'il voyait. Son ouvrage n'est pas critique, il ne peut que nous indiquer ce que le religieux croyait lui-même; il avoue d'ailleurs qu'il a trouvé une pénurie étonnante de documents à Blois alors que, pour écrire l'histoire de Saint-Taurin-d'Évreux dont il était chargé auparavant, il disposait de beaucoup plus d'éléments. On retrouvera son ouvrage dans les manuscrits, cités plus haut, de Paris et d'Orléans; la publication supprime des longueurs et parfois des textes anciens. L. Delisle en a rendu compte dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* [1] en ajoutant l'édition de deux lettres (manuscrit de Paris, latin 12678) où Mars se plaint de la rareté des documents dont il disposait : il écrit en 1646, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre du silence qui recouvre à présent Saint-Lomer. Cette disparition peut être en partie attribuée aux guerres de religion : la violence de deux pillages, 1562 et 1568, n'explique cependant pas l'absence de tout élément prêté à l'extérieur, donné pour copie, volé, etc. [2]. Je signale pour n'y plus revenir qu'en 1791 il restait encore un fonds important de documents liturgiques dont l'inventaire est dressé par un huissier [3] : il nous décrit des rayons entiers « de vieux livres écrits en gothique et recouverts en parchemin », et il subsistait plus de six mille imprimés, dont il ne reste plus trace.

Après l'édition de Noël Mars, on attend jusqu'en 1908 l'article de J. Depoin sur les familles palatines [4], puis en 1912 paraît le livre de Lefèvre-Pontalis [5] qui est utile pour discerner les influences architecturales mises en œuvre à Saint-Lomer. Le Dr Lesueur, spécialiste de l'archéologie blésoise, édite en 1924 [6] un ouvrage sur Saint-Lomer, indispensable, et la même année on voit paraître une analyse de documents d'archives [7]. En 1925,

---

1. Léopold Delisle, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXI, année 1870, p. 103-110.

2. Le même fait se reproduit pourtant dans les archives civiles incendiées en grande partie lors de ces pillages. J. de Croy, *Cartulaire de la ville de Blois*... s. l., 1907, in-8°, p. IX.

3. Bibliothèque municipale de Blois, manuscrit 109. On possède un autre inventaire des livres de Saint-Lomer, daté de 1673, sous la cote 108.

4. Voir ci-dessus, p. 39, note 3.

5. E. Lefèvre-Pontalis, *Les Plans des églises romanes bénédictines* dans *Bulletin monumental*, 1912, p. 439.

6. Fr. Lesueur, *L'église et l'abbaye bénédictine de Saint-Lomer-de-Blois*, dans *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher*, XXV, 1924, Blois, pp. 60-162.

7. Trouillard, *Archives de l'abbaye de Saint-Lomer* dans *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher*, XXV, 1924, p. 31-35. Je n'ai pu

M. Samaran édite le jeu de Saint-Nicolas, joué au XVe siècle dans le cimetière de l'église du même nom [1], et en 1932, A. Betgé établit un catalogue dactylographié des actes antérieurs à 1108 conservés aux Archives du Loir-et-Cher : ce travail modifie quelques données de dates [2].

Solange CORBIN.

---

atteindre une étude de Voisins, *Notice sur l'église Saint-Lomer autrement Saint-Nicolas-de-Blois*, Paris, 1840, in-4°, 54 p.

1. *Romania*, 1925, p. 191-195.

2. Au dernier moment, j'apprends que M. l'abbé Sérot, curé de Sainte-Anne de Cambon, prépare une étude sur le culte de Saint-Lomer dont il possède des témoins jusqu'en Irlande.

ÉTUDES
SUR
LE ROMAN DE *PERCEFORÊT*

QUATRIÈME ARTICLE

LE PREMIER LIVRE (suite et fin).

IV. *Alexandre le Grand et la Grande-Bretagne* (chapitres XVIII-XXXIII).

L'auteur de *Perceforêt* s'étant donné pour but de magnifier, autant que faire se peut, « la vraie institution de chevalerie »[1], dont il fait du roi d'Angleterre Perceforêt le représentant le plus remarquable, il lui importe de rattacher l'origine et les aventures de ce prince à tout ce que l'antiquité offre de plus noble, de plus illustre et de plus glorieux, à Troie, à la Grèce, à Rome. Dans les chap. III à IX, il a montré comment Brutus, prétendu petit-fils du Troyen Énée, s'était établi dans la Grande-Bretagne, avant lui tout à fait sauvage et peuplée de géants[2], et, dans les chap. IX à XVII, comment ses descendants y ont régné jusqu'environ l'an 422 de Rome[3]. Il s'agit maintenant de lier leur histoire à celle d'Alexandre le Grand et, par lui, à la Grèce, à l'Inde et au prestigieux Orient. L'auteur de notre roman a donc imaginé de faire mourir sans postérité le roi Pyr de Grande-Bretagne, qu'il donne comme contemporain d'Alexandre, et, par une suite d'aventures merveilleuses, d'amener Alexandre lui-même en Angleterre, juste au moment où il convient d'y établir un nouveau roi, qui sera

1. Prologue ; éd. Vaganay, p. VI.

2. Cf. G. de Monmouth, 21 : « Erat tunc nomen insulae Albion, quae a nemine, exceptis paucis gigantibus, inhabitabatur ».

3. Leur histoire s'arrête en effet l'année de la prise de Gaza par Alexandre (331 av. J.-C., an 422 de Rome).

précisément Perceforêt, prince syrien protégé du fameux héros macédonien. Et cette intervention d'Alexandre est doublement significative : non seulement le conquérant de la Grèce, de la Perse, de l'Égypte et de l'Inde est une des figures les plus éclatantes de l'histoire du monde, mais on sait aussi que, depuis le *Roman d'Alexandre* d'Albéric de Pisançon, et surtout son remaniement par Alexandre de Paris et Lambert le Tors, Alexandre était considéré comme l'incarnation de toutes les vertus chevaleresques : on s'est plu, pendant tout le moyen âge, à voir en lui le roi magnifique, le « large donneur », le véritable modèle de la « largesse », vertu que l'on exaltait alors presque à l'égal de la « prouesse »[1] ; et notre auteur ne se fera pas faute de signaler ces qualités dès qu'il introduira son personnage : « Il estoit aorné de trois belles vertus, c'est assavoir Sens, Largesse et Proesse. Ces trois vertus lui firent conquerre tout Orient ». Rappelons aussi que, depuis le XIII^e^ siècle, Alexandre était un des Neuf Preux qui, dans la littérature du temps, faisaient pendant aux Douze Pairs de Charlemagne, et dont certains auteurs avaient aussi attribué à ce prince la création[2].

1° *Comment Alexandre devint le protecteur de Bélis de Gadres, le futur Perceforêt* (chapitres XVIII-XIX).

Comme il l'a fait au chapitre III pour Brutus, l'auteur commence par nous donner, non pas d'après Darès le Phrygien, ainsi que le disent les mss de la rédaction B, mais d'après quelqu'une des compilations d'histoire ancienne qui étaient si nombreuses à l'époque, une très rapide généalogie d'Alexandre[3].

---

1. Cf. P. Meyer, *Alex. le Grand dans la litt. franç. du m. â.*, 2 vol., in-16, Paris, Vieweg, 1886, t. II, p. 373 en particulier.

2. Voir P. Meyer, *ibid.*, p. 377 et suiv. ; *Bull. de la Soc. des anc. textes franç.*, 1883, p. 45-54 ; L.-F. Flutre, *Les « Faits des Romains » dans les litt. franç. et ital...*, Hachette, 1932, p. 178-187.

3. Toutes les citations seront désormais empruntées au texte imprimé qui, à partir d'ici, diffère beaucoup moins que précédemment des mss de la rédaction B.

L'an de la fondation de la noble cité de Romme quatre cens [1], Philippe, filz de Aminte [2], père d'Alexandre, saisist le royaulme de Macedoyne et le tint vingt cinq ans. Lequel, après qu'il eut vaincu les Athéniens et subjugué les Thessaliens, print à femme Olympiade, la seur du roy < des > Messoliens [3]. Et quant icelluy Philippe eut assiégé la cité de Mothonan [4], il y perdit ung œil par le coup qu'il receut d'une sagette ; et combien qu'il fust grandement marry de ceste adventure, toutesfois il n'en fist aucun semblant et ne laissa point de combattre les citoyens, et si vaillamment se porta qu'il obtint victoire et print la cité l'an de la susdicte fondation. CCCC.XXII. — Alexandre, le roy des Eperotaniens [5], oncle d'Alexandre le Grand et frere de Olympiade mere dudit Alexandre, fut occis des Sannites en Lucanie l'an de la fondation de la cité devant dicte. CCCC.XXVI [6]. — Alexandre doncques le Grand succeda au royaume de Macedoine après son pere au vingtiesme an de son aage ; lequel estoit aorné de trois belles vertus, c'est assavoir Sens, Largesse et Proesse...

Avec ce nouveau sujet, nous avons abandonné Geoffroy de Monmouth. Mais, tout de suite après ce préambule, nous nous rattachons à une autre œuvre littéraire, française cette fois, et de date plus rapprochée : les *Vœux du Paon*, composés avant le 9 septembre 1313 par Jacques de Longuyon [7], et qui sont une sorte de continuation de la partie de la branche II du *Roman d'Alexandre* connue sous le nom de *Fuerre de Gadres* [8]. C'est en effet dans l'épisode final de ce long poème que l'auteur de *Perceforêt* a pris le point de départ des aventures de son héros.

Il est inutile de rappeler ici, même brièvement, le sujet des *Vœux du Paon* ; on en trouvera l'analyse détaillée aux p. 6-8 de l'étude qu'Antoine Thomas lui a consacrée dans le tome XXXVI

1. Exactement 391.
2. Amyntas II.
3. Correction d'après les mss du groupe B. Il s'agit d'Alexandre 1er le Molosse.
4. Méthone.
5. Les Épirotes ; var. du groupe B : *Epirotariens*.
6. Exactement en 429.
7. Ed. R. L. Graeme Ritchie, dans *The Buik of Alexander*, 4 vol., in-8°, Edimbourg-Londres, 1921-29, pour la Scottish Text Society, New series 17.
8. Ed. E. C. Armstrong et L. F. H. Lowe, dans *The medieval french « Roman d'Alexandre »*, t. II, 1937, fascicule 37 des « Elliott Monographs », Princeton-Paris.

de l'*Histoire littéraire de la France*[1]. Il suffira de dire qu'à la suite de la réconciliation générale qui a marqué la fin de la guerre entre « Clarvus l'Indois » et Alexandre, celui-ci, vainqueur généreux, se fait le protecteur des princes qu'il a vaincus, adopte les enfants de ses adversaires tués dans la lutte et les associe aux bénéfices de sa victoire. Bétis et Gadifer de Gadres vont aussi devenir ses protégés et, par la suite, les principaux héros du roman.

Que les *Vœux du Paon* aient pu suggérer à notre romancier l'idée de leur donner une continuation, cela n'a pas de quoi surprendre : non seulement ce poème a eu un rapide et considérable succès, — qu'attestent les nombreux mss qui nous l'ont conservé, les traductions en néerlandais, écossais, espagnol, italien, qui en ont été faites dès le XIV^e^ et le XV^e^ siècle, les représentations figurées dont on trouve mention dans les œuvres du temps, les imitations qu'il a suscitées (*Vœux de l'Épervier*, *du Héron* ; sans compter les fameuses fêtes des vœux du Faisan, célébrées à Lille par Philippe le Bon le 17 février 1454), l'adoption dans certaines familles du surnom de *Baudrain* qui est celui d'un des héros[2], — mais surtout il était resté inachevé, et cette circonstance devait tenter deux autres continuateurs : Jean Brisebarre, qui lui donna une longue suite en vers dans le *Restor du Paon*, et Jean de le Motte, qui continua à son tour Brisebarre avec le *Parfait du Paon*, écrit vers 1340[3]. Or Jean de le Motte indique nettement dans ses premiers vers que Jacques de Longuyon avait « laissé son ouvrage » et abandonné « sans conclusion » :

> Vous avés bien oÿ tous les Veus du Pauon
> Et les faiz lesquelz fist Jacques de Longuïon.
> Or laissa il l'ouvrage et sans conclusïon...

Il n'est donc pas étonnant qu'un contemporain de Brisebarre et de le Motte ait eu l'idée de continuer lui aussi le poème et d'y « enter »[4] une nouvelle histoire de chevalerie.

Mais ce qui est curieux, c'est, comme l'écrivait Gaston Paris

1. Publié en 1927 ; p. 1-35.
2. Sur tous ces points, voir A. Thomas, *o. l.*
3. Sur ces deux œuvres, voir *ibid.*, p. 35 et suiv.
4. Le mot est de Jean de le Motte, v. 11.

en 1894[1], « que plusieurs mss des *Vœux du Paon* contiennent à la fin, avant le départ pour Babylone, les vers suivants :

> Que vous diroie-je ? Li roys tant sejourna
> Que Porus fu garis : Illande li dona ;
> Au Baudrain Cassiel Noruegue otroia,
> Et à l'enfant Betis[2] Engleterre donna.

Je cite, continue G. Paris, d'après le ms. B. N. fr. 2167 ; la même leçon se retrouve, sauf des variantes insignifiantes, dans le ms. de Londres *Add.* 16888 (Ward, p. 151) ; ces deux mss ne contiennent pas l'épilogue sur Tibaud et Henri, et peuvent conséquemment appartenir à la première rédaction. Faut-il voir dans ces vers, qui ne s'accordent pas avec ceux qui les précèdent et les suivent, le germe imperceptible d'où est sorti notre roman, ou au contraire une interpolation qui remonterait à ce roman même et en attesterait l'antiquité ? C'est une question qu'on ne pourrait résoudre que par une classification des nombreux mss des *Vœux du Paon.* »

Cette classification est maintenant faite ; on la trouvera au tome II, introd. p. XL et suiv., de la publication de M. Graeme Ritchie. Les 39 mss qui nous sont parvenus se répartissent, d'après cet éditeur, en trois rédactions : la rédaction *p q*, qui est la plus ancienne et représente l'état original, le ms. Douce 308 d'Oxford en étant l'exemplaire le plus satisfaisant[3] ; les rédactions *n* et *s*, plus récentes, plus complètes, plus parfaites aussi, grâce aux nombreuses adjonctions et suppressions qui, par rapport à la rédaction *p q*, constituent d'évidentes améliorations[4]. Or le ms. B. N. fr. 2167, cité par G. Paris, a été écrit en 1344 et appartient à la rédaction *s* ; le ms. Add. 16888 du British Museum, écrit au XIV^e^ siècle, appartient à la rédaction

1. *Romania*, XXIII, art. cité, p. 86, note.

2. Le futur Perceforêt.

3. Graeme Ritchie, *o. l.*, p. LXV-LXVI : « The redaction *pq* is the oldest, and no doubt represents the original state of *Les Vœux du Paon.* »

4. Id., *ibid.* : « The redactions *n* and *s* are fuller and more refined versions, containing many additional lines though also dropping others. The modifications made by the variants of *n* and *s* are, as a rule, clear improvements. »

n, qui est la plus récente des trois[1]. Les mss qui présentent les vers en question appartiennent donc non pas à la première rédaction, comme le supposait G. Paris, mais aux rédactions postérieures; et quoique ces rédactions aient dû suivre de très près la première[2], rien ne nous autorise à dire que ce soit elles qui aient fourni le « germe » du roman de *Perceforêt*.

Inversement, si l'interpolation relative à Bétis remonte au roman, elle atteste que celui-ci était connu avant 1344; mais alors pourquoi, dans cette interpolation, n'est-il pas question de Gadifer, à qui Alexandre donna l'Ecosse, et qui est, après Bétis-Perceforêt, le principal héros du roman, tandis qu'il y est déclaré que Porus reçoit l'Irlande et Cassiel la Norvège, ce qui ne se lit nulle part dans *Perceforêt*? Serait-ce à cause de l'information insuffisante ou d'une faute de mémoire du versificateur? Nul ne saurait le dire.

Nous tournons donc dans un cercle vicieux : la date de l'interpolation et la date de *Perceforêt* étant toutes deux inconnues et étant pour nous fonction l'une de l'autre, le problème ne pourra recevoir de réponse satisfaisante tant que nous ne connaîtrons pas par ailleurs et de façon précise l'une au moins de ces deux dates.

Quoi qu'il en soit, la fin du chap. XVIII et le début du chap. XIX de *Perceforêt* sont un bref résumé du *Fuerre de Gadres* et d'une partie des *Vœux du Paon*.

α) Le fuerre de Gadres.

Grâce aux trois vertus de Sens, de Largesse et de Prouesse qu'il possédait au plus haut degré, Alexandre parvint à « conquerre tout Orient, comme le tesmoignent les anciennes histoires, en moins de douze ans ». Cela fait, il se tourna contre Babylone: « Quant l'ost fut prest et appareillié, le gentil roy Alexandre se mist en chemin et passa par Inde la Maiour qu'il avoit mise en sa subjection. Ung soir son ost se logea en la province de Hosphac[3], auprès d'une cité qui estoit appellée

1. Id., *ibid.* : « The differences between *n* and *s* are comparatively slight, but on the whole *s* appears earlier than *n*. »

2. Cf. A. Thomas, *o. l.*

3. « Es vaulx de Josaphat », mss 106 et 345 ; « le val de Josaphat », *Paon*,

Galde [1], et au dehors de celle cité couroit une riviere qu'on appelloit le Far [2]. » Un de ses lieutenants, Parmenio [3], allant au ravitaillement, s'empare du bétail de la cité de Galde. Les gardiens vont s'en plaindre au seigneur de la ville, Gadifer. Celui-ci opère aussitôt une sortie et fond sur Parmenio et ses fourrageurs. Parmenio envoie Aristé [4] demander de l'aide à Alexandre; le secours arrive et un grand massacre a lieu de part et d'autre. Parmenio tue Gadifer d'un coup de lance; les gens de Galde sont vaincus, la ville prise, pillée et détruite.

On pourrait croire que le compte rendu que l'auteur de *Perceforêt* nous donne ainsi du « fuerre » de Gadres recouvre exactement celui qu'on trouve dans la branche II du *Roman d'Alexandre*. Il n'en est rien pourtant, et nous avons ici beaucoup de fantaisie. D'abord, le *Roman d'Alexandre* ne connaît pas la rivière du Far; celle-ci vient des *Vœux du Paon*, où d'ailleurs elle coule non pas près de Gadres, mais près de Phezon ou Ephèse (835, 1134, 1290, etc.). Quant au nom de Parmenio, il est assez surprenant, étant donné que les deux poèmes ne mentionnent ce lieutenant d'Alexandre que sous le nom d'*Amenidon* (*Paon*; cf. aussi *Perceforêt*, II, 17, 27) ou *Emenidon, -dus* (*Alex.*, I, 288, etc.; *Paon*, 122, 190, etc.); notre auteur ne s'y est pas laissé tromper et, recourant à d'autres sources, il a su restituer son véritable nom à ce personnage, déclarant nettement, chap. XVIII : « *Parmenio*, que plusieurs appellent *Amenidon* ». Puis, selon le *Roman d'Alexandre*, ce n'est pas Aristé qui va réclamer du secours auprès du roi de Macédoine, — Aristé a en effet refusé d'abandonner la bataille en un moment critique (laisse 14), — mais Aridé de Valestre (= Arrhidaeus, frère d'Alexandre), quand il voit les Grecs en danger d'être exterminés (laisse 47,

---

1193,...; « le val de Josafaille », *Rom. d'Alex.*, II, 21; cf. aussi l'*Historia de Praeliis* qui dit que, pendant le siège de Tyr, Alexandre envoya Méléagre contre « les Juifs de Josaphat et de Gad ».

1. « Galdre(s) », mss 106 et 345; « Gadres », *Paon*, 52, etc.; *Alex.*, II, 111, etc. Il s'agit de la ville de Gaza en Palestine. On trouve aussi dans *Perceforêt* la forme *Badres* ou *Brades*.

2. Cf. *Paon*, 835, 1134, etc.

3. Var. *Permenon*, ms. 106; *Permenio*, ms. 345.

4. *Aristés*, ms. 345; *Aristeus*, ms. 106.

vers 1087 et suiv.). Enfin et surtout, ce n'est pas Gadifer qui est le seigneur de la ville de Gadres [1], mais Bétis (*Alex.*, 1311; cf. d'ailleurs Quinte-Curce, IV, 6, 7; cf. aussi l'*Historia de Praeliis*, où c'est Bitizius qui commande à Gad); Gadifer n'est qu'un prince allié ou vassal de Bétis et, loin de périr dans la bataille, il blesse au contraire très grièvement Emenidus-Parmenio (*Alex.*, v. 1502 et suiv.), tandis que Bétis, lui, est tué lors de la prise de la ville (*Alex.*, v. 2105).

La suite va nous offrir des fantaisies encore plus curieuses.

β) Guerre contre Claurus l'Indois et pacification générale.

Après s'être emparé de la ville de Gadres, Alexandre continue sa marche vers Babylone. Il rencontre Cassanus [2], frère de Gadifer, qui se plaint amèrement de la mort de celui-ci et voudrait la venger. Alexandre compatit à sa douleur; il l'apaise et lui offre des compensations. Cassanus expose alors que Gadifer a laissé deux fils : Gadifer le Jeune [3] et Betis, et une fille, Fexomadés [4], que le vieux Claurus l'Indois [5] veut épouser de force. Claurus est justement venu mettre le siège devant le « chasteau de Fezon » [6], où les trois enfants se sont réfugiés après la mort de leur père. Cassanus demande à Alexandre de les défendre contre Claurus. Alexandre accepte (chap. XVIII).

Dans la bataille qui a lieu bientôt après (chap. XIX), Claurus est tué par Cassanus, qui périt à son tour. De toute l'armée

---

1. C'est sans doute le rapprochement Gadres-Gadifer qui lui a fait donner ce rôle par notre auteur.

2. Var. Cassamus, -mant du Larris, *Paon*, 118, 1139, 1946, etc.; Cassamus, ms. 345; Cassaynus, ms. 106.

3. Gadiffer de Pheson, dans *Paon*, 159, etc., son père étant Gadiffer du Larris, *Paon*, 59, 61, etc.; *Alex.*, II, 1189, etc.; cf. aussi *Percef.*, I, 97 : Gadiffer de Lairis.

4. Var. Fezonas, -nia, -nias, *Percef.*, I, 19, 24, 33; Fezomas, I, 19; Pixsonnas, IV, 1; Fezionas, -naz, -nades, Fezonyades, ms. 106; Fezomas, -zonias, ms. 345; = Fesonas, *Paon*, 396, 615, 668, etc.

5. Var. Clavrus, *Percef.*, II, 140; Clarvorum, II, 148; Clarvorus, Carvorus, ms. 106; Clarvorus, ms. 345; = Clarus, Clarvus, Claruus, Clarvori, etc., *Paon*, 134, 3053, etc.

6. Var Efeson, mss 106 et 345; = Fezon, Phezon, Efeson, *Paon*, 159, 724, 2080, etc. : Ephèse en Ionie.

du roi de l'Inde n'échappent que « trois hommes de nom » : Porus son fils, « Cassel, seigneur des Bradois » (ou Gadrois [1]), et Mariencus de Prise [2], oncle [3] de Claurus.

La paix est faite aux conditions suivantes, qui montrent bien la générosité d'Alexandre : Porus épousera Fezonas (Fexomadès) ; Betis épousera Ydoras [4] fille d'Antigonus [5] ; Cassel de Gadres épousera Edeas (ou Goras) [6], sœur d'Ydoras ; Marisian le Persant (Mariencus de Prise) épousera Heliot [7], leur cousine ; Gadifer le Jeune épousera Lydorie [8], nièce de Parmenio.

L'auteur de *Perceforêt* suit ici le poème des *Vœux du Paon*, sauf pour les premières lignes. Ce n'est pas en effet immédiatement après la prise de Gadres qu'Alexandre s'est mis en marche vers Babylone : entre les deux événements se placent, dans *Alexandre*, la prise d'Ascalon (branche II, laisse 110), l'entrée à Jérusalem (II, l. 111), la campagne de Perse contre Darius (II, l. 112 et suiv.), l'expédition dans l'Inde contre

1. Var. Cassel ou Cassiel de Badres, le Badrain, le Badrane, *Percef.*, I, 19, 25, 29 ; Cassel des Badrois ou des Bradois, mss 106 et 345 = Cassiel le Baudrain, *Paon*, 1023. — On notera à ce propos l'alternance constante, dans *Percef.* et dans *Paon*, de *b* et *g* à l'initiale des noms propres : Badres et Gadres, Baudrain et Gadrain, Badrois et Gadrois, Belinant et Gelinant, Barut et Garut, Boort et Goort, etc. C'est cette confusion qui a amené la transformation de Cassiel « le Baudrain » des *Vœux du Paon*, c.-à-d. « le seigneur de Baudre » ou de Bactre (capitale de la Bactriane), en Cassiel « le Gadrain, le Gadrois, de Gadres », seigneur de Gaza.

2. Var. Marisian, Maristant le Persan, Marsion, *Percef.*, I, 19 ; Marajens le Persant, ms. 106, Martijens de Perse, Martiien de Presse, Marsiien le Persan, ms 345 ; = Marcien des Vaux du Pas, *Paon*, 1069.

3. *Sic* dans *Percef.* ; mais lire comme dans *Paon* : « neveu ».

4. Var. Idore, Idorie, -rus, *Percef.*, I, 19, 59, 60 ; Lidore, I, 139 ; Ydorus, mss 106 et 345 ; = Idoire, Idorie, -rus, *Paon*, 396, 1757, 1929, etc.

5. Un des principaux lieutenants d'Alexandre ; var Antigonas, *Paon*.

6 Var. Edea, Goras, *Percef*, I, 33. 97 ; etc. ; Goras, ms. 106 ; Edeas, ms. 345 ; = Edea(s), *Paon*, 396, 531, 690, etc.

7. Var. Elyot, mss 106 et 345 ; = Elyot, *Paon*.

8. Var. Lidoire, -dore, -dorias, -doine, *Percef.*, passim ; Lidorias, mss 106 et 345 ; = Lidoine, *Paon*, 2415, « sœur de Pirrus de Monflour » le neveu de Parménion (*Alex.*, II, 1229 ; *Paon*, 80, 202, etc.).

Porus (III, l. 130-145), enfin la visite à la reine Candace (III, l. 246-271). En outre, dans certains mss, qui ne sont d'ailleurs pas les plus anciens, vient s'intercaler, entre la guerre contre Porus et la visite à Candace, un long épisode racontant la prise de la ville de Defur [1]. C'est de cet épisode qu'est parti Jacques de Longuyon, dont le poème débute ainsi :

> Après ce qu'Alixandres ot Dedephur conquis,...
> Chevaucha li bons roys, liés et gais et jolis :
> A Tarse va veoir la roÿne au cler vis,
> Candasse, qui l'avoit d'amourz lacié et pris...

Et c'est en se dirigeant vers Tarse, — et non, comme dit l'auteur de *Perceforêt*, vers Babylone, — qu'Alexandre rencontre Cassanus.

Par contre, le reste du chap. XVIII correspond exactement aux vers 7-180 des *Vœux du Paon*; et ce qui vient ensuite résume très brièvement le poème, mentionnant à peine ce qu'on a appelé « les accomplissements », c'est-à-dire les faits de guerre, et ne retenant que « les mariages » qui en forment le dénouement.

Mais dans tout cela les données fournies par le *Roman d'Alexandre* ont été particulièrement maltraitées, et déjà l'auteur du *Paon* en a pris fort à son aise avec son modèle. S'emparant des personnages que lui offrait l'*Alexandre*, Jacques de Longuyon a en effet bouleversé leur état civil, leur créant de toutes pièces des parentés et des alliances, allant même jusqu'à ressusciter les morts. C'est ainsi que Betis cesse d'être le « duc » de Gadres, qui périt dans la bataille, pour devenir un jeune homme donné comme fils à Gadifer, lequel est promu seigneur de la cité et par suite prend la place de Betis parmi les tués. Betis, dont Cassanus, frère de Gadifer, devient l'oncle, acquiert en outre un frère, qui s'appellera, comme son père, Gadifer, et une sœur, Fezonas. L'auteur de *Perceforêt*, qui adopte toutes ces inventions, renchérit encore sur elles : du roi d'Inde Clarvus qui, dans le *Paon*, était le frère de Porus, il fait « le vieil Claurus », qu'il transforme en père de Porus !

1. Cet épisode, qui forme une sorte de petit roman annexe, a été publié par M. Lawton P. G. Peckham dans le fascicule 35 des Elliott Monographs, *La Prise de Defur et le Voyage d'Alexandre au Paradis Terrestre*, Princeton, 1935.

2° *Alexandre en Grande-Bretagne* (chap. XIX-XXVIII).

A partir de ce moment, notre romancier s'affranchit de tout modèle précis pour donner libre cours à son imagination, ce qui ne l'empêchera pas d'utiliser quantité de réminiscences de ses lectures.

α) Couronnement de Betis comme roi d'Angleterre.

Les noces faites, Alexandre voudrait reprendre son expédition contre Babylone ; mais auparavant il accorde à son armée, fort éprouvée dans la bataille contre Claurus, un repos de deux mois. Porus le prie de lui faire l'honneur, pendant ce temps, de l'accompagner à Glodofar[1], sa capitale, où il doit se faire couronner. C'est une ville située « à deux journées de Gadres », près de l'île de « Ciceron »[2] (lisez *Citeron* = Cythère), « là où on adoroit la deesse Venus »[3]. Alexandre y consent. Arrivé à une lieue de Glodofar, il décide de faire « un pellerinage au temple de Venus ». Il y passe la nuit et y a un songe prophétique :

Cependant que le roy Alexandre estoit acousté sur une pierre dedans le temple pour soy dormir, il luy vint une vision merveilleuse : car il luy estoit advis qu'il estoit dedans ung bateau, et qu'il nageoit moult fort dedans la mer, et avoit vent et temps à souhait ; et luy estant en celle prosperité, s'esleva soubdainement une tourmente si merveilleuse qu'il cuydoit perir, et commença à regreter sa bonne fortune qui luy avoit duré jusques à ceste heure là, et moult se plaignoit des dieux de la mer qu'ilz le faisoient ainsi mourir avant qu'il eust mis en sa subjection la cité de Babilone. Et alors il luy fut advis qu'i⟨l⟩ luy vint au devant de luy ung vieil et ancien homme qui estoit vestu d'une noire cappe et qui luy disoit telles paroles : « Roy Alexandre, ne t'esbahiz point, car ceste tourmente tournera à bonne fin » ; et puis se departit de lui... Et tantost après, il lui estoit advis qu'il arrivoit en une isle moult belle et moult delectable, et luy estoit advis que, quand il fut là arrivé, que le peuple du pays venoit à luy et luy disoit ainsi : « Roy des roys en terre,

1. Var. *Godefar* ; ms. 106 *Goldofar*.

2. Var. ms. 106 : *Siceron*.

3. Géographie très flottante. Au début du chap. XX, l'auteur dira que Cythère est dans « la mer des Indes » ; de même II, 22 : « l'isle de la deesse Venus (est) en Inde ».

pourvoye nous d'ung roy, car le nostre ne vault riens. » Et adonc luy estoit advis qu'il departoit l'isle en deux, et puis il mestoit en chascune partie ung nouveau roy au gré de ceulx du pays. Et ce fait, le roi Alexandre en eut si grant joye qu'il s'esveilla.

Nous avons affaire ici à un vieux procédé épique, celui des songes prémonitoires, dont les exemples ne manquent pas chez Homère, dans l'*Énéide*, dans la *Chanson de Roland*, ni non plus dans les romans de la Table Ronde[1]. Il se combine en outre avec la scène de la tempête et du vaisseau guidé par les éléments, autre procédé non moins employé quand il s'agit de montrer la volonté divine se substituant aux calculs humains[2].

Après son pèlerinage à Cythère, en effet, Alexandre et sa suite reprennent la mer dans l'intention de gagner Glodofar. Mais ils sont surpris par une furieuse tourmente qui dure huit jours et qui, au bout de ce terme, les dépose en Grande-Bretagne. Ils abordent devant un temple de Vénus[3], « où il y avoit grosse assemblée des plus puissans du pays et du royaulme, qui estoient là assemblez pour avoir entre eulx conseil et pour avoir response de la deesse quel roy ilz esliroient sur eulx, car leur roy estoit trespassé qui estoit nommé le roy Pir, qui avoit povrement et meschamment regné sur eulx[4], en sorte que tous les princes et gens du pays en valoient beaucoup pis. Si estoient lors en grant desir d'eslire ung roy qui le royaulme et les gentilz hommes peust remettre en l'estat auquel ilz avoient esté auparavant. » Or Vénus leur avait promis qu'un roi leur viendrait ce jour-là par mer (chap. XX). Ils se réjouissent donc de l'arrivée d'Alexandre, « le plus souverain du monde, et devant lequel tous autres rois et princes baissent le col » (chap. XXI).

Alexandre, prié par les Bretons d'être leur roi, reconnaît en

1. Cf. R. Mentz, *Die Traümen in der afr. Karls- und Artus-Epen*, Marburg, 1887.

2. Qu'on pense à Ulysse, à Énée, à la navigation de saint Brandan, à la barque de Tristan, à la nef de Séraphe-Nascien, etc.

3. Le rôle de Vénus dans cette histoire est une réplique du rôle qu'elle a déjà joué dans l'histoire de Brutus, chap. VI.

4. Accusation gratuite portée par l'auteur (voir plus haut, commentaire du chap. III); peut-être est-elle amenée par le désir de faire un jeu de mots sur *Pir* et *pis*, *pire*.

tous ces événements l'intervention des dieux et la valeur prophétique de son songe. Il décide de faire Betis roi d'Angleterre et Gadifer le Jeune roi d'Écosse (chap. XXII). Débarquant au port de Tortonesca[1], il est accueilli par un beau discours de bienvenue, auquel il répond très courtoisement (chap. XXIII). Il ordonne de faire tous les préparatifs nécessaires pour le couronnement de Betis, qui aura lieu à Stancole[2], près du Hombre[3]. En attendant, fêtes, banquets, cortèges se succèdent, que l'auteur décrit avec complaisance (chap. XXIV). Une veillée des armes dans le temple de Vénus précède la cérémonie. A peine celle-ci est-elle commencée que des événements merveilleux se produisent. D'abord un « perron » de marbre supportant deux trônes magnifiques pour le roi et la reine a été disposé par des mains inconnues sur la place du couronnement. Puis, quand Alexandre prend la couronne royale et s'apprête à la poser sur la tête de Betis, cette couronne devient si large qu'il n'est plus possible de s'en servir. Un nain mystérieux apparaît et dit à Alexandre :

Gentil roy, ne prenez plus de peine de couronner ce roy d'une couronne de ce pays, car il n'en y a aucune qui luy fust bonne. Mais ayez ung peu de pacience, car tantost viendra celle dont il doit estre couronné, si comme la Sage Dame[4] me dit, qui de son lignage doit avoir mestier, ainsi que tesmoignent ses sors. Et pour faire honneur à celluy roy, elle a fait faire une couronne dont il sera couronné, et non point d'autre.

Puis, sans s'expliquer davantage, le nain disparaît (chap. XXV).

Un chevalier anglais s'avance alors et s'adressant à Alexandre :

Gentil roy (lui dit-il), ne vous esmerveillez de ceste chose, car se vous demouriez en ce pays deux moys, vous en verriez de trop plus merveilleuses; car auprès d'icy est la forest de Darnant, où il y a grant nombre de faées, qui font et ont fait par leur subtil art et enchantemens maintes choses subtilles et merveilleuses. Et sachez, sire, qu'il n'est homme qui puisse issir de la forest depuis qu'il est entré dedans ung arpent.

1. Totness, en Devonshire. Il est à noter que Brutus, lui aussi, avait abordé « au port de Toconiso » (lire : Totoniso = « in Totonesio littore », G. de M., 20); var. « de la Tamise », ms. 106; « de Totomse », ms. 345; « de Torinses », ms. de l'Arsenal.

2. Var. *Stancol, -cola, -tole, Scancole, -tole.*

3. Le fleuve Humber.

4. Une enchanteresse.

Désormais le ton est donné, et nous sommes dans l'atmosphère qui restera celle du roman jusqu'à la fin de ses six livres. Légendes, personnages, lieux, aventures qui caractérisent les romans de la Table Ronde, tout va s'y retrouver. En quelques chapitres déjà, nous avons une fée, un nain, une forêt enchantée, un perron merveilleux, des prodiges étonnants; et cela n'est qu'un avant-goût de l'extraordinaire fantasmagorie dans laquelle vont évoluer, tout au long de 500 chapitres, Alexandre, Betis, Gadifer et les gens de leur « maisnie ».

Mais reprenons la suite du récit. A peine le chevalier anglais a-t-il appris à Alexandre qu'il se trouvait en un pays soumis aux enchantements, qu'une messagère, accompagnée de deux écuyers, apporte une riche couronne de la part de sa dame. Alexandre voudrait lui demander qui elle est, mais elle s'en retourne aussitôt. Il envoie un chevalier à sa poursuite; celui-ci va l'atteindre, quand elle se change en cerf, ainsi que les deux écuyers, et s'enfonce dans la forêt[1]. Alexandre couronne alors Betis, qui lui rend hommage comme à son suzerain. La cérémonie est suivie d'un banquet et de diverses réjouissances, auxquelles succèdent des scènes d'enchantement et de féerie (chap. XXVI).

Pendant ce temps, un chevalier explique à Alexandre les secrets de la forêt de Darnant :

Au temps du roy Pemsil[2], qui fut pere du roy Pir, ... il y eut ung chevalier qui demouroit en ce pays en ung chastel situé sur la riviere du Hombre, qui occist ung chevalier qui estoit cousin du roy. Le roy Pemsil le fist chercher pour en faire la justice de luy, et le chevalier se retira en ceste forest luy cinquiesme de freres qu'ilz estoient; et sachez que jamais ne peurent estre trouvez, ains sont depuis tant multipliez qu'ilz tiennent les forestz si franches qu'il n'est chevalier de dehors, s'ilz le peuvent trouver dedans, qui jamais en puisse yssir... Le chevalier qui cel mal avoit fait estoit appellé Darnant; et ainsi est appellée la forest pour l'amour de luy[3]... Il ne peult

1. Nous apprendrons au chap. XXXIX que c'est la reine « de la Roide Montaigne » qui a fait faire cette couronne (cf. aussi, IV, 42).

2. Var. *Pensel* (voir plus haut la liste des anciens rois d'Angleterre) = Penissel, G. de M., 52.

3. Emprunt aux romans de la Table Ronde. La forêt enchantée de *Darnantes*, « qui marchissoit à la mer de Cornouaille et au roialme de Sorelois »,

demourer belle dame ou pucelle à deux journées à l'environ qu'il n'ait ou par force ou par enchantement.

Là-dessus, « le roy Betis respondit et dit que, s'il povoit vivre ung an sur terre, la chose ne demoureroit pas ainsi ». Nous avons là le point de départ d'un développement qui occupera une grande partie du livre I, exactement les chap. XXXIV à CVIII, et dont découleront les aventures qui rempliront les cinq autres livres.

Aux « jeuz et esbatemens faictz par art de nigromance » succèdent des danses, des « caroles », des parties de « tables ». Pour terminer la fête, Alexandre arme quatre cents nouveaux chevaliers (chap. XXVII).

Quelques jours après, les gens d'Écosse viennent à leur tour lui demander un roi; il leur donne Gadifer, frère de Betis (chap. XXVIII). Là-dessus, sans transition, l'auteur passe à un autre sujet, et nous ne retrouverons le roi Gadifer que 80 chapitres plus loin, à la fin du livre, où la description de son couronnement fera pendant au couronnement de Betis.

β) Institution des tournois.

Un jour Alexandre se remémore « le commencement de ses haultes entreprinses, et comment il se estoit fait enclorre une fois dedans ung tonnel de verre, si subtillement que eaue ne povoit entrer dedans, et si avoit air par les buses; et puis il se feist avaller dedans la mer et mener par longues cordes dedans une nef parmy la mer, car il vouloit sçavoir des merveilles qui sont dedans et comment les poissons se maintenoient [1]. Et en pensant à cela, il

est mentionnée dans l'*Estoire del saint Graal*, le *Lancelot en prose*, *Merlin*, le *Tristan en prose* et *Isaïe le Triste* (cf. L.-F. Flutre, *Table des noms propres contenus dans les romans du m. â.*). L'auteur de *Perceforêt*, qui la place au Nord-Est de l'Angleterre, en a tiré le nom de *Darnant*, qu'il donne à un chevalier rebelle et redoutable enchanteur. Plus loin, au chap. XXXVII, il parlera de la cité de *Darnantes* qu'on trouve au milieu de la forêt et qui est la résidence de Darnant.

1. Cet épisode de la descente au fond de la mer est traité longuement dans la branche III du *Roman d'Alexandre*, éd. citée, laisses 18-29, v. 364-595. Sur ses sources, voir Paul Meyer, *Alex. le Gr. dans la litt. fr. du m. â.*, II, p. 164, contredit par A. Henry, *Étude sur les sources du Roman d'Alex.*, *Romania*, t. LXII, 1936, p. 456-57; cf. aussi Dunlop, *History of fiction*, II, p. 129, et surtout Guillaume Favre, *Mélanges d'hist. litt.*, 2 vol. in-8°, Genève, 1856, t. II, *Histoire fabuleuse d'Alex. le Gr.*, p. 72, 77-78, 126-127, etc.

luy souvint aussi qu'il avoit veu, lorsqu'il estoit en ce tonnel de verre, ung poisson que on appelle chevalier de mer, qui ont les testes fassonnées en maniere de heaulmes, et au dessoubz tirant[1] une espée par le pommel, et par dessus le dos ung escu ; et là veist ce gentil roy les[2] poissons tournoyer et batailler les ungs contre les autres tant fort que c'estoit merveille de les veoir, en donnant l'ung sur l'autre grans coups d'espées, et aucunesfois ils occioient les ungs les autres[3] (chap. XXVIII).

Le souvenir de ces combats généralement non meurtriers donne l'idée à Alexandre d'en instituer d'analogues entre les chevaliers :

Quant le roi Alexandre eut cela ramené à memoire, il luy print vouloir de faire jouster les chevaliers et eulx esbatre à faire tournoys, affin que en temps de paix et de repos ilz peussent apprendre les armes sans occire l'ung l'autre, et affin que en temps de guerre ilz fussent mieulx instruictz et propres à grever leurs ennemys et eulx deffendre si on les vouloit assaillir (chap. XXIX).

Il fait alors part de son projet à Betis, à Gadifer, à Porus, à Cassiel de Gadres et aux chevaliers bretons, et leur dicte ses « ordonnances », qui formeront les statuts des futurs tournois :

Premierement, je vueil et ordonne qu'il ne soit aucun chevalier qui entre en l'esbatement, qu'on peult appeller l'escole de prouesse, que, s'il le poursuyt, qui n'en doive estre plus preux, plus hardy et plus habile aux armes[4]. Mais il convient qu'il n'ait en luy desloyaulté ne trahyson; et se doit garder de porter en cest esbatement armeure qui puisse frapper d'estoc, mais chascun porte son espée, son escu et son glaive pour jouster, et si se garde de frapper par derriere ung chevalier, ne de villaner l'ung l'autre tant comme ilz

1. Var. *tenant*, ms. 345.

2. Var. *ces*, ms. 345.

3. Ce commentaire est probablement dû à l'auteur de *Perceforêt*, car, d'après le roman en vers, les découvertes d'Alexandre se sont bornées à constater que les gros poissons mangent les petits. Quant aux poissons dits *chevaliers*, ils ont bien le museau complètement recouvert d'écailles, comme la tête, ayant ainsi l'air de porter un heaume, mais ils ne présentent rien qui ressemble à une épée. En réalité, comme nous le verrons plus loin, livre III, ch. XL, notre auteur pense ici à un tout autre animal, le narval ou licorne de mer.

4. Texte corrigé d'après le ms. 345 ; la leçon de l'imprimé est toute différente et forme contresens : « que, si on le poursuyt, qu'il soit preux, et hardy aux armes. »

auront le chief descouvert. Mais, s'il le peult conquerre et mettre à rençon par beaulx faictz, par force de bras, par ferir beaulx coups d'espée, tant qu'il l'ait mis à oultrance, cela luy acquerra honneur, louenge et pris entre dames et damoiselles[1] » (chap. XXX).

Un tournoi est aussitôt organisé pour le troisième jour. Chacun s'y apprête avec enthousiasme. Deux partis sont opposés l'un à l'autre : Betis et les chevaliers bretons d'une part ; Alexandre, Gadifer, les Grecs et les Écossais d'autre part. Et c'est alors la longue et minutieuse description des joutes, premier échantillon d'un genre qui plaît particulièrement à l'auteur et dont il donnera sans se lasser des variantes par dizaines.

L'endemain estoit le jour du tournoyement. Et quant ce vint le lendemain, grant deduit fut de veoir porter les jolivetez et noblesses[2] que dames et damoiselles envoyoient aux jeunes chevaliers leurs amoureux pour eulx parer pour l'amour d'elles. Et tantost aprés monterent les heraulx d'armes, qui alloient cryant par les tentes : « Montez à cheval, seigneurs chevaliers, montez et allez acquerre honneur ! car maintenant apperra la grant prouesse en la Grant Bretaigne qui tant y a dormy ». Et alors vous eussiez veu tirer chevaulx hors des estables, sangler et appareiller, chevaliers armer et parer de plusieurs nobles montures, et aller par devers les princes et seigneurs ; et eussiez veu lors dames et damoiselles par grandes compaignies aller vers les hourdz pour veoir les assemblées de chevaliers, tant noblement acoustrées que c'estoit merveilles ; et estoit un grant embrasement d'amours aux chevaliers amoureux. Et adonc passa premierement le roy Alexandre acompaigné de cent chevaliers du pays ; et après lui venoit le roy de Bretaigne acompaigné de cent chevaliers du pays ; et après eulx marchoit le roy d'Albanie[3] acompaignié de cent chevaliers tant de son pays que des isles voisines. Et quant ilz furent tous assemblez en la place, le roy Alexandre dist qu'il vouloit commencer le tournoy tout le premier contre le roy des Bretons, qui ja estoit appareillié pour commencer. Si s'en allerent es joustes...

Alexandre joute contre Betis, puis contre Claudius le prince de Carlion. Des coups terribles s'échangent. La mêlée devient générale ; des épées sont brisées, des lances rompues, des

1. « Il est curieux que dans *Huon de Bordeaux* (v. 3611) on mentionne un *faudestuef* donné par une fée à Alexandre *qui les tornois fist faire et estorer*. Je ne connais pas ailleurs cette légende sur l'origine des tournois » (Note de G. Paris, *o. l.*, p. 87).

2. Var. *les noblois*, ms. 345.

3. C.-à-d. d'Écosse.

heaumes et des boucliers fendus, des chevaliers désarçonnés. L'ardeur des combattants est si grande qu'ils commencent à perdre le contrôle d'eux-mêmes et risquent de se mettre à mal. Alexandre fait alors arrêter le tournoi et invite à un grand banquet tous les chevaliers et leurs dames.

Chacun retourne ensuite chez soi; en particulier la reine Lidoire, femme de Gadifer, se dirige vers l'Écosse, son nouveau royaume, escortée de sa belle-sœur Fezonas et d'un certain nombre de chevaliers et de nobles dames, tandis que la reine Idoras gagne Trinovant, capitale de l'Angleterre (chap. XXXI-XXXIII).

V. *Histoire de Betis-Perceforêt et de l'enchanteur Darnant* (chapitres XXXIV-CVIII).

Les chapitres qui vont suivre sont d'une importance toute particulière pour l'intelligence de la pensée profonde de l'œuvre. Celle-ci se propose en effet, croyons-nous, plus encore que de créer des titres de noblesse à l'aristocratie bretonne, de montrer la victoire progressive de la culture, de la civilisation, de la religion, sur la rudesse physique et intellectuelle, sur l'ignorance, la barbarie et la superstition. C'est là, semble-t-il, l'idée fondamentale du roman, le lien profond qui unit les parties extrêmes de cette vaste et complexe construction. Et de ce fait *Perceforêt* se place d'emblée dans un domaine aussi transcendental que celui des romans les plus spiritualisés de la Table Ronde, le *Lancelot* par exemple, ou la *Queste del saint Graal*. Deux institutions surtout sont célébrées comme dispensatrices de lumières, sources de bienfaits et de bénédictions, principes d'amélioration de la société et des mœurs : la chevalerie et le christianisme.

De la chevalerie, on vient de voir comment le roi Alexandre s'est fait le législateur, et nous avons dit combien tout le roman est l'exaltation des vertus chevaleresques.

Mais ces vertus de prouesse, de loyauté, d'abnégation ne peuvent suffire à triompher de la grossièreté des mœurs, du déchaînement des instincts, des ténèbres de l'ignorance, de l'âpreté cruelle du caractère humain. Il faut aux hommes et aux femmes, à tous les hommes et à toutes les femmes dans leurs

diverses conditions sociales, une croyance qui vienne guider leurs pas dans la voie nouvelle, vivifier leurs élans encore mal définis, initier au bonheur cette société régénérée; une croyance en un ordre supra-humain, en une divine providence, en une justice éternelle, en un Homme-Dieu rédempteur. L'introduction progressive d'un culte épuré de la divinité, tel est le second pivot autour duquel tourne notre roman. Mais ici l'auteur procède avec beaucoup de prudence, calquant la marche de son récit sur la lente progression des idées et des croyances; ce n'est que par degrés qu'il nous met au fait de ses intentions, qu'il nous dévoile le but auquel il tendait, sans que nous nous en soyons rendu compte, dès ses premiers chapitres; et l'on ne peut qu'admirer la maîtrise avec laquelle il prépare et achemine le lecteur, jusqu'à ce qu'il l'introduise dans le sanctuaire du vrai Dieu. C'est d'abord les pratiques de la magie noire, puis de la magie blanche, puis encore un temple « incogneu », environné de prestiges qui étonnent et terrifient, et qui opposent au grand Alexandre, — grand, mais condamné à ne pas échapper aux ignorances du paganisme, — plus d'obstacles qu'il n'est en état d'en surmonter; tandis que Perceforêt, appelé, lui, à d'autres destinées, verra ce temple lui livrer graduellement accès jusqu'en ses plus mystérieuses retraites (chap. LXVIII). A partir de ce moment, les allusions prophétiques se feront plus précises; comme dans les romans du saint Graal, les chevaleries « terriennes » deviendront « celestiennes »; petit à petit Perceforêt sera amené à élever un temple à la gloire de ce Dieu (III, 29) qu'il ne fera encore que soupçonner, jusqu'au jour où, la religion chrétienne étant publiquement prêchée en Grande-Bretagne, ses yeux définitivement ouverts par le baptême lui permettront de contempler ce que, pendant longtemps, il n'avait pu qu'entrevoir par les regards de la foi et de l'espérance (livre VI)[1].

Mais n'anticipons pas, et reprenons le cours du récit.

1. Cf. sur ce sujet Schmidt, *o. l.*, p. 74.

1°. *Les aventures de la forêt de Darnant; comment Betis reçoit le nom de Perceforêt* (chapitres XXXIV-XXXIX).

La première chose à laquelle songe Betis après son couronnement est de se faire bâtir « ung chastel grant et noble, où il se puisse retirer et herbergier par honneur, et recevoir grant nombre de gens ». Il charge de ce soin « ung ancien chevalier, Nicorant, qui estoit tenu et reputé pour moult sage », et, pendant ce temps, il ira « veoir les aventures » de la forêt de Darnant.

C'était « la plus belle forest qu'il avoit oncques veue, car elle estoit aussi unye comme une belle plaine, et n'y avoit herbes ne buissons dessoubz les arbres. Et les arbres qui là estoient, estoient si haultz que le tronc ou la flesche du moindre avoit bien soixante piedz de long; et estoient plantez ordonneement comme une droicte ligne, et avoit entre chascun arbre bien l'espace de dix dextres[1] ». S'enfonçant entre ces arbres, Betis arrive à un laurier aux branches étendues, « si grant que dessoubz le tour se fussent mis en l'ombre deux cens chevaliers; et avoit au dessoubz beau preau et sieges ordonnez si noblement que plus ne povoit... Le roy entra dedans le preau et regarda partout, et vit une moult belle fontaine, si descendi vers elle... Le roy regarda dessus ung pillier (qui était auprès), et auprès estoit une ymage de lecton qui tenoit ung cor moult beau; et tantost le roy print le cor et commença à le manier pour la beaulté qu'il veoit en luy; et incontinent l'ymage commença à sonner le cor si treshault que toute la forest en retentit[2]. Et quant le roy ouyt le cor sonner, il en eut moult

1. La forêt a « six journées de long et cinq de largeur », dira l'auteur au ch. XLIV.

2. Les automates font partie du bric-à-brac merveilleux des chansons de geste de basse époque contemporaines de *Perceforêt*; ainsi *Huon de Bordeaux*, v. 4562-66, *Le Bastard de Bouillon*, v. 3607-10, *Charles le Chauve*, v. 5700 et suiv., *Yde et Olive*, etc., décrivent des hommes de cuivre ou d'or articulés, manœuvrant des fléaux ou des cognées pour défendre le passage d'une porte. Voir Faral, *Sources latines des romans courtois*, Champion, 1913, p. 328-35; Dickmann, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste*, Champion, 1926.

grant merveille... Et puis regarda... et veit venir ung chevalier armé de toutes pièces ».

Le chevalier somme le roi de sortir de la forêt; celui-ci refuse; le chevalier le défie. Un combat acharné s'ensuit. Le chevalier a le dessous, s'enfuit et, pour mieux échapper, « gecte un enchantement : et fut alors advis au roy qu'il y eust entre luy et le chevalier une rivière courant de cent piedz de largeur ». Le roi éperonne son cheval, qui fait un grand saut; mais, en retombant, il s'abat par terre, car en réalité il n'y avait pas de rivière. Le chevalier pendant ce temps gagne du terrain. Betis continue la poursuite, quand, par un autre enchantement, il lui « fut advis que deux lyons luy couroient sus et l'aherdoient atout les dens. Adonc le roy tira son espée et fiert sur l'ung des lyons tant qu'il peut ramonner..., et le coup descendit en bas sans rien attaindre, et frappa sur la terre plaine ». Nouvelle avance du chevalier; nouvelle poursuite du roi; nouvel enchantement, « tel qu'il fut advis au roy que le chevalier retournoit pour jouster à luy ». Le roi s'élance, frappe dans le vide et passe par-dessus la tête de son cheval. Il se remet en selle, reprend la poursuite, et arrive dans une clairière au milieu de laquelle se dresse un château. Là, le chevalier fait volte-face et se rue sur le roi (chap. XXXIV). La lutte est longtemps indécise. Finalement, le chevalier, grièvement blessé, déclare à Betis qu'il se nomme Darnant l'enchanteur, qu'il règne depuis quarante ans sur cette forêt qui a été appelée de son nom après qu'il l'eut conquise par force d'armes dans sa jeunesse, et que les sorts lui ont appris qu'il vivrait « jusques adonc qu'il y aura ung roy en la Grant Bretaigne qui sera appelé Perceforest ». Betis lui répond qu'il est bien roi d'Angleterre, mais n'a pas pour nom Perceforêt. Il le somme de se rendre à sa merci; Darnant refuse; le roi lève son épée pour lui trancher la tête, quand l'enchanteur use une fois encore de son pouvoir : Betis s'imagine qu'il a devant lui une femme très belle et, qui plus est, sa propre femme Idoras. Il veut la prendre dans ses bras pour la baiser; mais son ennemi en profite pour lui percer l'épaule d'un coup de poignard. Comprenant sa méprise et le nouveau tour que lui a joué son adversaire, Betis frappe, et décapite Darnant. D'ailleurs, le nain mystérieux qui était intervenu lors de son couronnement lui apparaît de nouveau pour

l'exhorter à tuer le chevalier; il l'assure en outre qu'il sera toujours prêt à l'aider dans ses plus grands besoins[1].

Là-dessus arrive « une demoiselle plus belle que le beau jour », qui salue le roi, panse ses blessures, le mène au château de Darnant où tout le monde se réjouit de la mort de l'enchanteur, et le présente comme étant « le roy Perceforest qui de Darnant a esté dès long temps prophetisé ». Comme Betis s'étonne et se récrie, la demoiselle explique :

« Le chevalier que vous avez tué, qui Darnant estoit nommé, estoit d'Angleterre, et estoit l'ung des hommes qui habitast dedans ces forestz qui plus sçavoit de l'art de nigromance et de adjuremens et d'enchantemens, et qui plus de malfaçons en faisoit; car, entre ses malfaitz, il ne povoit demourer ne belle dame ne damoiselle si loing, s'il le povoit sçavoir, qu'il ne voulsist avoir ou par force ou par amours ou par enchantement. De quoy il a bien en ceste forest soixante bastardz habitans, tous chevaliers, et n'y a celluy qui ne se mesle d'enchantement; et si en a dix d'une dame qu'il eut espousée, qui fut fille du seigneur de Caerbrant[2], et tous sont chevaliers. Et sachez qu'il y en a bien cinquante qui devoient estre chevaliers au printemps; et n'y a pas huyt jours qu'il voulut veoir combien d'enfans ses fieulx avoient, mais il ne peut sçavoir le nombre, si en compta cent, tous chevaliers. Et si a quatre freres chevaliers preux et hardis, qui habitent en quatre forestz des plus grandes d'Angleterre[3], et n'y a celluy qui n'ait beaucoup d'enfans; mais Darnant en avoit le plus. Et sachez que des quatre freres, il n'en y a que ung bon, qui habite en la forest du Glat; et a à nom la forest du Glat pource qu'il y repaire une beste qui toujours glatist[4], et cœurt si tost que on ne la peult prendre. Et Darnant que vous avez tué estoit le pere, et avoit jetté pieça son sort pour sçavoir quant il mourroit; et son sort

1. Il est à peine besoin de rappeler combien enchanteurs et nains serviteurs de fées sont des personnages courants dans la littérature épique et narrative de l'époque : ainsi Maugis dans *Renaud de Montauban*, Auberon dans *Huon de Bordeaux*, Basin dans *Jehan de Lanson*, Perdiçon et Robastre dans *Garin de Montglane*, Robastre et Malabron dans *Gaufrey*, Maufumé et Balan d'Escalone dans *Charles le Chauve*, Galopin dans *Élie de Saint-Gilles*, etc. Cf. Fr. Wohlgemuth, *Riesen und Zwerge in der afr. erzählenden Dichtung*, Leipzig, 1907.

2. = Kaer Ebrauc, au nord du Humber? (God. de Monm., 27).

3. Voir leurs noms et les noms de leurs forêts, plus bas, au chap. XXXVII.

4. Souvenir du *Tristan en prose*, où l'on voit Palamède chasser « la beste glatissant ». En dépit de l'étymologie, l'édition imprime toujours fautivement « la forest du *Glar* ».

luy dist que ung roy d'Angleterre le tueroit. Donc luy demanda : Et comment est son nom ? Et son sort lui dist qu'il seroit nommé Perceforest... Aussi savons-nous bien que vous avez à nom Perceforest » (chap. XXXV).

Ainsi s'éclaire le nom de *Perceforêt*, incontestablement calqué sur celui de *Perceval* : c'est le nom que la divinité réservait au roi sans peur et sans reproche qui devait pénétrer le premier dans la forêt de Darnant, en percer les mystères et en dissiper les maléfices [1].

Quant à la demoiselle qui vient de donner ces explications, elle ajoute qu'elle se nomme Gloriande [2], qu'elle est la fille du seigneur de Listenois [3], et qu'elle a été enlevée par Darnant, qui voulait l'épouser. Bétis-Perceforêt, l'ayant ainsi délivrée en tuant son ravisseur, l'établit comme dame du château de Darnant et lui fait prêter hommage par tous les anciens sujets de l'enchanteur (chap. XXXVI).

La nouvelle de la mort de Darnant se répand rapidement. Le plus méchant de ses fils, Dragon (ou Dagon), alerte toute la famille : ses frères (Lizar, le Roux du Pin, Regnart [4], etc.), ses quatre oncles (Fromont de la Noire Forêt, Bruyant [5] de la Haulte Forest, Dagin [6] de l'Estrange Forest, Gelinant ou Belinant [7] de la Forest du Glat), ses cousins (Gelinant ou Belinant

1. Cf. encore I, f° 29, col. 1 : « Bien veingne le roy Perceforest qui a garanti et *couvert* (lire : *ouvert*) le mauvais pays de ceste forest » ; I, f° 121 : « Affin que nous et ceulx qui après nous viendront sceussent comment et par qui les forestz d'Angleterre furent *percées* et ouvertes encontre Darnant l'enchanteur et son lignage, qui closes les tenoient serrées par leurs enchantemens » ; et ailleurs : « celui qui a ouvert la forest ».

2 Ce nom se trouve dans les chansons de geste et les romans bretons ; cf. *Ogier* et les *Enfances Ogier*, où il désigne la fille d'un amirant ; *Jean d'Avesnes*, où il est porté par la femme du soudan de Damas ; *Tristan de Nanteuil* et *Charles le Chauve*, où il s'applique à des fées (et dans *Perceforêt* aussi Gloriande est une fée) ; *Tristan en prose*, où il est le nom de la fille du roi d'Irlande.

3. C'est, dans *Artur*, *Giron le Courtois*, *Lancelot en prose*, *Meliadus*, *Merlin*, la *Queste du saint Graal* et *Tristan en prose*, le nom du royaume de Pellès et de Pellinor.

4. Var. *Renart*.

5. Var. *Griant*, ms. 106.

6. Var. *Dagius* (cas sujet, = Dagins), *Dagni*, *Daquin*, *Dangin*.

7. Var. *Belignant*, ms. 106 ; *Belmant*, *Gelmant*, ms. 345.

le Jeune, Lionnel [1], Bones ou Sones, Barut ou Garut [2], Pinel [3], etc., tous fils de Gelinant du Glat). Ils envoient une partie de leurs hommes cerner le château et la forêt pour couper les voies à Perceforêt, et font occuper la cité de Darnantes, « car là seroit leur plus grant retraicte, car la cité seoit au meillieu de la forest Darnant » (chap. XXXVII).

Pendant que le lignage de Darnant se prépare ainsi à la lutte, Perceforêt prend congé de Gloriande, après avoir mis une garnison dans le château qu'il lui a donné. Gloriande fait ensevelir le corps de Darnant, mais, « pour la mauvaistié de luy, et affin que on ne l'ostast d'illec..., elle fist par conjurations que le corps ardoit tout dedans le cercueil et jectoit si orde fumée qu'on le sentoit à demy lieue près » [4] (chap. XXXVIII).

Perceforêt chevauche à travers la forêt et trouve d'autres « aventures ». En particulier, il rencontre deux des nèveux de Darnant, en tue un et fait l'autre (Pinel) prisonnier (chap. XXXIX).

2°. *La « queste » de Perceforêt* (chapitres XXXIX-LXVI).

Le roi Betis-Perceforêt était parti de Stancol pour la forêt de Darnant « si coyement que nul qui le congneust ne s'en apperceut », car c'était avant le jour et « tous ceulx de son hostel dormoient encore ». Quand ils s'aperçoivent de sa disparition, son frère Gadifer, le roi Alexandre et les chevaliers de leur suite s'inquiètent et décident d'aller à sa recherche. Ils partiront à dix, par groupes de deux : Alexandre et Floridas [5], Gadifer et le Tor de Pedrac [6], Porus et Cassiel de Gadres, Per-

1. Var. *Liomans* (cas sujet, = Lioniaus), *Lionnans*, *-naus*,

2. Var. *Garuc*, ms. 106.

3. Var. *Pimans* (cas sujet, = Piniaus), *Pinians*, *Piniaus*, *Pinaux*.

4. Cf. dans le *Lancelot en prose* la tombe enflammée de Siméon, etc.

5. Prince grec de la suite d'Alexandre, appelé Floridas de Defur, dans les *Vœux du Paon*, v. 3, etc.

6. Chevalier écossais, de son vrai nom Pedracus ; surnommé « le Tor (le taureau) amoureux d'Écosse » ou de Pedrac. C'est sur ce personnage que Fortia d'Urban, éditeur des *Annales de Hainaut* de Jacques de Guise, lesquel comme nous l'avons dit (voir Généralités, 3°), reproduisen un chapitre

dicas [1] et Lionnel [2], Estonné comte des Déserts d'Écosse [3] et Claudius de Bretagne, seigneur de Carleir. Ils parcourront tout le pays, jurant de ne passer qu'une nuit à chaque gîte tant qu'ils l'auront trouvé (chap. XXXIX).

Ils sont encore tous réunis quand un fils de Darnant, accompagné de vingt chevaliers, les attaque. Malgré leur supériorité en nombre, les assaillants ont le dessous, mais ils s'échappent grâce à un enchantement. La scène est assez grotesque :

Il fut advis au roy Gadiffer et aux autres qu'ilz fussent montez chascun sur ung asne. Quand ilz virent cela, ils furent tous si destonnez de leur veue que le roy dist à ses compaignons : « Seigneurs, je change de mestier : je suis devenu monnyer. — Par ma foy, dist le Tors, n'estes vous pas preudhomme. — Par ma foy, dist le roy, se je le suis, si ne le semble je pas. — Par ma foy, dist le Tors, je me changeray : je suis charbonnier; mon asne est tout chargé de charbon ». Donc dist Gadiffer : « Dieu vous meine à bonne feste, si r'irez à l'autre. — Beau sire, de quel mestier estes-vous, qui vous mocquez de mes denrées ? — Par ma foy, dist Gadiffer, je croy que ce soit beurre que je meine. — Donc, lui dist le Tors, portez en la cuisine, si mangerez la souppe ». Ainsi se debatoient les compaignons l'ung à l'autre par la fantaisie de leurs testes et par la force de l'enchantement. Mais le debat estoit plus grand entre Porrus et Estonné, car Porrus disoit à Estonné : « Beau sire, il m'est advis que vous menez pain; vendez nous en ». Et Estonné avoit toute la cervelle esmeue, si leur disoit ; « Mais vous, qui menez cervoyse, par mon chef vous ne irez plus avant que n'ayons beu »; et ahert l'asne de Porrus par le frain. Cassiel estoit du costé de Porrus, si luy dist : « Beau sire, nous bevrons, s'il vous plaist; nouveau marchant doit payer son entrée. — Par ma foy, puis que ainsi est, dist Porrus, je l'octroye. Mal œuvre qui ne se advance; prestez moy ung pot. » Donc alla Cassiel, qui estoit tout desvoyé, et luy cuyde donner ung pot, si lui donne son heaulme. Et Porrus s'en vint à son tonnel et cuyde prendre la broche. Et ce pendant l'enchantement fault, car il ne povoit plus durer.

Perceforêt, fait, à la p. 396 de son éd., un si étrange contresens. Il traduit, en effet, l'expression « illustris Pedragensis comes nomine Taurus » par : « le comte de Périgord », confondant *Pedragensis* avec *Petrocoriensis*, et ajoute une longue note pour expliquer la généalogie de la maison de Périgord.

1. Un des douze pairs d'Alexandre, d'après les *Vœux du Paon* ; var. *Perdiras*, *-duras*, *Persidas*.

2. Chevalier grec, à ne pas confondre avec le fils de Gelinant du Glat.

3. Chevalier écossais, « à qui le nom venoit de sa nature », et qui « se deffendoit si estonneement qu'il ne regardoit ne à sens ne à biens ».

Lors vint chascun en son bon sens, et voyent que Porrus tenoit la queue de son cheval et le heaulme dessoubz. Adonc se prindrent les compaignons tous à rire, et Porrus à estre marry (chap. XL).

α) Le groupe Alexandre-Floridas.

a) Histoire d'Alexandre et de la belle Sibille.

Après cette aventure, les cinq groupes se séparent pour battre en tous sens la forêt. Au soir du premier jour, Alexandre et Floridas arrivent au château de Sibille[1], « la Dame du Lac en la forest de Darnant ». C'est une cousine de Gloriande et, comme elle, une enchanteresse. Très heureuse de la mort de son brutal voisin, ainsi que tous les habitants de la forêt qui ne sont pas du lignage de Darnant, elle accueille avec empressement les deux chevaliers, sans savoir que l'un d'eux est Alexandre. Mais « cependant que la dame parloit au roy, elle le print à aymer ». Elle tente alors de le retenir; Alexandre s'en défend : « Dame, dist le roy, vostre mercy ; nous avons voué que jamais ne gerrons en ung lieu que une nuyt que nous n'ayons trouvé Betis » (chap. XLI). « Quant la dame entendit cela, elle pensa qu'elle en feroit autrement. Et ainsi feist elle ». Usant de ses talents, elle força le roi et Floridas à demeurer quinze jours auprès d'elle, tout en « cuydant n'y avoir demouré que une nuyt ». Bien plus, ajoute l'auteur, « fait bien mention le compte que la dame demoura enceinte du roy d'ung filz[2], dont de ce lignage yssit le roy Artus ».

Voilà donc encore habilement rattachée au grand Alexandre l'une des illustrations les plus fameuses de la Grande-Bretagne.

b) Alexandre au Mont de la Merveille.

Le lendemain de ce jour qui en a duré quinze, Alexandre et Floridas reprennent la quête de Betis-Perceforêt. Ils arrivent au Mont de la Merveille. Au sommet se trouve un temple rond, sans fenêtres.

1. Var. *Sebile*, *-bille*. Nouveau souvenir des romans arthuriens : dans le *Livre d'Arthur*, le *Lancelot en prose*, *Merlin*, la « dame du Lac » s'appelle Viviane ou Niniane; enchanteresse elle aussi, élève de Merlin, elle sera la mère adoptive de Lancelot.

2. Nous le retrouverons au livre II, chap. CIX, et surtout au livre VI, chap. XXIV. Il s'appellera Remanant de Joye.

(Dans ce temple) il y avoit quatre escarboucles... qui jetoient leur clarté contre ung mirouer dont la reverberation gectoit telle clarté par le temple, que on veoit partout clerement [1]... Et quant le roy regarde par la terre, il luy fut advis que c'estoit une abisme. Et encores luy fut advis que celuy abisme estoit tout pourplanté de glayves, les fers dessus, et si près l'ung de l'autre qu'il n'y avoit que ung pied entre deux... Lors gette ses yeulx au comble du temple et voyt, tout en icelle maniere que le fons estoit pourplanté de glayves, ⟨que⟩ le ciel en estoit pourpendu; et bien luy fut advis que chascun glayve deust tantost cheoir... Adonc regarda et vit qu'il y avoit ung autel ou parfond du temple, encloz de courtines moult belles.

On s'imagine la surprise d'Alexandre, qui se demande quel dieu on y peut adorer. Continuant avec Floridas d'explorer les lieux, il découvre, tout à côté du temple, « une moult belle salle et moult grande, et toute ronde; et avoit à la moyenne ung pillier qui soustenoit la voulte de la salle qui toute de pierre estoit [2] » (chap. XLII). Ils y retrouvent Gadifer et le Tor, qui s'étaient séparés d'eux après la bataille racontée au chap. XL. Gadifer leur montre, suspendu au pilier central, un écu portant un écriteau qui dit : « Chevaliers qui me regardez, à vous je me ottroye se vous me despendez ». Gadifer et le Tor ont déjà essayé de le soulever, mais sans y réussir. Floridas, puis Alexandre, essaient à leur tour et échouent également.

Que de fois, au long du roman, nous retrouverons des épreuves de ce genre, renouvelées de multiples scènes analogues des romans de la Table Ronde! Et naturellement le chevalier qui doit en triompher est le plus preux, le plus cour-

1. Sur le pouvoir lumineux de l'escarboucle dans la tradition médiévale, voir Faral, *Sources...*, p. 321-22.

2. Le donjon de Babylone, longuement décrit dans *Floire et Blanchefleur*, comportait trois étages voûtés, dont chacune des voûtes reposait en son centre sur un pilier unique. Dans la réalité, ce type d'architecture était assez rare. En France, les salles gothiques à support unique sont toutes carrées ou rectangulaires; une seule exception : la rotonde faisant partie des substructions de l'abbatiale de Saint-Michel de Cuxa (Pyr.-Orient.) et dite l'Église de la Crèche (cf. Enlart, *Manuel d'archéol.*, 3e éd., 1927, t. I, p. 242); elle est datée de l'an 1010. En Angleterre, au contraire, beaucoup de salles capitulaires sont construites selon ce principe; telles sont celles de Worcester, ronde, fin du XIIe s.; de Salisbury, octogonale, XIIIe s.; de Lichfield, de Lincoln, de Wolls, début XIVe, polygonales, mais dont la forme ronde s'accuse extérieurement.

tois, le plus loyal, le plus saint. Dans le cas présent, ce sera, on n'en peut douter, Perceforêt, que l'auteur représente comme un autre Galaad [1].

Poursuivant son inspection de la salle, Alexandre aperçoit sur l'un des côtés une petite fenêtre. Il frappe; un vieillard apparaît. Alexandre lui demande s'il peut parler au maître du lieu. « Impossible », répond l'homme. Et le roi de manifester sa mauvaise humeur :

« Il me semble (dit-il) que dans ce temple on tende à simples gens meurdrir et occire, car se une simple personne y arrivoit et il entroit dedans sans resgarder à ses piedz, il seroit mort, s'il avoit mille vies. Dont il me semble que ce n'est pas bien fait. » Et alors le vieillard lui dit : « Sire chevalier, vous estes mal advisé, car ce que vous cuydez n'est pas veritable; mais tousjours dit le simple sa simplesse, et le sage le sens. Et sachez, se vous n'eussiez vostre vue empeschée des tenebres de peché, ja n'eussiez esté si simple en [2] ce que avez veu, car le lieu n'est pas fait pour gens decevoir, ains est fait pour tous preudhommes recevoir, car c'est ung lieu sainct. Et vous sçavez que deux contraires choses ne se peuent accorder ne avoir [3] ensemble paix, ainçois y a toujours descorde et ne peuent approucher l'ung l'autre. Et ainsi est il de vous; car le lieu est tel que les preudhommes et les saincts y peuent entrer, et ne se trouve [4] chose dont ilz ayent paour ne qui leur soit contraire...; et vous, qui estes ordz de mescreance et de plusieurs

1. En voici encore, pour n'y plus revenir, un exemple entre vingt. Au chap. XLVIII, un des fils de Dangin est tué par Gadifer : « Gadiffer le fiert de son glaive en la poictrine, et luy fend l'escu, et luy rompt le haulbert, et luy passe le fer tout oultre la fourcelle, et fiert le fer du glaive demy pied en la branche du chesne qui estoit au dos du chevalier par derriere. Lors rompt le glaive par le meillieu, et Gadiffer passe oultre. Et quant le cheval sur quoy le chevalier navré seoit cuyt la lance rompre, il s'estraya et s'enfuyt parmi la forest, et le chevalier demeure pendant en la branche, enferré du glaive parmy la poictrine, tout ainsi que se on l'eust chevillé d'une cheville. » Peu après Sibille arrive près de l'arbre et déclare : « Je veulx et ordonne que ceste vengeance demeure en remembrance deux cents ans à tous ceulx qui cy passeront, et que nul vivant ne leur puisse donner aultre sepulture, ne les corps arracher ne remouvoir jusques au temps qui est dit, et que le chevalier qui les desferrera soit *le meilleur chevalier du monde, et le plus courtois, et le plus honneste entre dames et damoiselles, et le plus loyal en aymer par amours.* » Ce sera naturellement Perceforêt.

2. Édition : *de.*

3. Mss : *anouer.*

4. Mss : *et se n'y treuvent* (106), *ne sy ne troeuvent* (345).

autres pechez, si tost que vous vinstes près du lieu sainct, vous eustes hideur et paour de vostre contraire, car il vous fut advis, des biens qui dedans sont, que ce soient tous cousteaulx et espées, car le bien est contraire au mal. Et pour ce semble il aux bons que le mal soit [1] tous cousteaulx et espées, et aux mauvais il est advis que les biens soient tous glaives et espées. Si ne dictes nulle vilennie au lieu ni à celluy qui le garde, car le lieu fut fait en espece de bien, et celluy qui le garde ne veult fors que bien. » Alexandre proteste : « Les dieux ne m'ont pas monstré que je soye mal d'eux en mes besognes, car les dieux ont été pour moy en tout ce que j'ai eu affaire ». Et le prudhomme de répliquer : « De tant que les dieux ont plus esté pour vous et qu'ilz vous ont plus eslevé, de tant vous debvez vous plus doubter, car ceulx esquels vous croyez ne pourroient faire fors que mal, et combien qu'il semble aux gens qu'ilz ayent par eulx aucuns biens, c'est follement creu ; mais Fortune, qui se joue des biens de ce monde et des hommes temporelz et en donne plus à l'ung que à l'autre et ne luy chault à qui, tout ainsi subitement les reprend quant il luy plaist. Dont il me souvient maintenant que mon seigneur de ceans me dist, n'a pas ung moys, qu'il adviendroit ceste année une des grandes merveilles qu'il advint puis le commencement du monde; car il disoit qu'il se estoit apparu puis unze ans es parties de Grece ung oyseau qui est, depuis, tant cru que c'estoit une merveille à penser; mais que, au dernier jour de cest an, il seroit si grant que le monde luy seroit petit, car il environneroit de ses aelles la rondeur de la terre, et le lendemain le couvriroie [2] de mon mantel... Dont il m'est advis que Fortune et les mauvais esperitz qui se mussent es ydolles des folz creans ne font fors que eulx mocquer, et decevoir ceulx qui sont puissans et haultz montez es biens de Fortune. »

Alexandre insiste pour parler au maître de céans; « impossible », lui est-il toujours répondu. Tout ce qu'il peut obtenir c'est, de la fenêtre, le voir passer :

Adonc virent passer un homme de tresgrant aage, et voyent appertement que sa barbe estoit si grande et si longue qu'elle luy venoit jusques emmy la jambe, et estoit si treslongue qu'il en estoit par devant tout vestu, et estoit si tresblanche que c'estoit une beaulté à regarder; et avoit les factures du viaire si plaisant selon son aage, que on se delectoit a le regarder, car il avoit les yeulx vers, aussi beaulx et aussi clers et netz que ung homme de .xv. ans. Et le viaire avoit d'une couleur brune et palle; les sourcieulx grans et longz, aussi blans que noif [3], et se recerceloient en montant; et avoit le viaire

1. Édition : *soient*; correction d'après le ms. 345.
2. Éd. et ms. 345 : *couvriroit*.
3. Éd. : *noix*.

merveilleux appert et hardy par semblant selon son aage. Ses deux grenons luy lançoient a⟨s⟩ deux costez de la bouche si avant, que on boutast son poing parmy la recerceleure qui luy descendoit aval sur la poictrine... Il avoit si grant habondance de cheveulx qu'il en estoit tout vestu par derriere, et si estoient si longz qu'ilz luy venoient rez à rez du talon, et en avoit si grant foison que ceulx de devant, qui luy venoient par derriere descendans, se rassembloient [1] par les costez à la barbe qui le [2] couvroit par devant, si le couvroient si plainement qu'on ne veoit de tout son corps de nu que le viaire, et les bras qui couvers estoient d'unes manches larges de blanchet, et les piedz qu'il avoit aussi blancs que neyge. Et sachez tout certainement que sa barbe et ses cheveulx, qui luy couvroient le corps, estoient aussi netz et aussi demeslez que chascun poil sembloit ung fil d'argent bruny; et estoit advis à ceulx qui le regardoient que on les ouyt fourmier entour luy où il alloit; et estoient si blancs de tous costez que ce sembloit de luy chose celestiel.

Le gardien déclare que « nul ne peut parler à luy devant ce que ceans sera venu celluy qui doit despendre cest escu que vous povez veoir pendre au pillier », et prie Alexandre de quitter la salle, sous peine de malheur. Alexandre, levant alors les yeux sur « la liste de pierre sur quoy la vossure seoit », voit « que la liste estoit rengiée [3] tout autour, si dru comme ilz y pouvoient, de sergeans armez, dont chascun tenoit une arbalestre tendue, et avoit sur chascune encoché ung vireton de telle teste que pour froisser et tuer ung cheval ».

Là-dessus Alexandre et les siens se retirent, tout ébahis de ce qu'ils ont vu et entendu (chap. XLIII).

c) Alexandre chez Gloriande, puis chez la sœur du nain Pigniet, où Sibille le rejoint.

N'ayant pas réussi à percer le mystère du temple, Alexandre reprend avec Floridas la quête du roi Betis. En chevauchant, « le roy pensoit toujours à cest oysel qui devoit estre yssu de Grece .xi. ans avoit, et que depuis tel terme il estoit devenu si grant, et en l'année devoit devenir si petit »; et lui, « qui sage estoit, alla penser que c'estoit pour lui-même, qui devoit celle année mourir selon celle prophetie ». C'est en roulant de

1. Éd. : *se ressembloient.*
2. Éd et ms. 345 : *la*; ms. 106 : *lui.*
3. Éd. : *rongnie.*

telles pensées qu'il arrive près de la tombe où Darnant continuait à brûler dans son cercueil en dégageant une fumée infecte, puis, vers le soir du même jour, au château de Gloriande, qui n'est distant du château de Sibille que de six lieues. Il y vient juste à temps pour porter secours à la garnison, que les parents de Darnant tiennent assiégée ; et même, avant d'entrer, il a pu vaincre et faire prisonniers deux des neveux de l'enchanteur, Nasar et Fergus. Gloriande lui raconte alors ce qui s'est passé dans la forêt depuis une quinzaine de jours, en particulier les exploits de Perceforêt, et Alexandre apprend ainsi le nouveau nom du roi Betis (chap. XLIV).

Sibille, qu'il a quittée le matin même et qui voudrait bien savoir qui est l'hôte pour lequel elle a si vite éprouvé de l'amour, lui écrit pour lui demander son nom Alexandre répond qu'il le lui dira avant trois jours (chap. XLV).

Pendant ce temps, Pinel, neveu de Darnant, que Perceforêt a vaincu et pris au chap. XXXIX, vient de la part de ce dernier se constituer prisonnier entre les mains de la reine Idoras et lui raconte les exploits de son mari, dont elle était sans nouvelles depuis qu'il était parti de Stancole (chap. XLVI).

Le lendemain, Alexandre se remet en chemin. Passant près du Chastel du Lac, il pense à la requête de Sibille et, pour lui faire connaître son nom, grave sur l'écorce d'un tilleul les mots suivants : « Celluy qui couronna le roy Perceforest vous envoye son nom », et en fait avertir Sibille. Celle-ci vient, voit l'inscription et envoie demander dans les villes d'alentour qui est celui qui couronna Perceforêt.

Alexandre et Floridas, poursuivant leur « queste », rencontrent quatre chevaliers qui s'apprêtent à pendre un nain — celui justement qui est intervenu au couronnement de Perceforêt, — pris par eux alors qu'il portait dans ses mains la tête de Darnant pour la montrer aux gens de la région et leur apprendre qu'ils étaient débarrassés de leur tyran. Nos deux chevaucheurs fondent sur eux ; après une lutte terrible, où les épées frappaient de tels coups sur les écus et sur les heaumes « que ce sembloit que ce fussent charpentiers en la forest », et malgré les enchantements que lancent leurs adversaires, il les tuent tous les quatre, à savoir Dagin, frère de Darnant, son fils et deux de ses neveux. Eux-mêmes sont blessés et trouvent

asile et soins au château de la sœur du nain, où ils restent une quinzaine de jours, jusqu'à ce qu'ils soient guéris (chap XLVII).

Sibille a appris que le chevalier qu'elle aime et dont elle attend un fils est Alexandre. Elle décide d'aller le retrouver chez la sœur du nain. Accompagnée de ce dernier, dont nous apprenons enfin qu'il s'appelle Pingniet [1], elle se met en route cette nuit même; mais elle est prise avec son compagnon par quatre chevaliers fils de Dagin. Ceux-ci s'apprêtent à pendre le nain, quand Gadifer et le Tor, qu'Alexandre et Floridas avaient laissés au Mont de la Merveille, surviennent, tuent les quatre chevaliers, délivrent Sibille et le nain, qui continuent leur route et arrivent bientôt auprès d'Alexandre (chap. XLVIII-IL).

β) Le groupe Gadifer-le Tor.

Suivant la loi d'alternance et de parallélisme, qui est habituelle dans les compositions narratives au moyen âge, l'auteur abandonne provisoirement les personnages dont il parlait pour nous entretenir tour à tour des autres héros. C'est ainsi qu'il va nous raconter successivement les aventures arrivées aux quatre autres groupes de « quêteurs ».

Gadifer et le Tor, après avoir quitté, au chap. XL, Alexandre et Floridas, tombent dans une embuscade dressée par quatre fils de Darnant (chap. L); ils en sortent victorieux et passent la nuit dans un château voisin (chap. LI). Le lendemain, ils reprennent leur « quête » et rencontrent Malebranche, fils de Darnant, accompagné de cinq chevaliers Un furieux combat a lieu; les cinq chevaliers sont tués; Malebranche, grièvement blessé par le Tor, s'entoure de fumée par enchantement et tente de fuir vers son château. Mais Gadifer, « qui estoit au-dessus de la fumée », voit son manège, s'élance après lui et le tue dans la cour du château, où, d'ailleurs, il est fait prisonnier, le portier ayant refermé la porte derrière lui (chap. LII). Le Tor s'installe devant cette porte, faisant à lui seul le siège du château et tenant en respect tous les occupants privés de leur chef. Attaqué par Aigret [2], fils de Gelinant du Glat et

1. Var. *Pingnet, -gnié, Piniel.*
2. Var. *Egret.*

neveu de Darnant, il triomphe de lui. Il reste ainsi quinze jours, tuant quatorze chevaliers (chap. LIII-LIV). Enfin, aidé par Liriope, fille de Darnant, que les cruautés de son père ont excédée et qui abandonne le parti de ses frères, il entre par ruse dans le château, où il retrouve Gadifer (chap. LV).

γ) Le groupe Porus-Cassiel.

Porus et Cassiel, partis d'un autre côté, ne rencontrent aucune « aventure » le premier jour et passent la nuit dans la campagne. Le lendemain, ils tuent quatre chevaliers du lignage de Darnant, puis deux autres, et trouvent un gîte dans le château de ces derniers. Le troisième jour, Cassiel tue Bruchier [1] de la Noire Forest, neveu de Darnant, et Porus les deux fils de Bruchier, délivrant ainsi Filote, une demoiselle à laquelle ces chevaliers félons voulaient faire violence (chap. LVI-LVII).

δ) Le groupe Perdicas-Lionnel.

Perdicas et Lionnel ont des aventures du même genre : en trois jours, ils tuent six chevaliers parents de Darnant, en font six autres prisonniers, et délivrent eux aussi une demoiselle [2] (chap. LVIII-LX).

Au début du chap. LX, on lit, sur la condition des chevaliers et le comportement d'Alexandre à l'égard de ses gens, les considérations suivantes, que rien ne rattache à ce qui précède ni à ce qui suit :

Cy dit le compte que, à icelluy temps, tous ceulx qui estoient aornez de sens et de bonnes meurs et hardis de cuer et fort⟨s⟩ et personnables, ilz estoient tenus pour gentilz hommes, dont qu'ilz venissent, et devenoient chevaliers s'ilz en avoient voulenté ; et pour ceste cause, y avoit il tant de chevalerie en icelluy temps. Mais il y en avoit qui n'avoient fors que ung cheval, ung escu, une espée, ung heaulme et ung glaive, et le residu de

1. Var. *Bruchier*, *Bruhier*.

2. Darnant, ses fils et tous les chevaliers de son lignage avaient en effet pour habitude de ravir et violenter les dames et damoiselles qui leur plaisaient (cf. chap. XXXV). Aussi celles-ci deviennent-elles toujours les auxiliaires de Perceforêt et de ses quêteurs : « Perceforest et tous ceulx de la queste sont aymez et desirez de toutes les jeunes dames et damoiselles de la forest pour le servage et la honte et blasme dont elles seront ostées par eulx » (chap. LVII).

leur corps estoit tout nud. Et sachez que en telz armeures entroient ilz hardyement es batailles. Mais, à icelluy temps, ung chevalier ne daignoit ferir ung autre fors par devant; et ilz sçavoient adonc le tour du baston, si se couvroient : dont les riches, les puissans, qui bien estoient armez, faisoient les grans coups quant ilz se combatoient contre les chevaliers mal armez. Et pour ceste cause conquist le roy Alexandre tout le monde, car il tira avec luy tous les plus preux du monde et les mieulx armez, par sa largesse et pour tant qu'il les sçavoit bien honnorer et chier tenir selon ce qu'ilz estoient. Et combien qu'il eust peu de gens, ilz estoient preux et hardis et bien armez, et si aymoient leur seigneur, et si desiroient à conquerre honneur; et ilz avoient seigneur qui bien sçavoit les preux exaulcer de louenge et d'honneur et enrichir de beaulx dons, et par ceste voye en avoit il les cueurs; si en valloit mieulx ung cent que deux cens d'autres. Et pour tant ne doit avoir nul prince fiance en grans gens se il n'est aymé d'eulx, car plus en y a plus a d'ennemys.

ε) Le groupe Estonné-Claudius.

Estonné, comte des Déserts d'Écosse, et Claudius de Bretagne, qui forment le dernier groupe de quêteurs, n'ont pendant trois jours aucune aventure; le quatrième, ils tuent sept chevaliers ennemis, dont Dagon, fils de Darnant. En en poursuivant un huitième, Claudius tombe dans une rivière et, sous l'effet d'un enchantement jeté par son adversaire, manque de se noyer. Des pêcheurs le ramènent évanoui dans leurs filets. Deux demoiselles l'emportent dans leur château et le soignent (chap. LXI) [1].

1. On trouve dans ce même chapitre des remarques sur la frugalité des hommes d'alors : « Au temps qui estoit lors, ung homme eust bien esté sans manger trois jours; les gens de adonc estoient de plus forte complexion et ne estoient pas si delicieusement nourris comme ilz sont de present »; déjà, au chap. LVI, l'auteur avait noté que « on ne beuvoit alors pas tant de vin que on fait maintenant ». On retiendra aussi cette manière d'accommoder la viande à la façon d'Écosse : (nos quêteurs campent en plein air; Estonné a tué un cerf) « lors tira son espée et s'en vint à la branche d'ung arbre et y fait ung grant trou, et puis fend la branche bien deux piedz, et boute la cuisse du cerf entre deux, et puis prend le licol de son cheval et en lye la branche, et destraint si fort que le sang et les humeurs de la chair saillent hors, et demeure la chair doulce et seiche. Lors prend la chair et oste jus le cuir, et la chair demeure aussi blanche comme si ce feust d'ung chappon... Lors met la main à sa selle en ung lieu qu'il y avoit, et tire hors sel et pouldre de poivre et de gingembre meslé ensemble, et le jecte dessus et le

Le cheval d'Estonné a été tué; le comte voudrait trouver une autre monture :

Il commence à courir par la praerie comme desvé, pour voir s'il pourroit trouver ne cheval ne jument sur quoy il peust monter. Quant il eut grant piece couru, il regarde en la vallée ung troupeau de jumens, et s'en vint celle part pour veoir s'il en pourroit une tenir. Lors regarde et voit en la moyenne une jeune jument si puissante et si grande comme si ce fut le cheval du roy, et pensa, s'il povoit avoir celle jeune jument, qu'il monteroit sus, combien que à icelluy temps ung chevalier ne povoit avoir plus grant blasme que de monter sus jumens, ne on ne povoit ung chevalier plus deshonnorer que de le faire chevaucher une jument pour le blasme; et tenoit on depuis que c'estoient chevaliers recreuz et de nulle valeur, ne ja puis chevalier qui aymast son honneur ne joustoit à luy ne frappoit d'espée non plus que ung sot tondu. Mais Estonné ne regarda pas au blasme...

Cet épisode a probablement été inspiré par la scène fameuse du *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes, où l'on voit Lancelot, par amour pour Guenièvre, monter dans la charrette ignominieuse, au risque de perdre son honneur de chevalier. C'est donc en un équipage indigne de lui qu'Estonné se met à la recherche de son compagnon Claudius. Cela ne l'empêche pas de lutter en chemin contre trente chevaliers conduits par Aigret [1], fils du Roux du Pin et petit-fils de Darnant, et par son oncle Fromont, et d'en triompher (chap. LXII-LXIII). Après de dures mêlées, où « les autres martelloient sur son escu si dru que ce sembloient bateurs en granges », il finit par retrouver Claudius (chap. LXIV).

ζ) Formation d'une seconde équipe de quêteurs de Perce-forêt.

Tandis que tous ces événements ont lieu dans la forêt de Darnant, la reine Lidore, que nous avons laissée au chap. XXXIII, est arrivée en son château du Chef d'Écosse. Au bout de huit jours, elle s'étonne que son mari, le roi Gadifer, tarde tant à la rejoindre. Elle envoie un des chevaliers de

frotte sus bien fort, puis le couppe... ». — Ces habitudes sont tout à fait en accord avec ce que Jean Lebel (éd. Viard et Deprez, t. I, p. 50-52), repris par Froissart (éd. Luce, t. I, p. 51), rapporte des Écossais.

1. A ne pas confondre avec Aigret, fils de Belinant du Glat, tué par le Tor, chap. LIV.

sa suite, Dagon de Roche Dure, s'informer auprès de la reine Idorus d'Angleterre qui, de son côté, a gagné sa capitale de Trinovant [1]. Idorus apprend alors à Dagon que son mari Betis lui non plus n'est pas arrivé, et qu'elle est dans les mêmes inquiétudes que sa belle-sœur. Dagon et douze autres chevaliers (le Bossu de Suave, Tracemont [2], Caerleir [3], Maradux [4], Lonnersep [5], Hamar [6], Scancol [7], Assaracus, Menelaus, neveu d'Alexandre, etc.), se mettent à leur tour à sa recherche (chap. LXIV).

η) Suite des aventures du groupe Gadifer-le Tor.

L'auteur nous ramène au château de Malebranche, où il a laissé, au chap. LV, Gadifer et le Tor en compagnie de Liriope et de sa fidèle compagne Lisenne [8], et nous montre la vengeance que ces jeunes filles vont tirer de leurs oppresseurs mis à mort par les deux chevaliers :

Sachez que Lysenne, que Malebranche avoit ravie maulgré elle, feist tantost assembler tous les chevaliers qui mors estoient par la main de Gadiffer et du Tors, et les fist mettre emmy la praerie sus la croupe de la montaigne, puis fist planter autant d'estages qu'il y avoit de corps tout à la ronde ; puis fist la plus grosse mettre en la moyenne, et là fist lier Malebranche pour ce qu'il luy sembloit qu'il l'avoit deshonnorée, et les autres tout entour. Et puis les fist esprendre de feu par ses enchantemens, en telle façon que la flamme alloit dessus eulx cent coudées de haut. Et sachez que les corps n'ardoient en riens, ains demouroient entiers. Si dit le compte que le feu ardit l'espace de quarante ans, de quoy la montaigne fut appellée dès lors en avant la Montaigne Ardant (chap. LXIV) [9].

1. Var. *Trinovacum*, *Trenovant*, = Trinovantum (G. de Monm.). C'est le nouveau nom de la ville de Troie la Neuve, fondée par Brutus. Elle s'appellera ensuite Londres.

2. Var. *Cracemont*, *Tratemont*, *Trachemont*, *Trace Mocille*, *Kuremont*.

3. Var. *Carleir*, *Ricarleir de Caerbrant* ou *de Carabrant*.

4. Var. *Maradeux*. Autre forme de *Meriadeuc ?*

5. Var. *Lonnerserp*, *-zerp*, *-set*, *Lonversep*, *-sex*, *Losversep*, *Louvezerp*, *Lonnestop*.

6. Var. *Tamar*, *Thamar*, *Chamar*.

7. Var. *Scantole*, *Stancol*.

8. Var. *Lisane*, *-zanne*. Quant à Liriope, c'est le nom de l'héroïne du roman arthurien *Floris et Liriope*, par Robert de Blois.

9. C'est un trait à noter que toutes les jeunes filles que Darnant et ses fils ont enlevées et séquestrées dans leurs divers châteaux de la forêt connaissent

Gelinant du Glat, d'autre part, « qui estoit le plus sage des freres de Darnant et qui mieulx entendoit à raison », voyant le massacre que les amis de Perceforêt faisaient de ses fils, de ses frères et de ses neveux, voudrait intervenir et réconcilier la lignée de Darnant avec le roi d'Angleterre. Son frère Bruyant de la Haulte Forest s'y oppose, rallie tous ceux qui sont de son avis et se dirige vers le château de Malebranche pour se joindre à son neveu, dont il est sûr. Mais en chemin, il apprend que ce neveu est mort et que Gadifer et le Tor sont maîtres du château. Il met alors, avec sa troupe, le siège devant Malebranche; mais Liriope réussit à faire sortir secrètement une servante qui avertira les demoiselles des autres châteaux de la forêt, qui à leur tour alerteront les amis de Perceforêt (chap. LXV-LXVI).

3°. *Suite des aventures de Perceforêt : Perceforêt au temple rond du Mont de la Merveille* (chapitres LXVII-LXX).

La loi de l'entrelacement des scènes et des personnages nous fait revenir au héros principal, le roi Perceforêt, qu'à la fin du chap. XXXIX nous avons laissé dans la forêt de Darnant. Il reprend sa marche, en quête de nouvelles aventures, et rencontre Lionnel, fils de Belinant II du Glat, qui lui déclare abandonner le parti de Darnant, lui fait sa soumission et lui apprend que Gadifer et le Tor sont au château de Malebranche. Perceforêt promet à Lionnel de le faire chevalier et l'envoie à Trinovant porter de ses nouvelles à la reine Idoras. Là, Lionnel retrouve son oncle Pinel, ses cousins Lienor et Persidés, qui ont été faits prisonniers par les quêteurs et envoyés par eux à la reine (chap. LXVII).

Poursuivant sa route, Perceforêt arrive à son tour au Mont de la Merveille et à son temple rond. Il trouve lui aussi le vieil

---

l'art des enchantements et se vengent sur les cadavres de leurs ennemis. On pourra rapprocher de ce passage ce qui a été dit au chap. XXXVIII de Gloriande et de Darnant, au chap. XLVIII de Sibille et du fils de Dagin tué par Gadifer; et il y a dans le roman nombre d'autres scènes du même genre.

homme chevelu [1]; mais, spectacle auquel il n'a pas été donné à Alexandre d'assister, il voit le vieillard se diriger vers l'autel qui est placé sur l'un des côtés du temple et tirer les courtines qui l'entourent.

Dont veit apertement qu'il y avoit sur l'autel une aumaire si noble d'ouvrage que c'est merveille, car il y avoit par dessus ung tabernacle si bien ouvré que on povoit, et luy estoit advis que ce fust tout de fin or; et l'aumaire estoit toute par dedans de fin or, estincelée de pierres precieuses qui jettoient merveilleuse clarté. Et emmy l'aumaire pendoit une lampe moult belle à chaînes de fin or et ardoit clerement. Quant le roy vit la lampe qui ardoit si cler, et [que la lampe et] la lueur qui dedans estoit si clere que fin cristal, et dont print il à regarder la flamme qui yssoit hors de la lampe qui estoit trop merveilleuse, car où la flamme qui yssoit de la lampe qui estoit tout ung elle se partoit en hault en trois pointes merveilleuses, car celle de la moyenne estoit tout aussi blanche que neige, et si lançoit plus amont que les autres de costé. Et sachez que celle à dextre estoit aussi vermeille que sang, et celle à senestre avoit couleur de feu materiel... Lors le preudhomme s'estoit mis sur ses coustes et à genoulx par devant l'autel, et fut en tel point l'espace d'une lieue de terre. Et adonc se leva et s'enclina vers l'autel, et puis print ung encensoir de fin or et encensa l'autel tout autour par trois fois, puis s'en revint par devant l'autel et s'enclina, et puys s'en revint à la voye par dessus les glaives tout ainsi que ayr [2].

Or, en maniant son épée, Perceforêt, qui était resté sur le seuil par crainte de tomber sur les pointes des glaives, heurte le pavement du temple; alors qu'il croyait avoir un gouffre devant lui, ce pavage n'était placé qu'à un demi-pied de profondeur. Il tâte et retâte avec son épée, trouve un sol dur, s'enhardit à y poser le pied : le sol résiste, « dont se pensa qu'il passeroit sus, car d'une mort il n'avoit que à mourir ». Il prend ses armes et, précautionneusement, avance; il arrive ainsi devant l'autel et adresse une prière « à Marcus son dieu et à dame Venus sa deesse, et à plusieurs autres que il avoit accoustumez de prier ».

Mais si tost que il les eust nommez, il ne vit entour luy non plus que s'il eust eu les yeulx crevez; et si fut frappé sur son heaulme, ne sceut de quoy,

1. Les descriptions du temple et de l'homme données aux chap. XLII et XLIII sont ici reprises textuellement.

2. On pourra rapprocher cette scène solennelle et muette de la procession du saint Graal à laquelle assiste Perceval sans en comprendre la signification.

ung si grant coup, qu'il ne sceut où il fut l'espace de demye lieue de terre. Et quant il fut revenu à luy, il sceut que c'estoit ung glaive qui estoit cheut sur son doz et son haubert, et si ne l'avoit advisé au cheoir; mais le glaive estoit passé le haulbert et estoit entré au pavement si en parfond, que il ne peut le glaive mouvoir, ne luy lever pour son haulbert qui estoit enferré; dont il eut paour durement et se print à prier Neptune et à Diane et aux dieux de la mer qu'ilz le voulsissent secourir. Et tantost qu'il eut ce dit, deux glaives cheurent sur luy d'amont : l'ung luy cheut par devant la poictrine si rez à rez de la chair qu'il luy escorcha la mammelle, et ferit parmy son brayer et puis au pavement si en parfond que le glaive ne peut de luy estre arraché; et le second le ferit parmy l'escu qu'il avoit sur son senestre costé et le luy tresperça tout oultre; mais le fer luy passa entre les deux aisnes et ferit ou pavement si fort que son escu estoit si pesant sur luy comme s'il eust eu une moeule de molin. Et donc fust il si enclos qu'il n'eust peu se mouvoir, ne parler si hault qu'on le peust ouyr. Quant il se sentit en tel point, il eut tout peur de mort, car il n'eut membre qui se peust mouvoir, ne langue qui sceust monstrer sa deffaulte. Adonc pensa il qu'il ne cryroit plus merci aux dieux, car ilz luy estoient contraires, mais il attendroit la merci ne sçavoit de qui.

Cependant que Perceforest estoit en tel point et qu'il n'attendoit fors que la mort, il ouyt passer sur le pavement une personne à moult grans souliers, si comme au son apparessoit, car ilz faisoient grant noyse. Mais il se pensa qu'il se tairoit, car il ne sçavoit quant il disoit bien ou mal, et si ne avoit pas le pouvoir, combien qu'il le voulsist dire. Si commença à escouter s'il orroit personne. Dont il ouyt que les courtines furent tirées arriere. Mais il ne veoit clarté nulle. Et ung peu après il ouyt une personne qui disoit une oraison moult devotement [1]...

1. Il serait tentant d'essayer de rétablir, sinon le texte primitif de cette oraison en vers, du moins un texte qui ait un sens acceptable et une régularité métrique satisfaisante. Mais la version qu'en donne l'édition est très altérée; celle des mss, quoique moins défectueuse, est loin d'être satisfaisante; et l'essai de reconstitution du *Lai de la Rose* fait par G. Paris (*Romania*, XXIII, p. 88 et suiv.) montre quelles sont les difficultés d'une telle tentative et aussi combien les résultats peuvent en être décevants. Il en va de même pour les nombreuses pièces de vers qui sont insérées dans le roman et que nous nous contenterons de signaler. La présente « oraison » a été écrite dans le même rythme que le *Lai de la Rose*, c'est-à dire en strophes de 12 décasyllabes suivies d'un vers de 6 syllabes terminé uniformément en *-ie* (en tout 6 strophes, soit 78 vers), avec cette seule différence que l'ordre des vers dans chaque strophe est *aab aab aab aab* et non *aab aab bba bba*.

[Ces pages étaient écrites depuis plus de cinq ans et la publication en était commencée quand j'ai appris qu'une « édition critique » des *Pièces lyriques*

Quant Perceforest eut entendu la voix du preudhomme et l'oraison qu'il avoit dicte si devotement, les soupirs que il gettoit firent à Perceforest les larmes stiller des yeulx parmy la face, et dist en son cueur qu'il sçavoit bien pourquoy ce meschef luy estoit advenu, et bien l'avoit desservy, et encores luy sembloit bien que Dieu le tout puissant luy avoit fait grant grace quant plus ne l'avoit batu. Dont pensa en son cueur, comme celluy qui parler ne povoit, que jamais n'adoreroit plusieurs dieux, car bien luy estoit advis que pour ceste cause luy estoit advenue sa meschance[1]. Lors se commença moult à repentir de ce que tant en avoit fait, et dit que moult estoit joyeulx quant il estoit yssu de sa folle creance par l'oraison du preudhomme. Dont il commença à dire par devotion : « Ha ! Dieu sans pareil ! Dieu sur toutes creatures ! ayés mercy de moy ! » Si tost qu'il eust ce dit, il luy sembla que sa meschance luy fust allegée, et bien luy fut advis qu'il parleroit bien s'il avoit à qui.

Il entend alors le prudhomme fermer les courtines de l'autel, et il s'écrie : « Ha ! sire preudhomme, pour le Dieu souverain, ayés pitié d'ung povre pecheur qui cy est, qui a mestier de vostre ayde ! » Il lui explique en quelle situation il se trouve, et le prudhomme lui dit :

« Se vous vouliez avoir bon propos de croyre en Dieu qui est tout puissant et qui tout le monde crea, et les autres dieux bouter arriere, je suis certain que vous serez defferré, mais autrement non. — Certes, sires, dist il, je croy bien en luy, et si suis certain que tous les autres dieux ne me peuent ne grever ne ayder. » Quant le preudhomme entendit le chevalier, qui vouloit abolir tous les dieux et demourer fermement en la créance du Dieu souverain, il s'en vint au chevalier et se print à tirer les chaynes, si que il le defferra du tout ; et lors luy dit qu'il se levast ; et aussi fist il tantost, tout sain et haytié.

---

du roman de Perceforest avait été présentée par Mlle J. Lods comme thèse complémentaire de Doctorat à la Sorbonne en 1949, accompagnant une thèse principale sur *Le roman de Perceforest*, « origines, composition, caractères, valeur et influence ». Je n'ai pu prendre connaissance de ce travail, qui n'est pas encore publié. En outre, le premier *Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne*, Paris, 1949, p. 62, annonce que M. Robert Lewis prépare une étude sur *the Arthurian material in Perceforest*, et M. J. C. Lewis une dissertation sur *the sources of Perceforest*. Ces études apporteront certainement beaucoup de précisions sur des points que je ne fais que signaler.]

1. Édition : *meschanceté*.

Après une action de grâce à Dieu, Perceforêt demande au prudhomme qui il est. Celui-ci lui répond qu'il est d'origine troyenne, qu'il a plus de quatre cents ans, qu'il était le clerc de la prophétesse et magicienne Cassandre, qu'il l'a accompagnée lorsqu'elle s'est enfuie à la veille de la destruction de Troie, et qu'ils sont arrivés en Grande-Bretagne il y a plus de trois cents ans, cinquante-cinq ans avant que Brutus y abordât. C'est de Cassandre, ajoute-t-il, que sont venus « tous les enchantements de ce pays [1]; et pour ce qu'elle les apprint à ceulx qui puis en ont usé mauvaisement, le souverain Dieu en prit telle vengeance... qu'elle fut arse du feu celestiel ». Effrayé par un si terrible châtiment, le clerc s'était pris à renier sa vie passée, à regretter ses péchés et à adorer « le vrai et souverain Dieu ». C'est lui qui ensuite avait élevé ce temple sur cette montagne et y avait allumé la lampe qui brûle depuis « neuf vingtz ans » (chap. LXVIII).

A son tour, il voudrait savoir qui est son interlocuteur. Perceforêt lui raconte son histoire. Le vieillard reconnaît en lui le preux chevalier promis par le Destin pour abattre le lignage de Darnant et délivrer le pays de tous les méchants chevaliers et de leurs enchantements. Il le mène alors dans la salle ronde où pend un écu au pilier central, écu qui ne pourra être enlevé que par « ung chevalier roy d'Angleterre ». Jusqu'à présent personne n'a réussi à le soulever. Perceforêt tente l'épreuve à son tour : « il lieve le bras et prent l'escu par la pointe, et le lieve amont aussi legierement que ung baston de broche... Lors le print par la couroye et le boute en son senestre bras, et le trouva si à point qu'il n'y eut que lascher ne que restraindre. Adonc le tournoya entour de son chief et le mania si gentement que belle chose fut à veoir. » Le prudhomme ne doute plus dès lors qu'il ait en face de lui le sauveur attendu. Perceforêt l'en fait encore plus sûr en lui racontant comment il a tué Darnant.

Le vieillard lui apprend que plusieurs des chevaliers qui sont à sa recherche ont passé par le temple; qu'il s'appelle Dardanon, « qui maint escu avoit manié es batailles de Troyes du

1. Habile raccord des éléments gréco-macédoniens de la légende avec les éléments troyens et bretons.

temps qu'il estoit à Cassandra, la fille du roy Priam, qui chevalier le feist » ; et que « celluy temple appellent les aulcuns le Temple Incongneu, pour ce que peu de gens le scevent » [1].

Perceforêt garde l'écu qu'il a ôté du pilier, et accroche le sien à la place (chap. LXIX).

Il va ensuite au secours de Gadifer, que Lionnel du Glat, au chap. LXVII, lui a dit être assiégé au château de Malebranche (chap. LXX).

4°. *Le siège du château de Malebranche.* (chapitres LXXI-CVIII).

α) Marche des quêteurs vers Malebranche.

Nous revenons à Alexandre, que nous avons laissé, au chap. XLVII, à la Belle Maison, chez la sœur du nain Pingniet. Il est maintenant guéri de ses blessures et file le parfait amour avec Sibille, qui est venue l'y retrouver. Le nain lui a appris que Gadifer et le Tor sont assiégés à Malebranche par Bruyant de la Haulte Forest. Alexandre décide d'aller les secourir avec Floridas. En route, ils tuent sept chevaliers et délivrent une jeune fille, Laurine, la messagère que Liriope, au chap. LXVI, avait envoyée prévenir les Demoiselles des forêts (chap. LXXI). Un huitième chevalier leur échappe après les avoir enchantés : il leur a fait croire que d'autres ennemis les assaillaient par derrière. Ils arrivent enfin devant le château de Malebranche et y trouvent le Bossu de Suave, Menelaus, Tamar, etc., c'est-à-dire la deuxième équipe des quêteurs du roi (chap. LXXI *bis*).

Le nain avertit Porus et Cassiel de ce qui se passe à Malebranche (chap. LXXII), puis Perdicas et Lionnel. Ceux-ci se mettent en marche et rencontrent des chevaliers amis de Darnant, qui les endorment en leur soufflant une poudre au visage et les font prisonniers (chap. LXXIII). Pareille mésaventure arrive peu après à Porus et à Cassiel (chap. LXXIV). Claudius et Estonné sont avertis à leur tour par Laurine. Ils tombent, en chemin, sur le Temple Inconnu du Mont de la Merveille et trouvent, au pilier de la salle ronde, l'écu de Perceforêt, d'azur

1. Par la suite, l'auteur l'appellera plutôt « le temple au Dieu inconnu ».

à trois aigles d'or. S'imaginant que le roi a été assassiné dans le temple, ils s'y conduisent insolemment et sont roués de coups par les arbalétriers qui gardent l'édifice. Ils se sauvent et, à quelque distance, rencontrent les chevaliers qui emmenaient leurs quatre compagnons endormis; ils tuent ces chevaliers félons et délivrent les prisonniers (chap. LXXV-LXXVII). Mais ceux-ci sont couchés dans un chariot, toujours sous l'effet de la poudre soporifique; et le vilain qui les conduisait s'est enfui pendant le combat, prenant « le meilleur cheval qui estoit au chariot ». Nous allons avoir cette fois la véritable scène de la charrette ignominieuse, amorcée au chap. LXI par celle de la jument infamante :

« Par ma foy, dist Estonné, je attelleray ma jument; aussi, vecy tout le harnois que le villain a laissé ». Lors met le collier à sa jument et attache les trez là où devoient estre attachez, et monte sus sa jument, et dist qu'il charira moult bien. « Ha ! gentil homme, dit la damoiselle (Laurine), ce seroit trop grant honte pour vous et pour toute chevalerie : vous vous ahontez pour la jument que vous chevauchez, encores seriez vous plus ahonté se vous meniez le chariot comme bouvier ». Adonc respondit Estonné à la damoiselle et dist que, se il y avoit là present ung villain qui sceust mener le chariot, il ne le souffriroit pas; car, se le roy Alexandre estoit present, si ne povoit il mener si noble avoir sans blasme. « Et pour ce ne souffreray je pas que plus villain de moy le maine. — Voire, sire, mais si aucuns estrangiers vous voyoient, ilz vous mocqueroient. — Par ma foy, dist il, tel m'en pourra mocquer à qui je feray la teste rouge ». Dont fiert la jument et emmeine le chariot.

β) Intervention des Demoiselles de la forêt.

Averties par les soins de Liriope, les Dames de la forêt, qui toutes ont eu à subir les outrages de Darnant et des gens de son lignage, décident d'aller ravitailler et réconforter les assiégés de Malebranche ainsi que les chevaliers de la « queste ». Elles organisent quatre corps, formés chacun de dix demoiselles (chap. LXXVIII).

Le premier corps, conduit par Sarra, rencontre Alexandre, Floridas et la deuxième équipe de quêteurs : Dagon d'Ecosse, Maradux, Ricarleir, le Bossu de Suave, etc. (chap. LXXVIII-LXXX). Le deuxième corps, conduit par Falize[1], rencontre

1. Var. : *Fal(l)ize, -iste.*

Perceforêt (chap. LXXXI); le troisième, conduit par Fraze, rencontre Porus, Cassiel, Perdicas et Lionnel (chap. LXXXII); le quatrième, conduit par Citora [1], rencontre Estonné et Claudius (chap. LXXXIII-LXXXIV).

Les chap. LXXIX et LXXX contiennent une longue et assez curieuse digression sur le Bossu de Suave. Celui-ci raconte à Sarra et aux dix demoiselles de son groupe pourquoi il est né contrefait : c'est que, au moment où il a été conçu, sa mère était effrayée par un nain horrible que son père avait ramené du royaume de Frise. A ma naissance, ajoute-t-il, « quant mon pere m'eut veu et qu'il apperceut que j'estoye de telle façon, il fut si courroucé qu'il ne sceut qu'il peust devenir, et dist tout apertement que ma mere m'avoit gaigné de son nain ». Il veut alors faire brûler vive sa femme, et assemble ses prudhommes pour la juger [2]. Ceux-ci refusent de la condamner, « car tous tenoient qu'elle estoit innocente du faict »; il ne manque pas, disent-ils, d'hommes et de femmes « bien adressés de tous membres qui ont enfans bossus et contrefais ». Qu'à tout le moins leur seigneur laisse à sa femme un répit de trois jours pour qu'elle puisse se justifier. Le père du bossu y consent. Les prudhommes s'adressent alors à « un philosophe qui demouroit en une isle près d'eux... Nardan estoit nommé ». On lui expose le cas; il demande à voir la dame; elle lui explique sa peur maladive du nain. Ainsi renseigné, le philosophe s'adresse au père, espérant le tirer d'erreur en lui citant un exemple qui éclaire le fait :

« Sire, se vous sceussiez le fait qui est advenu entre les Juifz n'a pas grant temps, vous croyriez plus legierement que ung beau chevalier peust bien engendrer en une belle dame tout par amours ung laid enfant bossu et contrefait ou deffaillant de membres... Car il y eut ung homme entre le peuple d'Israel qui eut a nom Jacob, et avoit servy ung sien oncle sept ans pour avoir une sienne fille, dont il en y avoit deux; mais celle qu'il vouloit avoir estoit plus belle que l'autre; si estoit l'entente de celluy qu'il devoit avoir

1. Var. : *Cithora, Cicora, Cichora, Chicora, Chithora.*

2. On reconnaît ici le thème folklorique de la « femme innocente et vertueuse odieusement calomniée, puis humiliée et maltraitée », mis en œuvre dans bien des contes et romans du moyen âge : *Doon de la Roche, Macaire*, première partie du *Chevalier au Cygne*, *Charles le Chauve*, etc.

la plus belle. Mais quant ce vint que les sept ans furent passez, il dist à son oncle, qui Laban estoit nommé, qu'il vouloit avoir la damoiselle qui Rachel estoit appellée. Et Laban luy dist qu'il n'auroit ja Rachel, mais s'il vouloit avoir l'autre, que Lya estoit nommée, qu'il l'auroit. Quant Jacob veit qu'il n'auroit autre chose, il se pensa qu'il le feroit. Mais envis le fist, pour ce qu'elle estoit layde et chacieuse. Lors respondit et dist : « Oncle, je le feray, à tel fin que je vous serviray encore sept ans pour avoir Rachel ». Dont dist Laban : « Bien me plaist ». Si advint que Jacob servit son oncle les autres sept ans, et puis eut Rachel. Dont il avint que Jacob vint puis à son oncle et luy dist qu'il ne le serviroit plus se il ne luy donnoit aucune chose. Si luy donna Laban toutes les brebis qui nasquiroient tavelées [1]. Et quant Jacob eut ce don [2], qui malicieux estoit, il print des verges pelées par lieux et les ficha dedans les roseaulx où les brebis alloient boire au point qu'elles alloient à masle ; et sachez que les brebis concevoient en regardant ces verges ainsi <tavelées> aigneaulx <tavelez>. Et pour ceste raison ne devez vous pas vostre femme mescroire de vilennie... »

Cette histoire, bien qu'empruntée à la Bible (*Genèse*, XXIX-XXXI), ne convainc pas le père du bossu. Le philosophe ne se tient pas pour battu et demande un autre délai, de neuf semaines cette fois, pour faire une double expérience. C'est maintenant la science profane et l'expérimentation à la façon moderne qui va remplacer les textes sacrés :

« Nous prendrons une poulle blanche qui vueille couver ses œufz, et sera mise en ung certain lieu ; et puis prendrez vostre esprevier et le mettrez sur une perche, si que la poulle le puisse veoir tousjours, et là soit l'esprevier tant que la poulle ait ses poucins ; et se les poucins n'ont autel plumage que l'esprevier pour la paour que la poulle aura eu de luy, si me mettez en exil ». D'autre part, « nous prendrons ung gris connin qui demande le masle, et puis le mettrons en une cave [3] telle que je vous diray : car elle sera dedans painte de connins tavelez de blanc et de noir, et adonc y ferons nous mettre ung masle gris tant que la fumelle ait conceu ; et se la fumelle n'apporte au chef du terme ses faons tavelez de blanc et de noir, si me mettez à la mort. » La chose étant ainsi convenue, « la geline fut mise à couver en une chambre, en tel lieu qu'elle povoit veoir l'esprevier sur la perche devant ses yeulx ; et les connins furent mis en une cave toute peinte autour de connins tavelez de blanc et de noir. Dont il advint que, quant la poulle eut couvé ses œufz son terme, elle eut douze poucins tous du plumage de l'es-

1. Var. *taquelées*, ms. 345.
2. Ed. : *eut fait ce don.*
3. Une cage.

previer pour la paour qu'elle avoit de l'esprevier en couvant; et la connine apporta en son terme quatre faons tous tavelez de blanc et de noir pour le regard qu'elle eut en la painture en concevant.

Le seigneur cette fois est convaincu; il pardonne à sa femme et lui fait des excuses.

Le Bossu de Suave complète son histoire en chantant, pour l'agrément de ses auditrices, la « chanson du bossu » [1].

γ) Attaque et prise du château de Malebranche.

Avant de retracer l'épisode final de la lutte contre le lignage de Darnant, l'auteur nous fait quelques confidences sur la manière dont il a conçu sa narration, nous précisant comment il l'a, selon ses expressions du chap. II, « aornée et vestue de parolles », parce qu'il la trouvait un peu maigre et terne dans l'original [2]. Mais s'il l'a développée et embellie, il se défend d'en avoir altéré la donnée, d'avoir rien ajouté aux faits :

Pour ce que je ne vous puis pas tout recorder par parolles, — pour ce que je vous feroye ennuy et que la matiere n'a mestier à prolonger, — convient que je florisse les faitz et prolonge par parolles ung peu plus long que je ne les ay trouvees au latin, pour estre ung petit plus delectables à ouyr, sans rien adjouster aux faitz de nouvel ; car se je disoye : « celluy tua celluy, et celluy navra l'autre », et m'en passasse aussi briefvement que fait le latin, on vous auroit tantost tout compté, et si n'y auriez plaisance à l'ouyr ne deduyt. Et se je floris les faiz par parolles plaisantes selon les faitz qui sont touchez en gros au latin, ce n'est pas de merveille, car tout aussi tost pourroit il ennuier par trop brief passer que par trop demourer (chap. LXXXIV).

Bruyant de la Haulte Forest, qui, depuis un certain temps, assiège le château de Malebranche que tiennent Gadifer et le Tor aides de Liriope et de Lisane, passe à l'attaque ; mais il est repoussé (chap. LXXXV). Les adversaires s'accordent pour décider la chose par un combat deux contre deux : Gadifer et le Tor lutteront contre Bruyant et un de ses neveux, Nabon. A la première joute, ceux-ci sont désarçonnés (chap. LXXXVI). Rompant leur promesse, les autres chevaliers se précipitent à

1. Cinq strophes de dix décasyllabes sur quatre rimes, qui sont les mêmes d'un bout à l'autre de la pièce et se groupent ainsi : *ab ab ccd ccd*.

2. A savoir la prétendue chronique en latin provenant de l'abbaye de « Burtimer », et qu'il appelle « l'histoire » ou « le compte ».

l'aide de Bruyant, ce qui force Gadifer et le Tor à rentrer dans le château (chap. LXXXVII).

Le siège recommence. Un groupe de douze « sergents » essaie de prendre la place à revers, en entrant par une poterne qu'ils ont réussi à défoncer à coups de « houyaulx ». Un cuisinier donne l'alarme; Gadifer et le Tor accourent et massacrent les douze hommes (chap. LXXXVIII). Bruyant a donc subi un nouvel échec, tandis qu'un messager parvient, la nuit suivante, à faire savoir aux assiégés qu'un secours leur vient, conduit par Sarra (chap. LXXXIX).

D'autre part, Estonné et Claudius, Perceforêt, Porus et Cassiel, Perdicas et Lionnel arrivent successivement, puis Alexandre et Floridas, Dagon, Ricarleir, le Bossu de Suave et les autres quêteurs. Gadifer et le Tor font une sortie pour aller à leur rencontre. La bataille est d'abord indécise, car les partisans de Perceforêt luttent à un contre trois (chap. XC-XCII); mais bientôt les Demoiselles des Forêts arrivent à leur tour et encouragent leurs champions. Les corps à corps sont acharnés. Les chevaliers d'Angleterre, d'Écosse et de Grèce font des prodiges de valeur. Perceforêt, en particulier, se distingue au premier rang, et, quand il est blessé, les Demoiselles des Forêts teignent leurs corsages de son sang en signe d'honneur et déclarent qu'elles en feront leurs vêtements de fête, fondant ainsi l'ordre « de la Rose Vermeille » (chap. XCIII-XCVI).

Finalement l'armée de Bruyant plie; les parents de Darnant tombent les uns après les autres, et Perceforêt aura l'honneur d'achever la victoire en tuant leur chef de sa main. Voici, à titre d'exemple des embellissements et fioritures dont se vantait plus haut l'auteur, le récit de ce combat entre Perceforêt et Bruyant [1].

Adonc brocha le roy Perceforest après Bruyant. Mais quant Bruyant le vit venir, bien le congneut à ce que on luy avoit dit quelz armes il portoit. Il le doubta sur toutes riens, si tourna son cheval pour fuyr sa voye le long de l'orrière de la montaigne. Et Perceforest le suyvit tant que cheval peut courre. Dont luy dist Perceforest : « Retournez ! honte sera à vous et à vostre lignage se il vous convient mourir en fuyant ». Quant Bruyant ouyt que le

1. On sait que, dans les chansons de geste et les romans, le point culminant de la bataille est toujours marqué par le duel des deux chefs ennemis.

roy le semonnoit de retourner, il retourna encontre luy et luy dist : « Certes, Perceforest, je retourneray, et moult me poise que j'ay tant fuy pour ung chevalier que on ne scet qui il est. Mal prinstes la couronne de Bretaigne ; vous laisserez icy la teste qui couronnée en fut ». Lors tire l'espée et frappe Perceforest sur le dextre quartier de son escu. Mais il estoit si dur et si tenant, que l'espée ne peut dedans entrer. Le coup, qui grant fut et par ire frappé, luy va rasant près la dextre cuysse et luy trencha le pan du haubert, et tant luy couppa de la chair de la cuysse comme on en pourroit ung faulcon repaistre. Le coup va descendant si près de la jambe qu'il luy tranche l'esperon doré. Quant Perceforest se sentit ainsi feru, il dist : « Bruyant, beau sire, vous m'avez tasté à ce costé ; mais il est mestier que je vous apprenne et face sçavoir qui je suis, en deffendant ma teste qui fut couronnée du plus souverain roy qui oncques fut. » Lors haulce l'espée et fiert sur Bruyant ; et celluy, qui le coup redoubtoit, jecte l'escu au devant, et le roy y fiert ung si grant coup qu'il luy fent jusques à la boucle sur le senestre costé du heaulme, et luy trenche le bonnet d'acier et les mailles de la coeffe si près du chef qu'il demeura tout nud, car il luy abatit l'oreille atout la joue sur l'espaule, et entra l'espée si profond dedans qu'il luy trencha le maistre os. Quant Perceforest vit Bruyant descouvert à ce costé, il luy print à dire en soy mocquant : « Beau sire, ore sachez que celluy qui vous a ainsi retourné vostre oreille est Bethis, qui fut filz de Gadiffer du Lairis. — Certes, dist Bruyant, j'eusse plus cher qu'il ne fust oncques né ; mais à ce coup le renvoyray dont il vint ». Lors haulce l'espée et fiert Perceforest ; et il gecte son escu au devant, et Bruyant y fiert de toute sa force. Le coup fut grant et par ire feru, et l'escu fut si fort qu'il ne le peut entasmer. Le coup descent sur le col du cheval et le va trencher ; le cheval chet, qui ne se peut plus soustenir. Et Perceforest saillit jus et embrasse son escu et haulce le dextre bras atout l'espée. Mais si tost que Bruyant vit que Perceforest estoit à terre, il lui print à dire : « Par ma foy, Perceforest, tu as trouvé ton maistre ; or prendray je vengeance de Darnant mon frere, que tu as occis, et de mon lignage, que toy et autres qui cy sont ont occis ». Adonc brocha le cheval pour chevaucher parmy luy ; et le roy Perceforest, qui legier estoit et hardy, jecte l'escu sur son chef et puis entoise le bras nu. Mais quant Bruyant le cuyda encontrer, le jeune roy desplace, et puis laissa le cheval passer, et en passant fiert Bruyant à travers si grant coup qu'il luy fist la teste voler emmy le camp, et le corps chet jus sans parler (chap. XCVII).

Après ce coup, la victoire est acquise, et les chevaliers anglais entrent en vainqueurs dans Malebranche (chap. XCVIII). Des actions de grâces sont rendues au dieu Mars des batailles ; un grand banquet a lieu, où tous les chevaliers se félicitent de leur réunion et de l'œuvre salutaire qu'ils viennent d'accomplir. Le prix de la valeur est décerné à Estonné ; et, pour ré-

compenser de leur aide les demoiselles, — Liriope et Lisane d'une part, les Dames des Forêts de l'autre, — Perceforêt décrète

que s'il advenoit doresnavant que chevalier ou gentilhomme d'Angleterre soit en assemblée ne en compaignie où il y ayt aucune des damoiselles qui icy sont, que ilz leur portent honneur dessus toutes autres. Et s'il advenoit qu'on y deust seoir à table à manger et il y ayt chevalier, je veulx qu'il les face laver devant et seoir premier, sur peine de perdre loz et pris et estre tenus de nulle valeur.

Voilà qui montre bien la mission civilisatrice de Perceforêt ; et l'auteur la commente en ajoutant :

Or sachez que le compte fait bien mention que coustume n'estoit ne avoit esté au royaulme d'Angleterre, ne es ysles voisines, ne en plusieurs aultres pays, que femme fust assize au dessus d'ung chevalier ne de autre homme se elle n'estoit dame de la terre sans seigneur ; mais puis qu'elle a seigneurie, plus n'y siet ; et en moult d'autres manières leur portoient moins d'honneur les hommes qu'ilz ne deussent faire. Mais depuis le roy Perceforest, tous gentilshommes entreprindrent aux damoiselles faire et porter tous les honneurs qu'ilz peurent et sceurent faire par le commandement du roy, qui plus leur porta d'honneur et de reverence que prince qui eust esté devant. Car sachent tous que, par luy et par le roy d'Escosse son frere, et les deux roynes Lydore et Ydorus, et Fezonas leur seur, et Edea la seur de la royne d'Angleterre,... tout honneur et prouesse, renom et repaire de tous preux chevaliers, et toute courtoysie, franchise et honnesteté en dames < et > en damoiselles commença premier par eux en Angleterre (chap. XCVIII-C).

ɜ) Fin des aventures de la forêt de Darnant. Pacification de l'Angleterre.

A la nouvelle de la mort de Bruyant, Gelinant du Glat et ses fils, qui étaient restés au château de Darnantes, où ils se tenaient à l'écart de leurs parents qu'ils désapprouvaient (cf. chap. 65), font leur soumission à Perceforêt (chap. CI-CV).

Le pays étant alors pacifié, toute la compagnie se sépare. Perceforêt se rend à Trinovant, « où il est receu à grant joie » et où tous les chevaliers de son royaume viennent lui faire hommage. Pour en finir avec la barbarie des mœurs et éviter le retour des procédés dont usaient les chevaliers de la forêt, il ordonne, sous peine des châtiments les plus sévères, que le

plus grand respect soit porté aux dames et aux demoiselles. C'est un point, on le voit, auquel tient l'auteur, et il souligne l'action bienfaisante qui sera celle des femmes dans la société chevaleresque et courtoise :

Dont il advint depuis, que, d'autant que femmes avoient esté viles et peu prisées, elles furent honorées et cheres tenues... Et par ceste voye commença premier à regner en Angleterre le dieu d'Amours; et la chevalerie commença aussi premier à faire les prouesses grandes et à emprendre les grans faictz d'armes et à eulx maintenir en tout honneur, affin qu'ilz peussent avoir los et pris entre dames et damoiselles, et qu'ilz se peussent esbatre entre elles par leur gré. Et dames et damoiselles de honneur se prindrent à cher tenir et à elles maintenir nettement et honnestement, à aymer les preux, les courtoys et les nobles, et à hayr les villains et les deshonnestes et de peu de valeur (chap. CVI-CVIII).

VI. *Le couronnement de Gadifer et la fin du séjour d'Alexandre en Grande-Bretagne* (chapitres CIX-CLXII).

α) Naissance des enfants royaux.

Alexandre séjourne au château de Darnantes quand deux de ses lieutenants, Danclin[1] et Tholomer[2], arrivent d'Asie lui annoncer que son armée s'impatiente et qu'il serait temps de continuer l'expédition contre Babylone (chap. CIX). Alexandre le reconnaît; mais auparavant il ira en Écosse couronner solennellement le roi Gadifer, comme il l'a fait pour Betis. La cérémonie aura lieu, « pour plus grant aysement des deux parties », sur la frontière même, dans la plaine qui sépare la ville écossaise de Sydrac[3] de la ville anglaise de Tantalon. On y invitera tous les chevaliers des deux royaumes, ainsi que les dames et damoiselles; un grand tournoi sera donné le lendemain « par courtoisie et par amitié et à l'honneur du roy Alexandre » (chap. CXI).

Gadifer part pour l'Écosse, accompagné de Porus et de Cassiel,

1. Var. *Danelin* = Dant Clin, un des douze pairs d'Alexandre dans le *Roman d'Alexandre* et les *Vœux du Paon*.
2. Var. *Tolomé* = Ptolémée, *id.*, *ibid.*
3. Var. *Cidrac*, *Scidrac*, *Sydracq*.

d'Estonné, du Tor et de Dagon. Mais, en chemin, ils rencontrent de nouvelles aventures : passant la nuit au Chastel Trouvé, ils sont assaillis par douze chevaliers survivants de la lignée de Darnant; ils en tuent six et mettent en fuite les six autres. Ils continuent leur route et arrivent à Aublagonnois, « ung chastel à l'entrée d'Escosse » (chap. CXII-CXIV).

Le lendemain, ils voient venir à leur rencontre Ysidore, suivante de la reine Lydore d'Écosse, qui leur apprend que celle-ci ainsi que Fezonas, femme de Porus, viennent de mettre au monde chacune deux fils jumeaux. Gadifer et Porus gagnent aussitôt le château du Chef d'Écosse où se trouvent leurs femmes. La coutume du pays voulant que tout « hoir masle » né de « gentil dame » soit « porté offrir au neuviesme jour au temple Mercurion », l'auteur décrit longuement la cérémonie, où les cortèges baptismaux du temps et certains rites chrétiens sont naïvement associés avec des sacrifices sanglants à la manière grecque :

Quant ilz furent ordonnez et appareillez, grant nombre de chevaliers se mistrent au devant; et après suyvoit le sage Busardan [1] qui portoit l'espée qui offerte devoit estre pour les deux filz du roy d'Inde; et puis suyvoit le Badrans [2] portant le maisné filz du roy Porrus; lors suyvoit le roy, qui portoit son aisné filz moult honnorablement accoustré; après venoit Estonné, qui portoit l'offrande du noble roy d'Escosse : c'estoit une espée, si comme la coustume estoit en icelluy temps; et suyvant venoit le Tors de Pedrac, qui portoit le maisné filz du bon roy d'Escosse; et assez près le suyvoit le gentil roy, qui portoit son filz aisné entre ses bras moult honnestement; et en après le suyvoient dames et chevaliers à grant nombre. Tout ainsi à grant feste et à grant resveil en allerent les princes tous à pied, tenans leurs enfans entre leurs bras, jusques au temple de Mercurius et de Marcus...

Quant ilz furent au meillieu du temple, Busardan s'en vint devant le roy Gadiffer et luy dist : « Sire, avant que vous puissez entrer au lieu sacré aux dieux, il vous convient vestir de blanches vestures et aller nudz piedz à l'autel de Mercurii faire sacrifice tel qu'il luy plaise, car il est dieu souverain sur toutes voix [3], et est conducteur de tous errans, et est à sa disposition de

1. Châtelain du Chef d'Écosse; var. *Busardin*, *Busardam*, *Buzardam*.

2. Cassiel de Badres (ou Gadres).

3. *Sic*; les commentaires qui suivent empêchent de corriger en *voies*, ce qu'on serait tenté de faire d'après César, *B. G.*, VI, 17, 1-2, d'où ce passage est tiré : « Deum maxime Mercurium colunt... ; hunc omnium inventorem artium ferunt, hunc *viarum* atque itinerum ducem... Post hunc,... Martem...

donner à jeunes créatures graces d'avoir bonnes voix et plaisante maniere de chanter, et de donner grace de beau parler et sagement coucher tous ses ditz. Et le sacrifice qui mieulx luy plaist, c'est d'instrumens faire sonner devant luy et de chanter de bouche; et par ce il sera gracieux à voz prieres. L'autre sacrifice, que vous ferez à l'autel de Mars, est d'une autre maniere, car Mars est le dieu des batailles et se delecte en occisions, en contentions, en arguz et en toutes dissensions, et a le merite de donner à toutes jeunes creatures bonne esperance de toutes ses entreprinses, de victoire en bataille, de pris de chevalerie donner, et en tournois et en tous faitz d'armes; si luy sont plaisans sacrifices de sang espandre, de blessure et occision... »

Lors s'atourna le roy ainsi qu'il devoit. Si tost que le roy Gadiffer se fust appareillé, il fist entrer par dedans l'enclos des deux autelz[1] pucelles et menestriers grant nombre, les mieulx chantans et jouans d'instrumens que on povoit trover au pays. Après ce, le roy cloist l'huys de l'entrée et s'en vint par devers l'autel de Mercurion, qui estoit situé par devers Occident, et fist la reverence telle qu'il deust par grant humilité. Et puis commanda aux menestriers que chascun jouast de son instrument au mieulx qu'il peust et le plus joyeusement. Adonc se prindrent à jouer les menestriers si melodieusement de leurs instrumens par devant l'autel du dieu des voix, que c'estoit un droit deduyt à ouyr. Et quant ilz eurent joué une grant piece, le roy les fist cesser, et puis commanda aux pucelles qui estoient par devant l'autel qu'elles chantassent au mieulx qu'elles pourroient. Lors se prindrent les pucelles à chanter lays et chansons amoureuses si melodieusement et de voix si doulces et si cleres, que il sembloit que ce fussent anges. En telle maniere les fist chanter par trois fois les unes après les autres. Et la .iiij^e. fois feist le roy jouer ung lay aux menestriers et les pucelles chanter avecques eulx... Adonc s'agenouilla le roy par devant l'autel en depriant au dieu qu'il voulsist recevoir son sacrifice en gré. Lors regarda en hault en une grande aumoire qui estoit dessus l'autel, où l'ymage de Mercurion estoit, si luy fut bien advis que Mercurion au roy voulsist rire de la melodie qu'on faisoit devant luy. Quant les menestriers et les damoiselles eurent joué le lay, le roy se leva et puis les fist vuïder du treillis. Adonc fait Busardan appareiller deux grans chevreaulx et les bailla au roy. Et alors vint le Tors, qui luy bailla l'espée qu'il avoit aportée. Et si tost que le roy eut tout ce qui luy falloit, il clost la treille et s'en vint par devant l'autel de Mars, et prent ung des chevreaulx et le met sur l'autel, puis haulse l'espée et fiert si qu'il luy depart la teste du hasterel. Le sang qui yssoit des veines s'espart aval l'autel si roidement que la blanche vesture du roy en fut ensenglantée. Quant il eut ce fait, il prent l'autre chevreau et luy trenche la teste dessus l'autel;

Habent opinionem... Martem bella gerere. » L'auteur applique aux Bretons ce que César dit des Gaulois.

1. Le temple se trouvait « sur une place enclose de moult hault pillotiz ».

mais avant que le sang fust yssu des corps des chevreaulx, sa vesture en fut si ensenglantée que il estoit advis que le roy fust tout detrenché. Après ce que le roy eut l'autel ensenglanté du sang des chevreaulx, il print les busches qui estoient près de luy et les myst sur les chevreaulx qui estoient dessus l'autel, et puis boute le feu dedans les busches qui estoient seiches, si furent esprinses, et se print le feu moult fort à ardoir, et tant que les chevreaulx furent tous ars en pouldre. Si devez sçavoir qu'ilz jecterent en bruslant telle fumée que l'ymage de Mars, qui estoit en ung arc voulté dessus l'autel, en fut toute noire. Lors print le roy l'espée qui estoit toute senglante et la pendit au ratelier qui estoit dessus l'autel. Adonc dist Busardan au roy : « Sire, puis que vostre cotte est ensenglantée du sang des chevreaulx, faites qu'elle soit pendue près de l'espée, car il ne fault riens porter hors du sacrifice. » Et ainsi que Busardan conseilla au roy, il le fist, car il devestit sa robe et la pendit par devant l'ymage de Mars. Lors se mit le roy à genoulx par devant l'ymage et luy pria moult devotement que le dieu voulsist recevoir son sacrifice en gré. Et quant il eut son sacrifice achevé, il yssit hors du sainct lieu.

Après lui, Porus opère de même.

Il s'agit ensuite de donner des noms aux enfants. On les place « sur une table de marbre qui seoit sur quatre pilliers emmy le temple », et Gadifer déclare que son fils aîné s'appellera Gadifer, comme lui, et son fils cadet Nestor (= Estonnés + le Tor) ; Porus nomme les siens Porus et Cassiporus (= Cassiel + Porus) (chap. CXV-CXVI).

Le lendemain de cette cérémonie, une messagère, arrivant d'Angleterre, annonce à Cassiel de Badres, qui se trouvait au Chef d'Écosse, que sa femme Edea vient de donner le jour à un fils et à une fille. Cassiel part pour l'Angleterre (chap. CXVII).

En même temps Perceforêt, qui est à Darnantes, apprend qu'il est père également d'un fils et d'une fille [1]. Il part pour Trinovant, fait mettre à mort quarante chevaliers du lignage de Darnant qu'il trouve en son chemin dans un château, rencontre Cassiel qui arrive d'Écosse, et fait avec lui son entrée à Trinovant, au milieu de la grande joie de la population (chap. CXIX-CXX). Comme cela s'est fait pour les fils de Gadifer et de Porus, les enfants sont présentés au temple, non

1. Le goût de l'auteur pour les parallélismes se marquera encore plus d'une fois dans la suite.

plus de Mercure et de Mars, mais de Vénus, à qui les deux pères « font sacrifice de huille et de lait de chievre » (chap. CXXI). Les enfants de Perceforêt seront appelés Betidès [1] et Betrine [2] ; ceux de Cassiel, Cassiel et Cassandre [3] (chap. CXXII).

A cette occasion, Perceforêt fait douze chevaliers : Lionnel du Glat [4], Persidès [5], Lienor [6], Boor [7], Brien [8], Aygrais [9], Tanor [10], Lupart [11], Ardastus [12], Blanor le Blont [13], Caris le Noir [14], Basilidés, tous descendants de Gelinant du Glat, le seul des frères de Darnant qui ait renié sa lignée (chap. CXXIII). La reine Idoras les adopte comme « chevaliers de son hostel » et les invite à faire « peindre au dextre quartier de leur escu une

1. Var. *Bethides*.

2. Var. *Betoine*, *Betonne*.

3. Var. *Cassidoine*, *-dore*.

4. Fils de Gelinant du Glat.

5. Fils de Bone ou Sone, et neveu du précédent. Ce nom est à rapprocher d'une part de *Persidès* ami d'Alexandre (cf. chap. XXXIX), d'autre part de *Persidès le Bloi*, ennemi de Palamède dans le *Tristan* en prose, et de *Persidès le Roux*, mari d'Hélène sans Pair dans le *Lancelot* en prose et dans *Merlin*.

6. Frère de Persidès. Ce nom est porté, dans l'*Estoire del saint Graal*, par le fils de Galaad le Fort, roi de Hocelice, et, dans le *Tristan* en prose, par un chevalier.

7. Var. *Boor*, *Boort*, *Goor*, *Goort* ; fils de Barut ou Garut ; petit-fils de Belinant ou Gelinant du Glat, et cousin de Lienor et de Persidès. Nom emprunté à *Bohort*, roi de Gaunes, et à son fils *Bohort l'Essillié*, personnages célèbres des romans de la Table Ronde.

8. Var. *Brient*, *Brian(t)* ; frère du précédent. Nom fréquent dans les romans de la Table Ronde : cf. Briant des Iles (dans *Perceval*, *Perlesvaus*, *Meriadeuc*), Briant du Mez (dans *Escanor*), etc.

9. Var. *Aigret*. A ne pas confondre avec Aigret, fils de Belinant du Glat, tué par le Tor, ni avec Aigret, fils du Roux du Pin, tué par Estonné.

10. Cf. *Tanor*, roi de Cornouaille, et *Tanor le Noir*, chevalier, dans le *Tristan* en prose.

11. C.-à-d. « le léopard ».

12. Var. *Adrastus*.

13. Cf. *Blanor de Gaunes* et *Blanor le Brun* dans le *Tristan* en prose.

14. Var. *Taris*.

blanche roze » qui les fera reconnaître entre tous (chap. CXXIII-CXXIV).

Bientôt ils se donnent entre eux un tournoi (chap. CXXV-CXXIX). Un chevalier inconnu vient y prendre part, qui fait des merveilles. On lui accorde le prix « de dehors », une mule; mais il la refuse par modestie, et se retire.

Lors fiert cheval des esperons par devers la forest. Quant le roy et la royne et ceulx qui là estoient veirent que le chevalier s'en alloit si roidement, ilz eurent grant merveille qui le mouvoit. Mais ainsi que le chevalier devoit entrer en la forest qui assez près estoit, ilz regardent la mulle, qui estoit emmy la place sans selle et sans frain [1], et voient qu'elle jectoit ses rains en hault et eslevoit la teste ainsi comme par resveil; lors embrasse la terre des quatre piedz et se met au cours après le chevalier, si fort que se on le chassast pour le tuer, et se mest en la forest avec le chevalier.

Le prix « de dedans » est accordé à Lionnel : un épervier donné par le roi.

β) Couronnement de Gadifer.

Alexandre cependant est allé retrouver Sibille. Regagnant de compagnie le Chastel du Lac, appelé aussi le Chastel Vermeil, « comme de bricque qu'il estoit et couvert de tuille plus vermeille que sang », ils trouvent tous les alentours ravagés, et le château lui-même assiégé par quelques survivants du lignage de Darnant, dont Nabon, fils de Daquin. Alexandre et son compagnon Floridas les attaquent; les chevaliers félons ripostent par un enchantement; Sibille, qui s'en aperçoit, le fait cesser, et tous les partisans de Darnant sont tués.

Après un doux séjour auprès de Sibille, Alexandre se met en route pour l'Écosse, où il couronnera Gadifer (chap. CXXX-CXXXV).

Gadifer, de son côté, ordonne les préparatifs de son couronnement, se rend au chastel de Sidrac, en la marche de son royaume, et y accueille ses invités, en particulier Liriope, Lisanne, les Dames des Forêts, et surtout le roi Perceforêt et la reine Idoras (chap. CXXXVI-CXXXIX).

Perceforêt décide de faire mettre en écrit « tous les fais qui

1. « La Mulle sans frain » est, on le sait, un conte en vers de Païen de Maisières (début du XIIIe s.), qui se rattache au cycle arthurien.

sont advenus depuis qu'il arriva en Angleterre ». Il mande « ung sien clerc qui estoit appellé Cressus, sage, discret et bon clerc », et lui dit :

« Cressus, je vous prie et commande que vous ayez à prendre encre et parchemin et soyez prest quant le roy Alexandre vous appellera pour mettre en escript ce qu'il vous dira, et tous les autres compaignons ensuyvant, de toutes les adventures que advenues nous sont depuis que le roy Alexandre et nous vinsmes en ce pays; et non pas seullement ce que advenu est, mais tout ce qui adviendra en Angleterre doresnavant. » Tout ainsi que le roy Perceforest le commanda, Cressus le sage clerc le fist, et par luy nous en sçavons ce que nous en sçavons (chap. CXXXIX).

Banquets, visites, divertissements de toute sorte aident les invités à passer le temps en attendant le jour de la cérémonie (chap. CXL-CXLII). Parmi ces invités, une place à part est faite à l'ermite Pergamon [1] et à sa famille, dont l'auteur nous conte longuement l'histoire : c'est un Troyen qui, comme le prudhomme Dardanon (chap. LXIX), échappa au massacre lors de la prise de la ville par les Grecs, fit partie du groupe de fugitifs qui, sous la direction d'Anthénor, puis de Corineus (voir chap. VI), s'installa sur les rivages de la « mer de Circion » (mer Tyrrhénienne), suivit ensuite Brutus en Grande-Bretagne, y fonda la ville de Pergamon, et finit par se faire ermite. Il a trois enfants : un fils, Pergamon, lui-même père de six fils; une fille, Cassandra, qui a un fils, Cassidrain, et six filles; une autre fille, qui a également un fils et six filles. Tout ce monde se rend à Sidrac. Les huit petits-fils de Pergamon sont bien résolus à se distinguer dans le tournoi qui doit avoir lieu; quant aux douze petites-filles, Blanche [2], Cassandra, Cresille [3], Esmeraulde [4], Codrille [5], Plaisance, Camille, Elaine [6], Andromata [7], Marmona [8], Minerve et Genievre [9], elles

1. Var. *Pergamus*.
2. Var. *Blanchette*.
3. Var. *Cressille*, *Tressille*. Une femme porte ce nom dans le *Tristan* en prose.
4. Var. *Esmerande*, *Emerande*.
5. Var. *Cordille*, *-drille*.
6. Var. *Heleine*.
7. Forme courante dans les romans de la Table Ronde; = Andromaque.
8. Var. *Marona*.
9. Var. *Guenievre*; souvenir de la reine femme d'Arthur.

sont destinées à jouer un rôle important dans le roman, et en particulier à être les héroïnes de tout le livre III. En effet, douze chevaliers inconnus arrivent chez l'ermite et, séduits par la beauté de ses petites-filles, font vœu d'accomplir en leur honneur des prouesses non seulement au tournoi du couronnement, mais encore aux autres tournois qui auront lieu dans la suite (chap. CXLIII-CXLV).

Enfin le jour du couronnement arrive, et cette cérémonie va marquer la fin du séjour d'Alexandre en Grande-Bretagne, tout comme le couronnement de Betis en avait marqué le début. L'auteur nous la décrit complaisamment :

Lors le (= Gadifer) print le gentil roy (= Alexandre) par la main dextre et l'emmena tout amont; et le roy Porrus et le roy anglois (= Perceforêt) emmenerent aussi la royne tant qu'elle fut sur l'eschaufault où les deux chayeres royaulx estoient assises. Lors commanda de seoir le roy en la chaire et la royne aussi. Après ce, monta amont le Tors de Pedrac et Estonné, qui apportoient les deux couronnes dont le roy et la royne devoient estre couronnez. Lors alla prendre le roy Alexandre la couronne du roy et la leva en hault, et puis dist : « Gadifer, je vous couronne et revestz du royaulme d'Escosse et de tous les appendences à tousjours au lieu de moy, sauf à ce que du royaulme vous en serez mon homme et me ferez hommage ». Lors luy assiet la couronne au chief en disant : « A l'honneur et à la reverence du dieu suppellatif [1], je vous assiez la couronne au chief, lequel dieu vous doint sens, povoir et voulenté du royaulme si bien gouverner et maintenir en tout, que ce soit à l'honneur et au prouffit du peuple. » Et la chevalerie qui estoit à l'entour respondit tout larmoyant : « Amen. » Après ce, couronna le gentil roy la royne en disant telles ou semblables parolles. Quant le roy d'Escosse fut couronné et la royne, le roy escossois se leva de la chaire et le roy Alexandre s'y assist. Lors s'agenoilla le roy escossois et releva son royaulme du gentil empereur et en devint son homme mains joinctes. Mais si tost que ce fut fait, la joie commença si grande des dames et des chevaliers à tous costez, que vous n'eussiez pas ouy Dieu tonner.

Un grand banquet est ensuite donné, agrémenté de divertissements et d'enchantements qui réjouissent les convives (chap. CXLVI).

Pour finir, c'est le tournoi, dont le récit n'occupe pas moins de 110 longues colonnes (chap. CXLVII-CLVI), décrivant suc-

1. Var. *superlatif*.

cessivement, avec des détails qui deviennent vite fastidieux malgré leur variété, les joutes des huit chevaliers petits-fils de Pergamon, puis des douze chevaliers champions de ses douze petites-filles, puis encore des douze chevaliers « à la blanche rose », champions de la reine d'Angleterre. L'ermite Pergamon y assiste du haut d'une loge de feuillage qu'il s'est fait construire et qui domine le champ clos. La dernière joute est donnée par le roi Gadifer, à qui la reine sa femme a fait présent d'un « moult riche cercle d'or » [1] :

La royne print ung cercle d'or qu'elle eut à son couronnement, si bel et si riche et si noble que au monde ne avoit son pareil, car le tour avoit bien une palme de largeur, ouvré à ymages qui demonstroient toute l'hystoire de Troyes. Et sachez qu'il y avoit .xxij. carnieres, si que on le faisoit et grant et petit selon les chefz où on le vouloit asseoir; et si avoit sur chascune carniere une fleur de lys tresjetée de fin or à pierres precieuses. Si devez sçavoir que sur chascun floron de la fleur de lys avoit ung oyselet de fin or, ouvré par telle maistrise et artifice que ja si peu de vent ne frappoit au becq qu'ilz ne jectassent son selon la maniere de l'oyseau sur qui il estoit figuré. Si devez savoir qu'il n'estoit plus de melodie que de les ouyr; car il n'y avoit celluy qui ne jectast son si propre au chant de l'oyseau dont il estoit fait que, qui ne le veïst et les ouyst, qui ne dist : celluy est ung herons, et celluy ung rossignol, et celluy ung chardonnereux. Et par dessus avoit tresjeté par maistrie ung houx à maniere d'espine vignetée, dont fueilles et branches estoient toutes de fin or. Et sachez que la grayne que l'arbre porte y estoit faicte de fin rubis rouge à deux et à trois encassetez gentement et par dessus, qui estoit tout semencé d'oyseletz qui tous chantoient au vent [2] (chap. CLIX).

Le tournoi terminé, Alexandre prend congé des rois d'Angleterre et d'Écosse, après les avoir adjurés de rester unis et de gouverner leurs peuples avec justice. Il part avec Porus le roi

---

1. Nouveau rappel des romans de la Table Ronde, où l'on trouve « le roi, la reine, le chevalier, la pucelle, le valet au Cercle d'or » (cf. *Perceval*, *Perlesvaus*, *Erec*, *Rigomer*, etc.). Dans *Perceforét* même, on trouvera, au livre VI, chap. VI, une « Damoiselle au Cercle d'or ».

2. Sur de telles descriptions de bijoux et d'oiseaux siffleurs, courantes dans les romans imités de l'antiquité, voir E. Faral, *Recherches sur les sources latines des romans courtois*, p. 328-35 et O. Söhring, *Werke bildender Kunst in altfr. Epen*, *Roman. Forsch.*, XII (1900), p. 491 et suiv.

d'Inde et Cassiel « le soudan de Badres ». Puis Perceforêt et Gadifer s'en vont chacun dans leur royaume (chap. CLXII) [1].

L.-F. FLUTRE.

1. [Par suite de la publication de la thèse de Mlle J. Lods, *Le Roman de Perceforest*, Genève, Droz, 1951, qui enlève aux présentes *Études* la primeur de la nouveauté et une partie de leur intérêt, et pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Romania*, j'arrête à la fin du premier livre l'analyse critique que, dès 1945, j'avais faite de l'œuvre tout entière et que les circonstances ne m'ont pas permis d'imprimer plus tôt.]

MÉLANGES

ANC. FR. *ESCOECEOR* « ADULTÈRE »

A. Thomas, *Romania*, XXXVIII, 393, a attiré jadis l'attention sur une famille de mots, dont le Godefroy, III, 409 c et 410 a offrait quelques exemples. Il s'agit du nom d'agent *escoceor*, des féminins correspondants *escoceresse* et *escoceriz*, et de l'abstrait *escocerie*. Godefroy traduit exactement « mari, femme infidèle », « infidélité conjugale ». A. Thomas a ajouté à la nomenclature le verbe, tête de liste de la série, à savoir *escocier*, qu'il a relevé dans le légendier lyonnais du ms. B. N. fr. 818, éd. A. Mussafia et Th. Gartner, *Altfr. Prosalegenden*, p. 141, légendier auquel Godefroy avait déjà emprunté deux de ses cinq exemples. Ces mots ne se rencontrent que dans des textes originaires des régions lyonnaise, bourguignonne ou lorraine. Le fait est confirmé par les deux nouvelles références qu'a enregistrées le Tobler-Lommatzsch, III, 933-34. J'ajoute ici la forme *asquocerie*, qui figure dans la traduction bourguignonne du *Pseudo-Turpin* publiée par R. N. Walpole, *Romance Philology*, II (1948-49), p. 205, 37.

A. Thomas, dans l'article cité, s'est demandé quelle pouvait être l'origine du mot, mais il a été engagé sur une mauvaise piste par un léger lapsus d'interprétation. Il a lu, dans le texte du 818 publié par Mussafia et Gartner, à la page 191 (*Vie de saint Sebastien*, ch. IX, 38), la phrase suivante : « Illi (= la via de cest seglo) tout vergoigni als coceors », et il a compris : « La vie de ce siècle-ci, la vie mondaine enlève la honte aux chastes. » Il en a conclu que, dans *escoceor*, le préfixe *-es* était une sorte de préfixe privatif et que le radical du mot devait signifier quelque chose comme « vertu, chasteté ». Cela l'a amené à penser à l'anc. haut all. *kûski* (all. mod. *keusch*) « chaste », idée qu'il a d'ailleurs immédiatement et justement repoussée. Il a laissé le problème en suspens.

Mais le contexte : « Illi done gulosita as glotons, auz veuz tremblamenz de membros, illi tout vergoigni als coceors, illi done escuminia perversita as balleors, illi amoneste lo larron que embleise, al homen irous que forsenneise, al menconger que decive », ainsi que le modèle latin : « Ipsa (vita) dat naufragium pudoris *adulteris* (*Patr. lat.*, XVII, 1116) » montre que le ms. est fautif, d'une faute toute naturelle, et qu'il faut lire *als escoceors*. La forme **coceor* n'est qu'un fantôme.

Je puis maintenant amener un nouvel exemple du mot, exemple qui donne en partie la clé du problème étymologique. Cet exemple figure, en effet, dans un texte en vers et sous une forme plus ancienne que les formes jusqu'ici relevées. Il s'agit d'un passage de la traduction de la *Visio Pauli*, contenue dans le ms. (bourguignon cf. *Romania*, LXI (1935), p. 179) de la B. N. fr. 2094 et publiéé par E. L. Kastner, *Revue des langues romanes*, XLIX (1906), p. 49 ss. Voici le passage (p. 57, v. 292) :

> ...Sez tu que sunt,
> ces noires janz qui leanz sunt,
> que tu voiz en si grant doulor ?
> Ce sunt li *escoeceour*,
> cil qui lor loiaus espousees
> ont honies et avoutrees.

Escoceour, avec son radical dissyllabique confirmé par le rythme, est un mot qui rentre dans un ensemble bien connu et bien attesté; son verbe *escoecier* est l'équivalent du provençal *escogosar* et le parent des *cogos*, *cogosia*, *escogosamen* provençaux, de l'ancien lombard *cogoço*, des catalans *cugot*, *cugut*, *cogucia* et du latin médiéval (Du Cange) *cucucia*, *cugucia*, *cucuciatus*. Cette famille de mots a été rattachée, tant bien que mal, par M. von Wartburg au latin cucūlus, et l'on pourra consulter à son sujet le *FEW*, II, 1453. Il est intéressant, en tout cas, de la voir pousser une pointe jusque dans le lyonnais, le bourguignon, et sans doute même jusque dans le pays de Metz, alors qu'elle pouvait paraître cantonnée au provençal et au catalan, avec une avancée ancienne en Lombardie [1].

Félix Lecoy.

1. Au moment d'envoyer ces quelques lignes à l'impression, je reçois, de

LE CRI DE GUERRE DES GASCONS DANS *GIRART DE ROUSSILLON*

Les armées du roi Charles et du duc Girart s'affrontent dans la plaine de Vaubeton (laisse 147). Hoël, à la tête des Bretons, forme son échelle auprès d'un fossé. Du côté de Girart sont les Gascons. Senebrun de Bordeaux, vassal choisi, leur crie : « Gascons, chargez (*requerez*) ! » Et Hoël dit aux siens : « Frappez (*ferez*) ! ce sera lâcheté si vous êtes repoussés », et ils répondent : « Vous dites bien. » Les Bretons crient « Malo ! » les Gascons « Biez ! ».

2494 Breton crident : « Maslou ! » Gascon : « Biez ! »

« Quant au cri des Gascons, je ne l'entends point », note Paul Meyer dans la traduction qui vient d'être suivie [1]. Ferdinand Lot, à son tour, s'est contenté de rapprocher, sans en tirer conséquence, le nom de lieu *Biais* (*Gui de*) rencontré dans *Garin le Lorrain* et identifié avec *Bias* (cant. de Mimizan, arr. de Mont-de-Marsan) [2].

On est facilement enclin à croire que nous sommes en présence du nom d'un saint gascon dont le secours serait invoqué comme l'est celui de saint Malo, comme l'a été celui de saint Yves par les Bretons, comme l'étaient au Moyen Age ceux de saint Jacques par les Castillans, de saint Denis par les Français ou de saint Georges par les Anglais [3]. Ce serait, suivant le dernier ouvrage publié sur le poème, *sanctus Beatus* [4] (fr. *Biè* ou

---

son auteur, une note de M. Helmut Stimm, *Lexicalisches aus dem Altfranko-provenzalischen*, tirée à part de la *Festgabe Ernst Gamillscheg zu seinem fünfundsechzigsten Geburtstag*, Tübingen, 1952 (?), p. 185-193. M. Stimm propose lui aussi de rattacher *escocier* à la famille de prov. *escogosar*. Comme il ne connaît pas la forme de la *Visio Pauli* citée ci-dessus, ce rapprochement fait honneur à sa perspicacité.

1. *Girart de Roussillon*, chanson de geste trad. pour la première fois (Paris, 1884), p. 83.

2. *L'élément historique dans* Garin le Lorrain, dans *Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod* (Paris, 1896), p. 215, n 4.

3. Voir les dissertations sur les cris d'armes ajoutées au *Gloss.* de Du Cange, éd. Didot, t. VII, p. 46 et 53.

4. R. Louis, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste*, 2e partie (Auxerre, 1947), p. 263.

Biez), et entre les divers saints de même nom, le moine de Valcabado au diocèse de Lion, qui vécut dans la seconde moitié du VIII^e^ s. et qui est surtout connu comme auteur d'un commentaire fameux de l'Apocalypse.

Il est étrange, de prime abord, que l'assistance d'un théologien du sud des Pyrénées soit imploré dans la bataille, et non celle d'un thaumaturge particulièrement honoré en Gascogne, mais laissons les diverses objections possibles. Les cris de guerre sont aussi des encouragements à l'attaque, tels que *sus*, *outre*, *aïe*, *en avant*, *marchez*, *piquez*, *serrez*, etc...

Il paraît évident que *bietz* est la forme toujours vivante de la sec. pers. plur. de l'impératif du verbe gascon *bie*(*r*) (lat. *venire*). Les Gascons criaient : « Venez ! (arrivez, accourez) » quand on leur eut commandé : « Chargez ! » [1]. Nous pouvons ainsi relever dans *Girart de Roussillon* un témoignage de particularités phonétiques bien connues, mais qui n'étaient révélées, semble-t-il, que plus tard.

C. BRUNEL.

MONNAIE NOIRE

Il ne s'agit pas de la monnaie des temps modernes. Mais, au cours du XIV^e^ siècle surtout, on rencontre fréquemment l'expression de *denarii nigri*, « deniers noirs », par opposition au terme de *denarii albi*. Cette opposition a pu amener la création d'autres termes, tels que *nerets* et *noirés*.

Évidemment, il vient à l'esprit, que les couleurs des espèces, circulant alors, imposaient des dénominations qui les caractérisaient d'une manière commode.

En effet, en ces temps là, l'aloi des monnaies, soumis à des changements imposés par des événements nombreux, cet aloi, composé d'une quantité d'argent qui tendait à diminuer de plus en plus, présentait un aspect terne, sombre. Pouvait-il passer pour noir ? L'idée en venait peut-être aux usagers ? En réalité, aucune pièce de cette circulation lointaine n'a pu mériter entièrement l'épithète de *noire*, même si l'on comparait ces

1. Les Gascons criaient « Bordeaux ! » suivant [A. Cohen de Vinchenhoef], *Cris de guerre et devises des États de l'Europe* (Paris, 1852), p. 21. L'ouvrage ne s'appuie sur aucun texte cité.

espèces médiocres aux pièces d'argent, relativement bonnes, dont quelques-unes ont porté le nom de *grossi denarii albi* et encore la mention d'*obulorum alborum*, dès 1297 [1].

A première vue, l'opposition des teintes pouvait suffire pour expliquer les termes.

Mais il y a, je le crois, un autre élément d'appréciation, qui mérite d'être pris en considération. Le XIVe siècle a été en partie influencé par un érudit qui joua un rôle important sous Charles V. Je veux parler de Nicolas Oresme, helléniste qui traduisit des œuvres d'Aristote et rédigea aussi un mémoire intitulé *De mutacione monetae*. Bien placé par conséquent pour apprécier les variations et la vie de la monnaie, Nicolas Oresme a sûrement connu l'expression appliquée par Martial à l'un de ses personnages, qui était dominé par une stricte économie : « Nigrae sordidus explices monetae. » Du temps de Martial, qui écrivait sous Titus et Domitien, la monnaie romaine n'avait pas encore subi des « dépressions », telles que celles survenues au cours des siècles postérieurs. Par *nigra moneta*, on devait donc entendre : monnaie de bronze.

J'avais présenté un résumé de mes réflexions dans le *Bulletin de la Soc. fr. de Numismatique* (1952, p. 129-130). A la suite de cette publication, M. F. Burckhardt, dans les *Schweizer Münzblätter* (Bâle-Cahn, 1952, p. 45) proposa pour l'expression de Martial une explication qu'il faut discuter. L'érudit suisse croit que le personnage de Martial pouvait se servir de deniers « fourrés », c'est-à-dire recouverts d'une pellicule d'argent, qui, partiellement usée et arrachée, laissait paraître le noyau de bronze (ou cuivre).

Mais d'abord, je ne crois pas que l'on trouve souvent des deniers « fourrés » des premiers empereurs : c'était le résultat d'un procédé appliqué dans la dernière période de la République. Ensuite des monnaies de cette catégorie, en mauvais état et laissant voir leur âme noire (le cœur de la pièce étant à nu), auraient eu cours plus difficilement que la monnaie de cuivre, officielle au moins, dont la valeur, quoique mince, était reconnue et admise. De toutes manières, l'explication tirée des

1. Voy. A. Vernet, dans *Mém. Fédér. Soc... Paris et Ile-de-Fr.*, I, 1949, p. 54.

monnaies fourrées ne saurait convenir à des monnaies de bas aloi, au XIVe siècle, pour lequel on connaît de nombreuses pièces de bas métal, mais aucun spécimen de bronze ou de cuivre.

Je suis donc persuadé que l'expression de *nigra moneta* du moyen âge, est probablement une réminiscence de l'expression antique. On sait que le latin *niger* avait un sens péjoratif, et de mauvais augure, alors que *candidus* signifie le contraire, ainsi qu'il est dit dans Ovide : *candida de nigris facere*, et aussi dans Juvénal.

Adrien BLANCHET.

CHANSONS DE NOEL

Un compte de la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, pour *1453-54* (Archives nationales, KK 55) porte le passage suivant [1] :

« A Guillaume Morin, marchand parcheminier de Selles [2], pour une peau de parchemin et une main de papier acheté de lui le XXVe jour du mois de novembre [3] et délivré a mondit seigneur [4] pour escripre et faire escripre des chançons de Noël : III s. IIII den. t. » (cité par H. Stein, *Charles de France, frère de Louis XI*, Picard, 1921, p. 12).

J.-P. LAURENT.

1. Fol. 86.
2. Selles-sur-Cher.
3. 1453.
4. Charles de France, 2e fils de Charles VII, alors âgé de 7 ans.

COMPTES RENDUS

RUTEBEUF, **Poèmes concernant l'Université de Paris**, texte établi et commenté par H. H. LUCAS (*French Classics*, p. p. Eugène Vinaver). Un vol. in-12 de 137 pages. Éditions de l'Université de Manchester, 1952.

C'est assez artificiellement que les six poèmes ici publiés ont été réunis en un même opuscule à la faveur de la notion d'Université. Ils appartiennent à un groupe beaucoup plus large, dont toutes les composantes procèdent d'un même système d'idées et, de propos principal ou secondaire, se rapportent à la question des Ordres mendiants, en tant que la venue de ceux-ci affectait l'institution ecclésiastique d'un clergé séculier et d'une université. Distraire six pièces de ce groupe, c'est fausser des perspectives et s'exposer à mal situer telle ou telle pièce dans l'histoire; c'est risquer de se méprendre sur les véritables intentions de l'auteur et priver le lecteur comme se priver soi-même du secours d'éclaircissements de fond et de détail que chaque élément constitutif peut recevoir de l'ensemble.

Pour établir les textes, M. Lucas a donné la priorité au ms. *A* (Bibl. nat., fr. 837), qu'il a reproduit en n'y introduisant que des corrections minimes. Il n'y a que la pièce I qu'il ait imprimée d'après le ms. *C* (Bibl. nat., fr. 1635), représentant unique de la tradition. Ses transcriptions sont correctes.

Il a présenté les pièces V et VI sans y marquer aucun alinéa. Je pense que, s'agissant de poèmes où la pensée est souvent difficile à débrouiller, il incombe à l'éditeur, pour le profit du lecteur, d'en faire ressortir l'ordonnance par des moyens typographiques, quitte à avertir de son initiative. Suivre aveuglément les manuscrits en cette circonstance procède d'une prudence derrière laquelle l'éditeur s'estime en sécurité, mais qui ne sert pas l'intelligence des textes. Quoi qu'il en soit, pour les deux pièces en question, les manuscrits indiquent des divisions, marquées par de grandes lettres : l'éditeur devait en tenir compte, pour les adopter ou pour les rejeter; et, de façon générale, l'examen de ces données est un élément à ne pas négliger dans l'étude des relations entre manuscrits.

Il ne sera ici question ni de la description des manuscrits, ni de l'étude linguistique, auxquelles M. Lucas a consacré quelques pages. La première

question n'a d'intérêt et la seconde ne peut avoir d'efficacité qu'à propos d'une édition d'ensemble des poèmes de Rutebeuf (à noter seulement que l'étude linguistique appelle des rectifications et des compléments qui auraient sensiblement modifié les conclusions de l'auteur). Pour des raisons analogues, il ne sera pas non plus question du Glossaire en tant que tel (il y aurait beaucoup de choses à y reprendre).

M. Lucas a cherché à expliquer le texte de Rutebeuf par l'histoire. Il l'a fait au moyen d'un chapitre sur « l'Université de Paris au XIIIe siècle » qui occupe plus de la moitié de son Introduction. Il l'a fait aussi au moyen d'un Commentaire qui fait suite aux textes et où cet élément tient une large place. L'intention était excellente : le succès a été moins heureux.

Ce n'est pas moi qui critiquerai l'idée d'un exposé historique dans l'Introduction, puisqu'aussi bien j'en ai donné ailleurs l'exemple. Mais, tel qu'il a été présenté par M. Lucas, cet exposé n'apporte pas grand'chose d'utile, parce que la destination en a été un peu perdue de vue : il est souvent superflu, souvent insuffisant. L'on en peut dire autant du Commentaire. Mais ces deux parties souffrent plus gravement encore du manque d'étendue et du manque de sûreté dans l'information, aussi bien que de trop fréquentes inexactitudes ou erreurs dans l'utilisation des documents.

Par exemple, il est dit à la page 10, à propos de la grève universitaire de 1229, que « les soldats du prévôt de Paris » avaient tué des écoliers « au cours d'une rixe survenue pendant le Carnaval ». La vérité (Matthieu Paris, éd. Luard, t. III, p. 166) est que des écoliers s'étaient livrés à des violences au bourg Saint-Marcel les lundi et mardi précédant le Carême et qu'ensuite les archers envoyés pour les châtier tombèrent sur des innocents : l'affaire n'a donc pas commencé « pendant le Carnaval » et la répression par les archers n'a pas eu lieu « au cours d'une rixe ». Voilà un à-peu-près, et voici une erreur, quand M. Lucas (p. 19, et Commentaire, p. 65, note au vers 9) écrit que le *De periculis* était dirigé « contre les Dominicains, car il n'y est pas question des Mineurs ». Au fond, il est bien vrai que l'ouvrage visait surtout les Jacobins. Mais il est faux de dire qu'il n'y soit pas question des Mineurs : n'y est-il donc pas traité, et assez longuement, de l'Évangile éternel ? Les Mineurs, il est vrai, n'y sont pas nommés; mais les Frères prêcheurs ne le sont pas davantage : car la tactique constante et prudente des maîtres séculiers a été de ne jamais nommer leurs adversaires et de ne les désigner qu'indirectement. Seulement, dans le *De periculis*, M. Lucas, trompé sans doute par la majuscule du mot *Praedicatores* des imprimés, a pris un nom commun pour un appellatif et cru qu'il s'agissait des Frères Prêcheurs : en réalité, dans le texte, *praedicatores* est appliqué à tous ceux qui prêchent.

Trop souvent l'impropriété des termes employés par M. Lucas (« bénéfices », « émeutes », « honoraires », etc.) fausse les réalités. On peut, à la rigueur, faire confiance au lecteur pour rectifier et aussi pour corriger certains

lapsus (par exemple, Innocent III pour Innocent IV, p. 16). Mais le lapsus est un peu gros quand il consiste, faute d'entendre *Bituricensis*, à faire de l'archevêque de Bourges un « archevêque de Vitry » (deux fois répété, p. 21 et p. 78), ou bien, à cause du latin *Lexoviensis*, à faire de Nicolas de Lisieux « un certain Nicolas de Liège » (p. 25).

Voici quelques remarques au sujet des six poèmes considérés individuellement.

I. — *Le dit de l'Université de Paris.*

Sur la date de ce poème il y aurait beaucoup à dire. Plusieurs textes importants ont échappé à M. Lucas. Il serait trop long de traiter ici la question.

Vers 1-3. Rimeir me couvient d'un contens
Ou hon a mainz divers contens
Despendu et despendera.

En note, effort inopérant pour expliquer le « contens » du vers 2 comme signifiant « dispute ». Il est clair qu'on ne « dépense » pas des « contens ». Dans le ms. *C*, ici témoin unique, l'on constate que *divers* est écrit, contre l'usage le plus ordinaire du scribe en pareil cas, avec une abréviation : *diu's*. C'est là que gît une erreur. Le scribe a dû mal comprendre la leçon de son modèle, où « deniers » était écrit en abrégé ; et le texte véritable est certainement *mainz deniers contens*. On retrouve alors une expression normale, parfaitement satisfaisante au point de vue de la langue et de l'idée du passage : « dépenser maints deniers comptants ». On sait que la rime *ens* : *anz* ne fait pas difficulté pour Rutebeuf (cf. *Croisé et Décroisé*, v. 49-55 ; *Complainte de Guillaume*, v. 131-133, etc.).

V. 10 et 14 ss, Notes. Sans pertinence.

V. 25 ss, Note. Sans rapport avec la circonstance précise à laquelle se rapporte la pièce.

V. 33. Note. L'affaire de 1229 n'a pas été une « émeute ». Voir ci-dessus.

V. 51. Le passage cité des *Plaies du Monde* est ponctué à contresens (déjà par Jubinal et par Kressner).

II. — *Discorde de l'Université et des Jacobins.*

M. Lucas a bien aperçu le rapport de cette pièce avec la lettre des maîtres parisiens du 2 février 1254, à laquelle, de ce fait, elle est postérieure. Mais il n'y a pas lieu de descendre aussi, comme il le voudrait en se fondant sur le vers 24 du poème (p. 64), jusqu'après la bulle *Quasi lignum* (dont il fausse d'ailleurs la signification en disant qu'elle « cassait » des bulles d'Innocent IV). L'Université pouvait se considérer comme durement atteinte dès après la lettre d'Innocent IV, du 1er juillet 1253, à la suite de laquelle l'évêque d'Évreux, en exécution de l'ordre qu'il en avait reçu (*Chart. Univ.*

par., n° 223), avait fait suspendre plusieurs maîtres récalcitrants. Une preuve en est la lettre même du 2 février 1254.

V. 1-3. *descorde... entre gent qui...* etc. M. Lucas a pensé que la critique des vers suivants pouvait viser aussi bien les maîtres séculiers que les Frères. C'est tout à fait invraisemblable. La discorde a été semée par Envie, dont Rutebeuf a toujours fait l'inspiratrice des seuls Frères. Il faut entendre : « un esprit de discorde parmi les Frères » (sous-entendu à l'égard des autres membres de l'Université). C'est ainsi qu'en latin Guillaume de Nangis (*Chron.*, à l'année 1256) a écrit : « discordia *inter* Fratres... *contra* Guillelmum. »

V. 13. M. Lucas a maintenu la leçon *Et* du ms. *A*, malgré l'accord des mss *B* et *C*, qui donnent *Que*. Il semble avoir voulu le justifier dans ses notes aux vers 9-16 et 13-14. Une comparaison avec le vers 104 de la *Complainte de Constantinople* conseille l'adoption de la leçon *Que*.

V. 15-16, Note. Confusément exprimé. Il s'agit de façon précise de la résistance que, par des appels au roi et au pape, les Jacobins opposaient à la décision prise par les maîtres séculiers en février 1252 et les privant pratiquement de l'une de leurs deux chaires. C'est cette résistance qui justifie l'expression *a force*, « à toute force ».

V. 20. La deuxième partie de la note n'est pas à retenir.

V. 31. *anemis*. Traduit au Glossaire par « diable ». A tort. Il s'agit de l'ennemi qu'on a obligé et qui paie mal de retour.

V. 37. *ne s'i membre*. L'expression n'est pas claire. Peut-être « n'y gagne pas en force » ; mais, en tout cas, il est impossible que l'*Université* soit un complément et que le sujet soit le *chascuns* du vers 35 : *se membrer* n'est pas un verbe transitif.

V. 40. *cas*. Manquant au Glossaire est traduit en note aux vers 25-40 par « logis ». Plus précisément c'est la pièce principale d'une demeure. Variante d'un proverbe recueilli par Morawski (n° 2311) et qui procède d'une idée de l'Ecclésiastique (XI, 36).

V. 50. *L'abit qu'amer Dieu devise*. Au Glossaire, *deviser* est traduit par « prescrire, établir ». Ce n'est pas le sens dans le passage (« qui fait connaître qu'on aime Dieu »).

V. 62-64, Note : « dans quelque difficulté que se trouve un Jacobin, je ne donnerai pas un sou pour l'en tirer ». Admissible en gros ; mais le commentaire est confus ; et *acroire*, au glossaire, est traduit à tort par « emprunter ». C'est en réalité, « acheter à crédit ». Sens du passage : « Quoi qu'un Jacobin puisse prendre à crédit, ce n'est pas moi qui paierai un sou de sa dette », et plus brièvement : « Ce n'est pas moi qui paierai jamais pour un Jacobin » (sous entendu : parce que l'exemple de l'Université m'a instruit).

III. — *Dit de Maître Guillaume de Saint-Amour.*

Page 72, la note introductive est confuse et peu juste.

V. 4. Le bannissement de Guillaume n'a été notifié au roi de France que par lettre du 11 août, et il a fallu un délai pour la transmission.

V. 5. *ne morut*, mal expliqué en note. Sens : « ne fut frappé d'un arrêt équivalant à la peine de mort. »

V. 12-13, Note. Ce ne sont pas les prélats qui avaient « fait mander Guillaume à Rome » : ce sont les Jacobins qui l'y avaient fait citer. Si les prélats ont été « avillié » (v. 13), c'est en tant que le Saint-Siège (dévoué aux Frères) n'avait tenu aucun compte de la position qu'ils avaient prise le 1er mars et le 31 juillet 1256.

V. 14-20, Note. On ne peut pas faire état des pièces 355, 356 et 357 du Cartulaire de l'Université de Paris pour juger de l'attitude réelle du roi (qu'il y avait d'ailleurs lieu d'étudier de plus près). Ce n'est pas seulement la pièce 357 que, comme l'écrit M. Lucas, le P. Denifle a tenue pour fausse : ce sont aussi les deux autres. Déjà Le Nain de Tillemont avait bien vu que ce sont des forgeries. — Quant au fond, il est visible que le roi, favorable dans une certaine mesure à Guillaume au début de 1256, s'est ensuite détourné de lui.

V. 28. Le contexte veut que l'on préfère la leçon *priere* des mss *B* et *C* à la leçon *chose* de *A*.

V. 33, Note. La justice n'a pas été « faite », mais « respectée ».

V. 34, 35, Notes. Non pas « justement » et « injustement », mais « selon le droit qu'on en a ».

V. 42. *se* n'est donné que par le ms. *C*. Les mss *A* et *B* portent *si* (omis aux variantes).

V. 43. Rutebeuf pense non seulement à Paris, mais aussi à Rome, où quatre cardinaux, avant la sentence d'exil prononcée par le pape, avaient reconnu Guillaume sans tort.

V. 47. *Sept anz toz plains*. A supposer qu'on n'ait pas affaire ici, ce qui est très possible, à une façon ordinaire et bien connue d'exprimer une idée de longue durée, le vers peut se référer à l'année 1250, où une lettre pontificale du 30 mai (*Chart. Univ. par.*, n° 191) a provoqué la première réaction des maîtres et l'établissement du statut de février 1252 (n° 200).

V. 55, Note. Il ne s'agit certainement pas de la cour de France, mais de la curie romaine.

V. 56, Note. Même observation. Il s'agit de l'arme de l'excommunication, employée si souvent pendant les années précédentes par le pape ou, sur son ordre, par les évêques contre les maîtres récalcitrants.

V. 58. *Cui qu'en deüst le cuer doloir*. Il n'est pas exact, comme le dit la note, que tous les manuscrits donnent le *cuer* (voir variantes). Les deux

leçons *li cuers* (*C*) et *le cuer* (*B C*) sont acceptables. On disait normalement : « li cuers me duelt » (comme « li costé m'en duellent », « li chiefs vous deudra », « la bouche li duelt », etc., tous exemples à prendre dans Godefroy, II, 739). Mais quand *doloir*, à l'infinitif, était subordonné à un autre verbe (ici *deüst*), la partie souffrante pouvait être entendue comme sujet de l'infinitif. Dans le premier cas l'on employait le cas sujet, dans le second le cas régime. Cf. *Bible au seigneur de Berzé*, v. 720 : « el fait neys le cuer doloir a ceus qui ... » ; *Roman de Mahomet*, v. 19 : « on aime mielz doloir le ventre. »

V. 64. Vers obscur, mais il ne s'agit certainement pas de « maison-mère », notion inconnue des Mendiants.

V. 81. Le témoignage premier sur ce point est dans Geoffroi de Beaulieu.

V. 87-88. L'échec de la composition du 1er mars 1256 a résulté, en premier lieu, du fait que les Jacobins n'y furent représentés que par leur prieur de Paris, et non point par leur maître général.

V. 93-104. On ne voit pas comment l'on pourrait construire avec un point après le vers 97 : il n'y a pas jusque-là de proposition principale. Il existe bien des propositions conditionnelles indépendantes qui servent à introduire une suggestion (type : « si vous veniez ... ? »). Peut-être y en a-t-il des exemples chez Rutebeuf (*Renart le bestourné*, v. 37 ss ; *Sainte Église*, v. 109 ss). Mais tel n'est pas ici le cas. Rutebeuf formule une première supposition (« Si le roi réunissait une assemblée ... », v. 93-97), à l'intérieur de laquelle il en inscrit deux autres formant alternative : « [alors], si Guillaume dit juste ..., et s'il dit faux ..., etc. »

V. 101. *qui face a tere*. Appelait une explication. Les Jacobins faisaient grief à Guillaume d'avoir prêché sur les périls des temps derniers, comme sur un sujet qui ne devait pas être touché (cf. *Responsiones*, partie V).

V. 104. *se sueffre*. Non pas « se dédit » (Notes), ni « céder, se laisser faire » (Glossaire), mais « en rester là, s'incliner ».

V. 105-110, Note. L'adresse aux grands personnages nommés au début est fictive. Les vrais auditeurs sont ceux que le poète interpelle au vers 111, probablement les universitaires, que Rutebeuf incite à la résistance.

V. 105-106, Notes. Guillaume n'a jamais dit qu'au moment où s'entama l'affaire du 1er mars 1256 il était sur le point de partir pour Saint-Amour. Au passage des *Responsiones* visé par M. Lucas, il explique qu'il se disposait, ayant interrompu son enseignement à Paris, à partir pour Beauvais, où il était appelé en raison de ses fonctions (il était, en effet, chanoine de cette église).

V. 111-116. La note n'est pas pertinente (voir ce que j'ai dit pour les vers 105-106). De plus, il n'y a ici aucune allusion aux périls des temps derniers.

Il aurait fallu discuter les leçons concurrentes *Et vous*/*A vous* du vers 115 et serrer de près les deux interprétations possibles, selon qu'on adopte l'une ou l'autre.

IV. — *La Complainte de maître Guillaume de Saint-Amour.*

Je ne puis discuter ici, faute de place, la question de la date. Il y a beaucoup à reprendre dans ce que M. Lucas en dit, et beaucoup à y ajouter.

V. 1-3. Il a échappé à M. Lucas que ces trois vers sont la traduction de Jérémie, I, 12. Il y avait à tirer de là des indications utiles, que j'exposerai ailleurs.

V. 12-13, Notes. Les vers cités ne sont pas dans les *Plaies du Monde*, mais dans le dit des *Règles*.

V. 14-15, Notes. Il n'est pas certain que *Por ce* (v. 14) doive être mis en relation avec le *Que* du vers 15. Il est préférable, pour le sens, de le rapporter à ce qui précède (= « c'est pourquoi ») et de considérer *Que* comme un consécutif.

Le *sire* du vers 15 (*C : sires*) est difficilement intelligible ; *cire* s'entendrait mieux : « pas plus qu'un morceau de cire » (la cire étant tenue traditionnellement pour la matière ductile par excellence). Mais tous les manuscrits donnent un *s*, et non pas un *c*.

V. 26, Notes. *a droit*, non justement », mais « en observant le droit ».

V. 34, Note : « ...jusqu'à sa mort [de Guillaume] en 1271-1272 ». En réalité, le 13 septembre 1272.

V. 37. Était à expliquer : « à en juger par ce qu'on les voit faire », ou plutôt « par crainte de se découvrir ».

V. 39. C'est un proverbe (Morawski, nº 1939).

V. 40-43, Note. Il n'y a pas à en douter : Justinien est nommé ici comme la grande autorité en matière de droit romain.

V. 54, Note. Commentaire embarrassé. Il suffit de prendre les vers 54-70, non pas comme une « recommandation » réelle à Guillaume, mais comme l'expression d'un dépit à propos d'une situation monstrueuse.

V. 56. *Bien puet passer avril et mais.* Voulait une explication. L'expression, stéréotypée, a fini par signifier « les printemps (c'est-à-dire les années) peuvent bien passer » avec, ensuite, l'idée « on n'en fera pas davantage ». Cf. *Sainte Église*, v. 50 ; *Marie l'Égyptienne*, v. 846.

V. 58-60. *enorte ; porte : deporte.* Rimes relevées à l'Étude linguistique (p. 117 et p. 118) comme cas, dans les verbes en *-er*, d'*e* analogique à la 1re personne de l'indicatif (*enorte*) et à la 3e du subjonctif (*deporte*). Evidemment non. C'est que M. Lucas a pris *porte* pour un indicatif (au lieu d'un subjonctif), erreur faisant soupçonner un contresens sur le *ou* du vers 59, pris comme adverbe (*ubi*), mais qui est la conjonction (*aut*).

V. 62, Note. *li aferes demorra.* Non « la lutte contre les Mendiants restera inachevée », mais « la question du retour de Guillaume en restera là ».

V. 65. *conclus*, non pas « enfermé » (Glossaire), mais, selon une acception connue, « obligé à se taire comme quelqu'un qui n'a pas raison » : c'est-à-dire qu'on a donné tort à Guillaume pour avoir dit la vérité.

V. 71 ss, 81, Notes. Rapprochement sans pertinence avec le *De periculis*.

V. 86. *Morte Color*, à rapprocher du *Roman de la Rose*, v. 12067-12072, où Astenance, compagne de Faux-Semblant, est dépeinte comme le cheval de l'Apocalypse (VI, 8), qui n'a « nule couleur, fors pale et morte ». Cf. *Parisien*, v. 54.

V. 92. *qui ont fauve la face*. Rien, aux variantes, sur ce vers. En fait, dans le ms. *A*, il y a *fauve*, dont l'*u* a été exponctué et remplacé en marge par *c* ; — dans le ms. *B*, *fauve* ; — dans le ms. *C*, primitivement *fauce*, où un trait oblique, ajouté, peut être interprété comme l'intention soit de faire du *c* un *v*, soit, plutôt, d'intercaler une *l* entre *u* et *c* (ce qui irait avec les habitudes dialectales du scribe). — Au temps de Rutebeuf *fauve* s'employait très souvent pour qualifier une monture (A. Tobler, *Vermischte Beiträge*, 2e édit., t. II, p. 208 ; A. Långfors, Introduction au *Roman de Fauvel*, p. LXXXIV ss ; Tilander, *Lexique du Roman de Renart*, s. v.). *Fauve*, « lectio difficilior », pourrait se justifier ici comme un emprunt à l'Apocalypse, VI, 8 (voir note précédente), où, de fait, *pallidus*, appliqué à un cheval, est expliqué par « pâle » ou par « jaune ».

V. 98-102, Note : « qui, sans aucun doute, posséderaient volontiers la France entière sans le moindre remords de conscience ». Cette traduction ne peut pas s'accorder avec le texte *ne feroient por toute la France* et n'est pas dans la suite des idées. Le passage, ironique, signifie probablement : « Il faut croire que l'argent est une bien sainte chose, puisqu'on le voit recherché par des gens (les Frères) qui, très certainement (ironique), refuseraient, leur donnât-on toute la France, de faire des choses qui les conduiraient jusqu'au remords de conscience ».

V. 111, Note. Lapsus probable. Dans le ms. *C*, *clergie* ne compte pas pour deux syllabes, mais pour trois, et il faut l'entendre comme un nom féminin allant avec *ma fillastre* du même manuscrit. Dans *A* et *B*, il faut lire *clergié*.

V. 125, *trait avant*, traduit au Glossaire par « avance ». C'est un terme juridique : « soutenir en justice ».

V. 126-131, Note. La lettre d'Alexandre IV du 11 juillet 1259 répond, en effet, à l'idée du passage. Mais Rutebeuf peut aussi, dans cette lettre, s'être souvenu des conditions auxquelles Chrétien de Beauvais et Odon de Douai, en 1256, avaient dû leur humiliant rétablissement.

V. 132-134, Note. *por tant... que*, traduit par « plutôt que ». C'est « pendant aussi longtemps (qu'il faudra attendre avant) que... », c'est-à-dire « en attendant que... ».

V. 142-143. *si desmesurez que Diex ne veut*. Au glossaire *desmesurez* « excessivement vicieux » ; aux Notes, *que* « car ». En réalité : « capable d'une énormité condamnée par Dieu ». En conséquence, supprimer la virgule après *desmesurez*.

V. 153-155, Note. Il n'y a pas de jeu de mots. Le sens est : « Il ne suffit pas d'errer et de se faire bien nourrir (comme les Frères) pour être un saint. » *Por* est un instrumental, comme au vers 150.

V. 156, Note. Il n'y a pas de jeu de mots.

V. 157. Allusion à un proverbe (Morawski, n° 175).

V. 163, Note. C'était une manière usuelle de mesurer le temps.

V. 172. *ne puet il corre.* La leçon *ne puet acorre* du ms. *B*, évitant la rime du même au même, serait aussi meilleure pour le sens et ramènerait à une construction connue avec *contre*.

V. 180-182, Note. Il ne s'agit pas d'un rectorat, mais de l'autorité que Guillaume s'était acquise comme maître.

V. 183-188, Note. *faire pestre*, « vivre maigre, donc souffrir ». Non. L'expression est courante pour dire « traiter comme une bête stupide », « mener comme un sot ». Cf. *Bible Guiot*, v. 3596 ; *Lamentations de Mattheolus*, v. 1029, etc. Rutebeuf, *Sainte Église*, v. 43 ; *Frère Denise*, v. 241.

Le vers 187 s'applique à ceux qui soutiennent les Frères (notamment le roi, dont plusieurs fois ailleurs Rutebeuf a marqué qu'il ne serait pas éternel : *Vices et Vertus*, v. 109-136 ; *Ordres de Paris*, v. 80-81 et 118-120).

Le sens du passage est finalement : « Les enfants que vous verrez naître vous manœuvreront (vous, les dupes) comme un bétail stupide, s'ils passent dans les rangs de ceux (les Frères) qui se tiennent en rangs serrés, et si vivent encore ceux qui les soutiennent. » Le vers 188 (*Que j'ai descrit*) peut se rapporter à la fois aux Frères et à leurs protecteurs ou, plutôt, en considérant le vers 187 comme une incise, aux seuls Frères.

V. — *Dit des Règles.*

Même observation que précédemment pour la question de date.

V. 1-5, Note. Corriger (p. 96) *risonis* en *ritmis* (dans l'édition du Cartulaire, *rismis*).

V. 6-7. Expliqués en note par une allusion au « Nouvel Évangile » (je pense qu'il faut entendre « L'Évangile éternel »). Sens vrai : « Ils font dire aux textes d'autorité ce qui ne s'y trouve pas » (cf. *Collectiones*, p. 444-445).

V. 9-15. Commentaire inopérant. Il fallait noter que la ruse du renard ici décrite est mentionnée dans les *Collectiones*, p. 300, avec référence à Isidore de Séville et que, d'autre part, pour le détail, les vers de Rutebeuf procèdent de la tradition du Physiologus.

V. 11. La leçon *rooille* de *C* n'a pas été relevée aux variantes.

V. 17. La ponctuation (deux points à la fin du vers 16) implique contresens sur *Ausi*, qui ne signifie pas « c'est pourquoi », mais « c'est de même » (« C'est de même, je vous le dis en deux mots, que ces gens-là... »).

V. 19-54. L'ensemble du développement aurait appelé, pour le thème, référence à la bulle *Etsi animarum* et à plusieurs passages des *Collectiones*

(p. 366, 464-468, etc.). Le texte du *De periculis* cité dans la note aux vers 19-27 est sans pertinence.

V. 22. Il eût été bon de noter qu'il s'agit ici de la richesse des usuriers, acquises aux dépens d'autrui.

V. 26, Note : « Ps. 5 ». Il fallait dire « Ps. XIV, 5 »; et il était opportun de marquer comment Rutebeuf a entendu ce texte (peut-être avec un contresens sur la dernière ligne).

V. 32. Les quatre vers donnés ici par le ms. *C* se rattachent à une glose dont Guillaume a fait usage dans son sermon sur le Pharisien et le Publicain, p. 8.

V. 33-35, 33 et 35, Notes. Contresens. Comprendre : « Si l'on pouvait avoir le paradis pour de l'argent, ce serait une bonne affaire de voler. »

V. 48, Note. Il ne s'agit pas de « beau marché ». Rutebeuf prête ironiquement aux Frères ce raisonnement : « les usuriers, du moment qu'ils ont payé, n'ont-ils pas acheté valablement le paradis ? »

V. 56. *d'avantage*, manque au Glossaire. Terme de commerce. Ici : « donné par Dieu sans la contrepartie d'un mérite. »

V. 57-59, Note. Il se peut, en effet, que Rutebeuf ait pensé à l'Épitre aux Romains, VIII, 18. Mais, dans ce cas, sa façon d'utiliser le texte méritait une remarque.

V. 57. *s'i rementi*. Ecrire *si*, renforçant *El*. Il ne s'agit pas, comme il est dit au Glossaire, d'un verbe *rementir soi* : *re* est ici la particule de distribution (« de son côté »).

V. 67-72. Il fallait renvoyer au moins aux vers 82-84 de *Sainte Église* et au passage de saint Grégoire d'où dérive la sentence.

V. 73 ss, Note. Il ne s'agit pas du « concile » de 1255, mais de la composition faite le 1er mars de cette année-la par des prélats réunis alors pour un concile, mais qui traitèrent l'affaire hors concile.

V. 86. *L'en lor fist des boches cu*. Le texte est cité dans Tobler-Lommatzch, où l'expression « faire de la boche cul a » est expliquée avec doute comme signifiant : « jem. Lügen strafen, jem's Rede in den Wind Schlagen (?). » En fait, il doit s'agir d'un acte de bravade ou de dérision, consistant en une inconvenance sur laquelle il n'est pas besoin d'insister.

V. 90. *par estovoir*. Était à expliquer : « parce qu'il le fallait » (selon la doctrine de Guillaume. Cf. *Responsiones*, partie V).

V. 91-93. Il faut un point, au lieu d'une virgule, à la fin du vers 91, et une virgule, au lieu d'un point, après le vers 93.

V. 91, Note. Il est insuffisant, pour définir le rôle du roi, de s'en tenir à Guillaume de Nangis. L'affaire est bien plus complexe.

V. 101, Note. Guillaume et ses partisans n'étaient pas « d'accord » avec leurs adversaires pour fixer la fin du monde en 1260. Ils feignaient seulement d'y croire avec eux, pour s'en servir contre eux.

V. 108-109, Note. Le texte allégué de Guillaume n'a pas un sens qui soit applicable à ces vers.

V. 113-114. Le texte (*fort : mort*) appelait examen.

V. 117-116, Note. L'obligation d'aumônes et de messes n'incombait pas seulement au prêtre, mais à tout héritier.

V. 121. *cureur* (ms. *A*) est une erreur certaine. Le ms. *C* donne *cure*, qui crée un hiatus peu admissible. Il est probable que la leçon primitive était *cure or* (lue *cureor*, *cureur* par le scribe de *A*). Le sens n'est pas, comme le dit M. L., « ils obtiennent les legs sans s'occuper de la cure des âmes », mais « bien que n'ayant pas canoniquement la cure des âmes (thèse fondamentale des séculiers), ils ont maintenant les revenus attachés à ce ministère ».

V. 133. Mettre une virgule après *chant*.

V. 137. *riviere*, c'est-à-dire une rivière poissonneuse. Cf. *Collectiones*, p. 469.

V. 150 ss. Il aurait fallu rappeler les textes où il est question des relations des Béguines avec les Religieux, spécialement avec les Jacobins.

V. 157, Note. L'expression « être ceint d'une courroie » ne doit pas être prise nécessairement à la lettre. Le vers 378 de la *Voie de Paradis* semble indiquer qu'il peut s'agir d'une locution (« être ainsi fait »). Ici : « être béguine ».

V. 161, Note. Il s'agit bien, en effet, du passage allégué de saint Bernard (la note toutefois n'étant pas exacte quant à la référence : il s'agit d'un sermon sur le Cantique des Cantiques). Mais il fallait noter que ce passage est cité dans les *Collectiones*, p. 269, et qu'il avait donc cours dans les écrits doctrinaux connus de Rutebeuf.

V. 168-169 (Note au vers 170). Il ne s'agit aucunement de « ces étranges créatures à deux têtes, que l'on rencontre si souvent dans l'iconographie du moyen âge », mais de l'évocation maligne d'une familiarité suspecte. Cf. *Roman de la Rose*, v. 12061 ss ; *Combat de saint Pol contre les Carmois* (Scheler, *Trouvères belges*, p. 242), etc.

V. 175-176, Note. C'est par erreur que, dans l'édition imprimée du *De Periculis*, la sentence est attribuée à saint Grégoire. Dans les *Collectiones*, p. 321, elle l'est exactement à Boèce (*Consolatio*, III, 5, prose).

VI. — *Bataille des Vices contre les Vertus.*

M. Lucas date le poème de la fin de l'année 1262. Je crois qu'il est tombé à peu près juste ; mais il n'a pas tenu compte de tous les éléments à considérer dans la discussion, ne serait-ce que le dit des *Règles*. D'autre part, il s'est débarrassé un peu cavalièrement de la difficulté créée par le vers 37, où il est dit que Jacobins et Cordeliers ont apparu « n'a pas bien soissante dis anz ». Il en a été de même au vers 178, où il a imaginé une interprétation certainement inexacte du passage, pour résoudre une difficulté que d'ailleurs il a créée lui-même en situant la mort de Chrétien de Beauvais en 1271, alors que celui-ci a vraisemblablement disparu de la scène du monde en 1263 au plus tard.

V. 9. Mettre un point et virgule après *matire*.

V. 12-36, Note. Inutile de rappeler des monuments figurés qui ne représentent pas une bataille. En revanche, les vers 20-36 méritaient un commentaire, non seulement sur l'origine du thème, mais aussi sur la façon dont le plan annoncé a été suivi dans le poème.

V. 39, Note. Il s'agit de la naissance des deux Ordres, et non de leur venue à Paris (sur laquelle la note donne des renseignements peu exacts).

V. 46-64, Note. Il n'est pas exact que Rutebeuf abandonne ici le ton ironique.

V. 87, Note. *roial*, « digne d'un roi », et non pas « construit par un roi »

V. 95-96. Les faits d'histoire allégués dans la note sont imaginaires.

V. 104. *Deça huit mois, non deça nuef*. Il ne faut pas de virgule après *non*. Façon de dire « jusqu'à huit ou neuf mois ». Cf. *De celui qui bouta la pierre*, 2e rédaction, v. 15 : « qui n'avoit pas set ans, non sis », c'est-à-dire « qui avait six ou sept ans. »

V. 133-134, Note. *fondement* est à prendre au concret : il s'agit, dans tout le passage, des constructions élevées par les Frères.

V. 151, Note. *portent bone bouche*, traduit par « ont la langue acérée ». C'est en réalité une expression connue, « ont une bonne réputation ».

V. 164, Note. *tart li est*, non pas « il est soucieux », mais « il a hâte de ».

V. 168. Supprimer le point-virgule à la fin du vers : les deux vers suivants dépendent aussi de *Por ce que*.

V. 218-219, Note. Il n'y a ici aucune allusion à l'« accord fait par les évêques ».

Edmond Faral.

W. P. Shepard et F. M. Chambers, **The Poems of Aimeric de Peguilhan. Edited and translated with introduction and commentary**, Evanston, Illinois, Northwestern Univ. Press, 1950, in-8, VI-254 p. (*Northwestern University Studies, Humanities Series*, 24.)

Cette édition comble une lacune sensible : elle rassemble, pour la première fois, l'œuvre abondante de ce troubadour que l'on peut considérer comme l'un des meilleurs propagateurs de la poésie provençale en terres ibérique et italienne. Aimeric de Péguilhan est en effet de la génération de 1180-1220, qui porta le lyrisme méridional à sa plus grande expansion. Le volume contient 50 textes, classés dans l'ordre alphabétique, qui est celui de Bartsch et de Pillet (nos 10,1 à 52, avec les suppressions qui s'imposaient) ; en appendice, en plus, une pièce (10,31) qui est renvoyée à Guilhem Rainol (dont l'œuvre curieuse mériterait une petite monographie) et une autre (10,53) qui est identique avec une poésie de Daude de Prades (124,6, éd. Schutz, p. 12). C'était une gageure que de faire tenir 50 chansons dans un nombre de pages aussi limité ; mais la réussite est complète : en peu d'espace, dans

une typographie claire et agréablement aérée, le lecteur trouve tout ce qu'il demande à une édition d'anciens textes (délestée des indications déjà fournies par la *Bibliographie* de Pillet). Peut-être l'introduction, qui contient les recherches habituelles sur la vie et sur l'œuvre du poète, tourne-t-elle court au point de vue de la chronologie. L'ancienne *vida* y est traitée avec la part de méfiance qu'elle mérite ; mais l'information historique est de seconde et de troisième main. Une étude plus serrée des dates permettrait de mieux dégager l'itinéraire du troubadour toulousain.

Son plus ancien texte datable est le partimen avec Guilhem de Berguedan (qui y est étrangement appelé *De Berguedan*).

Celui-ci étant mort entre 1192 et 1196 (cf. M. Riquer, dans *Boletín de la R. Acad. de B. L. de Barcelona*, t. XXIII, p. 242-4), nous sommes obligés de placer les débuts d'Aimeric en Espagne avant le décès d'Alphonse d'Aragon (1196), ce qui élargit les limites chronologiques des envois au « roi Alphonse » (qui n'est donc pas toujours Alphonse de Castille) et au « roi d'Aragon » (qui peut donc être, dans certains cas, le père de Pierre II). La dernière date de son séjour en Espagne nous est livrée par les pièces 43 et 46. Celle-ci est dédiée à l'Infant de Castille, qui ne peut être que Ferdinando et qui, né vers 1182/1187, n'a guère pu faire l'objet de pareil hommage avant 1200/1205. La chanson 43 marque la transition entre la période espagnole et les voyages d'Italie : le marquis « impérial » de Montferrat ne saurait être autre que Boniface, puisque le roi d'Aragon associé à la comtesse Marie (l'un et l'autre connus dans d'autres tornades) sont Pierre II et Marie de Montpellier, avant leur mariage (1204). Le poète nous fait part de son intention d'aller voir le marquis de Montferrat qu'il a déjà rencontré en Italie, sans doute lors d'un premier voyage outre-Alpes, en tout cas avant le départ de Boniface en Orient (été 1202). Sa période italienne se décompose manifestement en deux sections. Il gravite d'abord, à partir d'une date inconnue, mais dès avant 1212, surtout autour de Guglielmo Malaspina et Beatrice d'Este. Ensuite, à la perte de ces soutiens sûrs, il cherche en vain fortune, dès 1220, auprès de Frédéric II ; nous le voyons alors sombrer, parmi des gens peu recommandables (*Li fol, li put, li filhol*), au milieu de diverses batailles de couplets, dont la première se rattache à sa *Metgia* (1220), la dernière à des bagarres ténébreuses où se trouve mêlé le jeune Sordel, avant son départ en France, avant 1229. L'indication des groupes chronologiques, répartis sur une quinzaine d'années d'activité en Languedoc, en Béarn et en Provence, coupée d'au moins un long séjour en Espagne, et sur une vingtaine d'années de pérégrinations en Italie, nous semble mériter une note[1].

1. I. Période languedocienne et espagnole [vers 1192/96-1200/5] : nos 19 (avant ou vers 1192/96), 14 (peu après 1197), 43 et 46 (vers 1200-1202) ; 7, 37 et 51 (?) ; 20, 21, 24, 27, 37, 38, 49 et 50 (sans date précise). — II. Période de transition, Béarn, puis Provence (?) [1200-1205] : 42 et 49 ; 8 et

La biographie d'A. de Péguilhan (éd. Boutière-Schutz, p. 3-6 ; Shepard-Chambers, p. 47-48) est de celles où il n'est pas malaisé de séparer l'information de la fantaisie, voire d'y déceler comment celle-ci est venue s'ajouter à celle-là, comment les données initiales sommaires ont été colorées à l'aide des détails fictifs dont se noue une aventure galante et dramatique. « [I] ...il fut de Toulouse, dit en gros la *vida*, fils d'un drapier... [II] Il apprit des chansons et des sirventès, mais il les chantait fort mal. [III] Il s'éprit d'une bourgeoise de ses voisines et son amour lui montra l'art de trouver et il fit d'elle maintes bonnes chansons. [IV] Mais il fut poursuivi par le mari... [déshonneur, vengeance, coup d'épée fatal] et dut quitter Toulouse et s'exiler. [V] Il s'en alla en Catalogne où Guillem de Berguedan l'accueillit et l'aida dans la première chanson qu'il eût composée : Guillem en fit un jongleur et lui donna palefroi et vêtements... » La contradiction entre les paragraphes III et V est flagrante : ici, on nous dit que c'est G. de Berguedan qui l'initia à la poésie ; là, que la Toulousaine lui inspira ses premières chansons. La divergence des mss trahit l'embarras des copistes dont l'ingéniosité porte sur la phrase (mss *ABIK :*) *e·N Guillems de Berguedan si l'acuilli, 'et énansset lui en son trobar en la premiera canson qu'el avia faita (quel fetz A ; IK :) e fetz lo joglar*. L'un (*E*) supprime l'allusion à la première chanson, écrit *e son trobar*, et comprend manifestement « G. de B. le favorisa, lui et ses chansons, et lui donna... » ; un autre (*R*, de la même famille) raccourcit tout le passage : *e l'enanset son trobar e det li mot* « il favorisa son art et lui fit de riches dons » ; le troisième enfin (*P*, souvent très embrouillé), perd le fil de son récit et semble vouloir écrire *es anet s'en, lui e son trobar*

28. — III. Période italienne, (*a*) du temps de Guglielmo Malaspina et de Béatrice d'Este [avant 1220] : 41 (vers 1210), 30 et 48 (1212), 11 (1213), 35 (1215), 3, 6 et 47 (1216-20), 10 (1220) ; 2, 12, 16, 23, 32, 33, 34, 35, 40 et 45 (sans date précise) ; (*b*) du temps de Frédéric II, empereur, et de la vieillesse [1220-1228] : 26 (1220), 22 (1225 ?), 7a, 9, 13, 36, 44 (1225/28) ; 15, 17 et 52 (sans date précise).

L'attribution de certaines pièces à l'un des trois troubadours nommés *Aimeric* ne va pas sans quelque incertitude. La confusion est facile : la comtesse de Soubiras paraît recevoir les hommages de tous les trois, d'A. de Belenoi (dans 9,11, éd. Dumitrescu, p. 139), d'A. de Sarlat (11,1, publ. *ibid.*, p. 135) et d'A. de Péguilhan (10,24) ; le roi de Castille et Pierre II d'Aragon accueillirent le premier et le dernier. Equicola (voir p. 7, note 9) affirme qu'après *Maria di Ragona* (c'est-à-dire la reine d'*Aragon*), Aimeric *amò* (comprenons : « chanta ») Indie de l'Isle-Jourdain. Or, nous possédons un descort d'Aimeric dédié à cette dame (9,20, éd. Dumitrescu, p. 109), mais il est attribué à A. de Belenoi (attribution du seul ms. *C*). Un autre connaisseur italien de la poésie provençale, l'auteur de la *Leandreide* (cité dans Monaci, *Testi antichi prov.*, col. 119-120, 15-17) fait allusion à un texte qui ne semble pas se trouver dans l'édition ; il dit à peu près ceci : *Pos s'es de la foudat aperceubutz — De sa domna, Aimerics de Pegullan — Deventa sos nemics com fo so escutz*. Témoignage à ajouter à ceux qui sont énumérés à la p. 40.

« il s'en alla, lui et son art (?) ». Or, tout s'éclaire si l'on fait abstraction des paragraphes III-IV (Boutière, 5-10; Shepard, 6-14) : ce qui reste est fort cohérent et fort crédible, en parfait accord, par ailleurs, avec ce que nous pouvons savoir de la chronologie péguilhanienne. Comme dans tant d'autres *vidas*, la fable commence au point précis où le biographe se lance dans des indiscrétions sur l'histoire amoureuse de son auteur : *Et enamoret se...* La *vida* d'Aimeric de Péguilhan est particulièrement intéressante à ce propos, car l'interpolation y est dénoncée par une contradiction interne du texte.

Vu le nombre élevé des morceaux et l'abondance de la tradition manuscrite — 15 textes figurent dans 10 à 14 mss, 11 dans 15 à 21 — le lecteur examine avec curiosité les notices et les schémas consacrés dans chaque cas au classement des manuscrits. Or (laissant de côté 10 pièces données par un seul ou deux mss) sur 40 textes, 26 ont pour base le ms. *C*, 10 le ms. *A*. L'hégémonie de ces deux grands recueils, dont l'excellence est notoire (et devrait les faire soupçonner de révision), se confirme par cette nouvelle édition. Les éditeurs relèvent que les mss *IK*, copiés dans le même atelier italien et qui forment famille avec *A* et *D*, séparent une série de 13 pièces de la période espagnole d'une autre, de 12, composées en Italie. Il est en effet remarquable qu'ils aient opéré ce tri, basé sur les envois correctement interprétés. Ajoutons que les textes donnés par *D* en plus de ceux de *A* (nos 11, 45, 23 et 30) sont également tous d'Italie et antérieurs à 1220. Le chansonnier *V*, d'origine catalane, est le seul qui n'ait aucun morceau d'Aimeric : cela paraît assez naturel si l'on accepte notre hypothèse (*Boletín* cité de l'Acad. de Barcelone, t. XXII, p. 234-237) qui fait remonter le recueil initial de ce ms., « un choix de classiques », jusqu'aux environs de 1200.

Les éditeurs ont apporté au texte, dont l'établissement ne présentait pas de difficultés majeures, toute la clarté souhaitable (sauf peut-être dans la pièce 4). Voici cependant quelques points qui nous ont arrêté.

2,27-28 la traduction ne tient pas compte de la conjonction *que*; nous comprenons : *Totz jorns, qu'aissi sai doblar, Dobla m'en ma malananza.* — 4,45 deux points à la fin. — 6,9 « Ce sera 'la Tenson sur Rien' » ; 18 *Respondrai. Com? Calarai me!* ; 56 *om ve no-res* [il arrive que] « l'on voit ce qui n'est pas » ; 58-59 sans mise en relief du sujet, « that you are... ». — 7,26 *vai sos cairels pertraen, e per l'un pert l'autre* se rapporte sans doute à des flèches tirées simultanément par des archers du même bord et qui se heurtent dans leur trajectoire ; 27-28 *E per l'un pert l'autre : tot aissim pren. E meron mal vostras bellas faissos : Vostra beltat blasmatz...* — 8,16 le subj. *deia* ne paraît pas justifié ; pour suppléer, d'autre part, à l'absence de la particule de négation, nous corrigerions : *s'en deu ja* ; 50 *trair'* avec apostrophe. — 9,16 corr. *q'escarlat(r)a de sanc* ou *d'esc.* « plus rouge de sang que l'écarlate ». — 11,3 *be·ls* (var.) ; 20 (vers difficile) *viures, ades plazens* (?). — 13,10 *s'o.* — 15,44

point à la fin. — 16,15 *s'es*. — 24,46 *d'aitant, pus...* — 25 Il y a disparate dans l'alignement des vers de longueur identique dans cette pièce ainsi que dans les nos 40, 42 et 44 : la distinction typographique entre vers à rimes féminines et vers à rimes masculines a été, fort justement, abandonnée ailleurs. — 25,40 *estia* en deux syllabes n'est guère acceptable ; les mss soutiennent la leçon *estei* (au vers 48,27, cité ici à l'appui de la forme dissyllabique, il faut corriger ; voir ci-dessous). — 26,35 *et a lo nom del metge Frederic*, en regard de la trad. « The name of the physician is Fr. » appelle une note. M. De Bartholomaeis traduit, sans s'arrêter, « egli ha il nome del medico F. », mais M. Cavaliere rend la nuance par « si chiama medico F. ». 30,13 virgules après *sostener* et *baissar* (incise) ; 14 point après *sen*, l'enjambement est fort. — 32,13 *no·is* ne peut pas être *no nos* (trad.), mais *no se* ; 22 *maestr'*, avec l'apostrophe, serait plus clair, ce mot étant trisyllabique dans les autres pièces. — 34,33 *fos faiditz* se rapporte, selon nous, non au poète, mais à *Domneys* (*Qu'ar es de son loc partitz*), qui est nommé aux vers 26 et 39, ce qui donne un texte infiniment plus naturel. Un faux sens à propos de ce passage peut bien être responsable des allusions de la *vida* à l'exil et à l'hérésie du troubadour. Au vers 48 lire *meliurazo* pour l'une des très rares fautes d'imprimerie du livre. — 41,43 *Bels peragon* : ne serait-ce pas *Reis d'Aragon* ? Ou un senhal bizarrement formé de *Pere* et d'*Aragon* ? — 45,61 et 63 le timbre de la voyelle fait difficulté ; peut-être faut-il comprendre, avec *e* fermé, *er* « héritier » et *ser* « soir » suivi de *tan* « tant », ce qui évite, du même coup, la rime brisée en fin de vers. Par ailleurs, la désinence *-ès* a un *e* ouvert dans cette pièce, de même que dans les nos 46 et 49 (non *-és*, comme il est dit p. 34), ce qui modifie notamment le schéma strophique de 46 (voir p. 30). — 48, 25-27 une seule phrase interrog., corr. *Sabra* (cf. *supra* 25,40). — 51,41 *l'o*. — 51,59 vers hypermétrique, corr. *cum ai talan, be·l f. c.* — 52,31 virgule après *blasman*. — Appendice, 31 : la tornade doit être dédoublée en trois (VIII) et un vers (IX).

Quelques publications postérieures à Pillet devaient être signalées (certaines d'entre elles paraissent avoir échappé à l'attention des éditeurs) : la pièce no 6 a été imprimée dans R. T. Hill et T. G. Bergin, *Anthology of the Provençal Troubadours*, p. 150 ; le no 10 dans F. A. Ugolini, *La poesia provenzale e l'Italia*, p. 53 ; le no 26 dans A. Cavaliere, *Cento liriche provenzali*, p. 329, Ugolini, *op. cit.*, p. 55, G. Gentile, *Antichi testi provenzali*, p. 151 ; pour le no 27, citer, sans toutefois en accepter les suggestions, l'article de U. Sesini, *Sulla paternità della canzone provenzale « En greu pantais m'a tengut longament »*, dans *Studi medievali*, t. IX, 1936, p. 232-238 ; le no 30 est dans Ugolini, *op. cit.*, p. 47 ; le no 32 réimprimé dans V. Crescini, *Romànica fragmenta*, p. 541, Ugolini, *op. cit.*, p. 57 ; le no 34 dans G. Bertoni, *Antiche poesie provenzali*, p. 68 ; une traduction du no 37 dans A. U. Canello, *Fiorita di liriche provenzali*, p. 131 ; le no 44, enfin, dans Hill-Bergin, *op. cit.*, p. 152.

Six compositions d'Aimeric nous ont été transmises avec leur mélodie. On aurait mauvaise grâce de reprocher aux éditeurs de ne pas avoir augmenté leur ouvrage d'un appendice musical. On aimerait cependant y trouver un renvoi à l'édition critique du chansonnier qui contient cinq des six mélodies et dont voici les références : la musique du nº 12 a été imprimée par U. Sesini, dans *Studi medievali*, t. XIII, 1941, p. 92 (fac-similé : pl. XXIII), le nº 15, *ibid.*, p. 86 (et pl. XXI-XXII), le nº 25 *ibid.*, p. 90 (et pl. XXII), le nº 27 *ibid.*, t. IX, p. 234 et t. XIII, p. 84 (pl. XXI), de même dans H. Anglès, *La música a Catalunya fins al segle XIII*, p. 400, le nº 41 dans *Studi medievali*, t. XIII, p. 88 (et pl. XXII).

István FRANK.

HAMMER Jacob, **Geoffrey of Monmouth**, Historia Regum Britanniae, **A Variant Version Edited from Manuscripts**, Cambridge, Massachusetts, The Mediaeval Academy of America, 1951, pp x + 292.

Depuis plus de vingt ans M. Jacob Hammer étudie avec une sorte d'abnégation la tradition manuscrite de l'*Historia Regum Britanniae*. Ses investigations visent à être exhaustives ; sur les quelque deux cents manuscrits connus il en avait minutieusement exploré cent-trente-cinq au moment où il s'est résolu à publier ce premier volume qui est un prélude à une édition critique de l'*Historia*.

Sous le terme de *Variant Version*, J. H. englobe cinq manuscrits dont le texte « présente des écarts significatifs » par rapport à celui de la *Vulgate Version* (pratiquement, il faut entendre ici par *vulgate* le texte des éditions Faral et Griscom). Deux manuscrits étroitement apparentés sont les seuls à contenir cette *Variant Version* sous sa forme complète : *E* (ms. d'Exeter), de la fin du XIIIe siècle, et *D*, ms. de Dublin, fin du XIIIe ou début du XIVe s. ; deux autres mss doivent être considérés comme des manuscrits mixtes, partagés à des degrés divers entre les deux versions : *H*, ms. Harley, nº 6358 du British Museum (début du XIIIe s.), et surtout *C*, ms. de Cardiff (vers 1300), le plus compliqué peut-être de tous les mss de l'*Historia*. Le cinquième manuscrit, *P*, consiste dans une copie, faite au XVIIIe siècle, de plusieurs chapitres contenus dans un manuscrit plus ancien, aujourd'hui perdu, très proche de *D E H*.

Dans son *Introduction*, J. H. indique clairement les traits caractéristiques de la *Variant Version* : un grand nombre d'additions (dont chacune semble de peu d'étendue d'après les quatre exemples qui sont donnés p. 8-9) ; un penchant marqué pour l'emploi d'expressions bibliques ; une tendance à atténuer la couleur oratoire, très accusée dans la prose de l'*Historia*, et aussi à estomper ou à supprimer les détails déplaisants ; enfin, dans certains passages, un retour aux sources de Geoffroy, et notamment à Bède Le scribe de *C* se singularise par son éclectisme ; il accomplit un véritable travail de

mosaïque en combinant les deux versions, comme s'il cherchait à donner le texte le plus complet de l'*Historia*; même lorsqu'il suit la seule *vulgate*, aux livres VII-XI, il se permet des retouches en changeant l'ordre des mots, en usant de synonymes, en ajoutant de petits détails. Grâce à un poème en vers léonins nous connaissons le nom de ce scribe : c'était un moine, un certain frère Madoc, originaire d'Edeyrn dans le nord du Pays de Galles. Quant à l'auteur de la *Variant Version* représentée par *D E* et, partiellement, par *H* (et *P*), nous ne savons rien de lui, mais tout permet de supposer qu'il était clerc, et gallois lui aussi. Il est impossible en tout cas d'attribuer à Geoffroy lui-même le texte révisé de la *Variant Version* : celle-ci s'écarte trop, « qualitativement et quantitativement » (p. 17), de la *vulgate* conservée avec plus ou moins de fidélité, mais sans des oscillations de même importance, par la majorité des manuscrits.

Faut-il regretter que J. H. ait choisi de publier d'abord une version tardive de remanieur et n'ait pas attaqué de front la grande entreprise qui doit être le but normal de ses recherches inlassablement poursuivies : l'édition critique du texte original de l'*Historia* ? C'est elle évidemment qu'on attend avec le plus d'impatience et de curiosité; mais les difficultés sont telles que des travaux d'approche sont sans doute nécessaires, et, bien que sur ce point J. H. ait été trop laconique à mon gré, je crois discerner ses intentions réelles et sa méthode lorsqu'il déclare à la p. 5 que « la présente édition... devrait permettre de séparer le texte authentique des éléments qui ne sont pas l'œuvre de Geoffroy ». Il importe en effet de déblayer progressivement le terrain avant de construire, et il est vraisemblable que cette phase préparatoire ne s'achève pas avec la publication de la *Variant Version*.

Je reste, il est vrai, assez perplexe en face d'elle : non point que je mette en doute sa réalité; elle forme assurément un groupe à part, très bien défini par J. H., et non indigne d'être considéré en lui-même; je me demande pourtant si elle mérite pleinement son nom, car il faut avouer que ses divergences n'offrent rien de fondamental; les plus nombreuses et les plus intéressantes ne concernent que l'expression. Si vraiment, comme il y a tout lieu de le croire, la *Variant Version* est la plus « excentrique » de l'*Historia*, on ne peut qu'être frappé par la stabilité, bien entendu relative, du texte de Geoffroy; on ne constate aucun remaniement profond, qui touche à la substance et à la structure de l'œuvre, ou qui modifie vraiment son éclairage; rien de pareil, ici, pour prendre un exemple, aux différentes versions que William Roach a reconnues dans la *Première Continuation* du *Conte du Graal* Le nom de Geoffroy avait du prestige, et les scribes qui ont pris les plus grandes libertés avec lui sont encore demeurés d'une indépendance modeste, sans qu'il faille excepter ce maniaque de la contamination que paraît avoir été le frère Madoc. J'ai comparé des passages assez étendus et assez variés de la *vulgate* (édition Faral) et de la *Variant Version*; de cette enquête je garde l'impression nette que celle-ci est originale seulement par

une refonte presque continue de la phrase et par le resserrement du récit ; les coupures me semblent plus fréquentes et plus importantes que les additions[1]. Nulle part je n'ai découvert de trace d'une invention vraiment personnelle. Cependant la révision du style est en général poussée si loin qu'elle rend la *Variant Version* inutilisable pour l'établissement d'un texte critique et qu'elle en justifie la publication particulière, d'autant plus que ces changements purement formels possèdent certainement leur intérêt.

Ce qu'on ne saurait contester, c'est la probité de l'effort accompli par J. H. ; cette édition est un modèle d'acribie[2]. Pour les sept premiers livres, *C* a fourni le texte de base ; les variantes de *D E H P*, minutieusement relevées, sont reléguées dans l'apparat critique ; *C* a été choisi parce que son texte est plus étendu que celui des autres manuscrits. Il est plus composite aussi, et comme le surplus de ses leçons est constitué presque entièrement par de petits emprunts répétés à la *vulgate*, il aurait été sans doute plus judicieux, ou du moins plus clair, de prendre comme manuscrit de base *D* ou *E*, témoins fidèles de la *Variant Version*. Cet inconvénient disparaît à partir du chapitre II du livre VIII : *C* suit alors la *vulgate*, jusqu'à la fin, et il est édité à part (p. 136-208), tandis que *E*, adopté comme manuscrit de base, avec l'indication des leçons divergentes de *D H P*, donne immédiatement le texte de la véritable *Variant Version* (p. 209-264).

Presque toujours, la pratique de l'éditeur, dans l'emploi régularisé de certaines graphies et dans ses discrètes émendations, me paraît la plus rationnelle. Mon unique grief, fait dans un esprit utilitaire, serait celui-ci : l'un des avantages principaux de cette publication ne devrait-il pas être de montrer aussi promptement que possible les éléments que la *Variant Version* ajoute à la *vulgate* ? Or la présentation du texte ne permet pas de s'en rendre compte aisément. J'entends bien qu'il sera toujours loisible à un spécialiste de Geoffroy de comparer les deux versions ligne par ligne, ou mot par mot ; mais n'aurait-il pas été plus expédient de distinguer les additions (celles qui concernent la matière même du récit) par quelque artifice typographique ? Elles sauteraient ainsi aux yeux et l'on aurait vite fait de mesurer leur importance réelle ; sérieuse économie de temps pour le simple usager et même pour le spécialiste !

J. H., qui est un latiniste d'une rare érudition, a encore enrichi son livre en signalant presque à chaque page des similitudes ou des analogies de style entre le texte édité et des passages qu'on rencontre dans la Bible ou chez

1. C'est ainsi, entre autres exemples, que l'intéressant passage sur les dames et les chevaliers dans l'épisode des fêtes du couronnement d'Arthur (édition Faral, *Légende Arthurienne*, t III, p. 246, l. 39-49) est supprimé (cf. édition Hammer, p. 236, l. 313-315, texte de *D E H*).

2. On ne peut que louer aussi la beauté matérielle du volume et l'excellence de la typographie.

les auteurs classiques; la somme de ces rapprochements pourrait bien constituer un petit *thesaurus* des expressions consacrées qui habitaient la mémoire de clercs familiers avec l'antiquité sacrée et avec l'antiquité profane. Il est dommage qu'à la fin du volume le précieux index récapitulatif des passages cités [1] ne donne pas les références correspondantes de la *Variant Version*; l'effort supplémentaire qu'exigeait leur indication n'aurait été qu'un jeu pour l'auteur d'un ouvrage où il entre tant de soin et de persévérance. On peut penser que cette lacune, imposée probablement par des raisons matérielles, est indépendante de sa volonté.

Jean FRAPPIER.

1. Index suivi d'un index des noms de personnes et des noms de lieux ainsi que d'un index de *Varia*.

PÉRIODIQUES

Archivo de Filología Aragonesa, III (1950). — P. 7-23. Martín de Riquer, *Thomás Périz de Fozes, trovador aragonés en lengua provenzal*. La littérature provençale compte déjà plusieurs poètes d'origine navarraise, Guilhem de Tudela, Peire de Monzó, et c'est en Navarre que se situe peut-être la Chanson de Sainte Foy (cf. *Rom.*, LXIX, 429, le c. r. de M. Roques). Thomás Périz de Fozes est bien connu des historiens du XIVe siècle. En tant qu'écrivain, il appartient au mouvement, commencé en 1324, de la *Sobregaya companhia dels set trobadors de Tolosa*; on trouve un éloge de lui dans un sirventès de Joan de Castelnou. Sa production littéraire se limite à deux poésies, contenues dans le ms. 146 de Barcelone. M. de R. édite à nouveau ces vers, avec traduction castillane (voir déjà Jeanroy, *Annales du Midi*, LII, 241), et commente surtout les allusions historiques. A noter que l'interprétation de K. Lewent (*Rom.*, LXXI, 321) se trouve confirmée par la lecture de M. de R.: *amenal le jocs en perdensa*, corrigeant ainsi Jeanroy (*Trop me desplay...*, vers 13). — P. 27-80. Ricardo del Arco, *Las ideas literarias de Baltasar Gracián y los escritores aragoneses*. — P. 83-126. Ricardo del Arco, *El Príncipe de Esquilache, poeta anticulterano*. Critiques littéraires. — P. 129-180. Carlos Ramos, *Algunos aspectos de la personalidad y de la obra del judío zaragozano Bahya Ben Yosef Ibn Paquda* (Fin du XIe siècle). — P. 183-223. Manuel Alvar, *Materiales para una dialectología bajo-aragonesa*. 1. *A propósito de la « Noticia del habla de Aguaviva de Aragón » de M. Sanchis Guarner*. Parue dans *RFE*, XXXIII, p. 15-65 ; remarques sur la structure phonétique de ce parler. 2. *El habla de las Cuevas de Cañart*. Village de la province de Téruel, à 30 km. de Aguaviva. Relevé des caractéristiques phonétiques du type aragonais (g-, i- > *ch-* ou *j-* : *chema, juñir* ; s- > *ch-*, -scy- > *-j-*) ou plus particulières (ouverture vocalique : encía = *áncia*, seis = *sais*). Le lexique offre plusieurs formes intéressantes, aragonaises quelques-unes, la plupart catalanes. Ajoutons s. v. *anclusa* : comp. l'anc. arag. *anclucha* (*V. Rom.*, X, s. v.) ; s. v. *arribotas* : la valeur « muy arriba », donnée par le suffixe *-ot-* se retrouve dans d'autres régions, par ex. en léonais *arribota* (*BRAE*, XXXI, 133), et *abajote* (*ibid.*) ; s. v. *cáldereta* : l'existence de ce mot en anc. arag. (*V. Rom.*, X, s. v. *caldera*) et surtout l'abon-

dance remarquable du suffixe *-ete, -eta* au moyen âge nous empêchent de croire à un catalanisme. — P. 227-239. B. Pottier, *Notas lingüísticas sobre antiguos textos aragoneses*. En vue de réunir des matériaux pour une grammaire de l'ancien aragonais, nous avons relevé les formes significatives d'une première série de textes : 1. *Négociations de Pierre IV d'Aragon* (*Rev. Hisp.*, XIII, 76) ; 2. *Les Archives de l'ordre de l'Hôpital dans la Péninsule ibérique* (M. J. Delaville Le Roulx, P. 1893) ; 3. *App. à la chronique latine des Rois de Castille* (*Bull. Hisp.*, XXI, 173) ; 4. *Problemas lingüísticos en el Reino de Valencia* (*BRAE*, VIII, 323) ; 5. *Histoire de la Guerre de Navarre en 1276 et 1277* (Fr. Michel, P. 1856) ; 6. *Cronicón Villarense* (*BRAE*, VI, 192 et VIII, 367). — P. 243-250. B. Pottier, *Un manuscrito aragonés : « Las Vidas de hombres ilustres » de Plutarco*. Ms. esp. 70-71-72, B. N. de Paris. Ces vies (à partir de la 9e, un premier volume étant perdu) ont été traduites à la fin du XIVe siècle. Transcription de trois passages et aperçu des caractères linguistiques, dont une étude systématique est projetée ; les fac-similés annoncés n'ont malheureusement pas paru. — P. 253-258. S. Gili Gaya, *Siesso de Bolea como lexicógrafo*. Notes sur trois mss de cet académicien qui fut chargé de rédiger une partie des provincialismes aragonais du *Diccionario de Autoridades*. — P. 261-273. Pedro Marín, *Contribución al Romancero español (cinco versiones aragonesas)*. — P. 277-284. C. r. par M. Alvar de *Hojas dispersas* (*Homenaje a... A. Griera*), de R. Lapesa, *Asturiano y provenzal en el Fuero de Avilés*. — P. 287-292. C. r. par F. Yndurain de A. Badía Margarit, *El habla del Valle de Bielsa*, de M. Gorosh, *El Fuero de Teruel*, de B. Pottier, *Étude lexicologique sur les Inventaires aragonais*. — P. 292-294. C. r. de *Actas de la primera reunión de toponimia pirenaica*, de *Primer Congreso Internacional de Pireneístas*.

B. Pottier.

Cultura neolatina, IX (1949). — P. 5-40. Gustavo Vinay, *Ugo Primate e l'Archipoeta*. Examine la question de l'identité de Hugues Primat d'Orléans et de l'Archipoeta. *Primat* et *Archipoeta* seraient deux surnoms d'un même personnage, Hugues d'Orléans, ayant vécu à peu près de 1093 à 1160. *Primat* viendrait d'un emploi burlesque du titre ecclésiastique de « Primat » appliqué au poète Hugues, appelé par ses compagnons de jeunesse Primat d'Orléans, par allusion aux évêques indignes ayant siégé dans cette ville au moment de ses débuts poétiques, vers 1132-1133. — P. 41-65. Ruggero M. Ruggieri, *La lingua della Postilla amiatina*. L'auteur, à propos de quelques mots de la *Postilla amiatina*, étudie la persistance du *u* latin final en Toscane (aujourd'hui *o*) au moyen de nombreux exemples recueillis dans des chartes latines antérieures au XIIe s., ainsi que celle du *ĭ* en syllabe tonique dans la même région. Remarquant que ces traits phonétiques se présentent ici tout à fait indépendamment d'une influence de la lyrique sicilienne, dont le développement est bien postérieur, il est amené à poser en termes nouveaux la

question des rapports linguistiques entre la Toscane et la Sicile au temps des poètes de l'école sicilienne. — P. 67-99. Aurelio Roncaglia, « *Laisat estar lo gazel* » (*Contributo alla discussione sui rapporti fra lo zagial e la ritmica romanza*). Cet article important et complexe apporte, avec une mise au point des travaux parus avant 1940 sur le sujet indiqué par le sous-titre, deux faits nouveaux. Relevant l'importance, pour l'étude des origines de la métrique romane, de la pièce *In hoc anni circulo* et de ses farcitures provençales, conservée dans le célèbre ms. lat. 1139 de la Bibliothèque nationale, provenant de Saint-Martial-de-Limoges, M. R. publie une édition revue de ce texte et en commente le premier vers : *laisat estar lo gazel*, interprété jusqu'ici : « Cessez de faire du bruit, de bavarder. » Le vrai sens serait : « Laissez les chants profanes », *gazel* ne se rattachant pas à la racine *gas-* (fr. *jaser*, *gazouiller*), mais devant s'interpréter comme un emprunt à l'arabe *gazal*, chant d'amour. On se trouverait en présence de la seule référence à la terminologie littéraire arabe contenue dans la poésie provençale. M. R. réexamine ensuite les pièces liturgiques qui ont été citées à l'appui de la thèse de l'origine latine, notamment une séquence (Chevalier, 21343) dont le schéma est voisin de celui de zéjel, et verse au dossier une autre pièce (*Anal. Hymnica*, XXXIII, p. 258, nº 240), qui serait plus conforme encore au schéma *aaaz bbbz cccz*. M. R. conclut son examen en soulignant le fait que la structure du zéjel est assez particulière pour qu'une forme semblable dans la poésie romane justifie l'idée d'un emprunt de l'Occident à la poésie arabe. Il émet l'hypothèse que c'est la poésie religieuse latine, dans les milieux mozarabes de l'Espagne du XIIe siècle, qui a emprunté ses formes à la poésie arabe profane pour les prêter à son tour à la poésie romane. L'explication de *gazel* et l'analyse rythmique de la pièce alléguée nous paraissent très discutables pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, mais l'article est en tout état de cause utile et intéressant. — P. 101-108. T. Bolelli, *Osservazioni sui toponimi italiani derivati dai nomi della quercia*. M. B. confirme l'existence dans le vocabulaire et la toponymie de la péninsule, de représentants de Cassanum, et présente diverses observations sur les aires des dérivés de robur, de quercea et des formes dissimilées cerqua et cercea. L'aire de cerquus cerqua aurait été autrefois beaucoup plus étendue que ne le laissait penser M. Aebischer (*Rev. de Fil. esp.*, XXI, 1934). Cerqua aurait cédé devant *robur* dans l'Italie septentrionale. M. B. termine par des observations sur cerris. — P. 109-116. Giovanni Alessio, *La storia dei riflessi del gr.* εὔριπος. Étude en relation avec le problème de la grécité de l'Italie méridionale. Les dérivés ne sont pas des représentants directs du grec, mais eurīpus, comme thīus, rōmaeus sont des hellénismes ayant pénétré dans le latin de la Grande-Grèce à une époque ancienne. — P. 117-128. Emilio P. Vuolo, *Diuturno* (*Diuturnamente*). *Saggio* (*o tentativo*) *di linguistica diasincronica*. — P. 129-135. Salvatore Frasca, *Glossario greco-siciliano del sec. XIV*. Édition non commentée d'un glossaire d'environ 350 mots dont la plupart pro-

viennent de l'*Etymologicum magnum*, d'Homère, les autres étant des termes de grammaire et des mots usuels. L'explication en sicilien est transcrite en caractères grecs. — P. 136-142. A. Monteverdi, *Intorno alla carta rossanese*. M. Monteverdi démontre péremptoirement que cette pièce a été jusqu'ici mal datée, qu'il s'agit, au point de départ, d'un acte sinon faux, du moins sujet à caution, qu'en tout état de cause la *Carta* peut n'être dans son état actuel qu'une traduction plus ou moins tardive d'un document grec ou latin et qu'il ne faut pas la considérer comme l'un des premiers monuments de la langue italienne. — P. 143-153. Benedetto Buzzelli, *Intorno a « Ugo di Massa di Siena »*. Note sur la patrie de ce poète et sur certaines de ses pièces. Édition de trois poésies. — P. 171-173. Angelo Monteverdi, *Ricordo di Amos Parducci*.

Comptes rendus. — P. 175-177, par E. Li Gotti, de Mario A. Pei, *French precursors of the « Chanson de Roland »*. — P. 177-179, par E. Li Gotti, de A. Burger, *La légende de Roncevaux avant la Chanson de Roland* (*Romania*, LXX, 433). — P. 179-183, par M. Held, de R. R. Bezzola, *Le sens de l'aventure et de l'amour* (*Chrétien de Troyes*). — P. 183-191, par A. Roncaglia, de G. Errante, *Marcabru et le fonti sacre dell'antica lirica romanza*. — P. 191-195, par E. P. Vuolo, de A. Monteverdi, *Testi volgari italiani dei primi tempi*, 2e éd. — P. 196-198, par E. P. Vuolo, de A. Altamura, *Testi napoletani dei secoli XIII e XIV*. — P. 198-199, par A. Monteverdi, de E. Cerulli, *Il « Libro della scala » e la questione delle fonti arabo-spagnole della « Divina Commedia »*. — P. 204-224, par E. P. Vuolo, de *Italica*, *The Quarterly Bulletin of the American Association of teachers of Italian*, ed. by J. G. Fucilla, t. XXIII (1946)-XXV (1948).

Chronique, p. 225-239 ; notamment, p. 231-232, *Studi trovadorici*, p. 232-234, *Testi italiani antichi*, p. 234-236, *Studi catalani*.

Dépouillement de périodiques[1], notamment, p. 246, *Syculorum Gymnasium*, p. 247, *Il Tesaur* (Udine).

X (1950), 1. — P. 5-25. Emilio P. Vuolo, *Iam dulcis amica, venito*... Essai d'édition critique et d'explication du poème. — P. 27-48. Antonino Pagliaro, *Confessione ritmica calabrese in caratteri greci*. Reconstruction, à partir d'une copie du XVIe s. en caractères grecs (Milan, Ambros., gr. 89) d'une formule rythmique de confession (59 v.), composée probablement au XIVe siècle dans la Calabre septentrionale. Étude de la langue du texte, et des procédés de transcription. — P. 49-62. Giuseppe Vecchi, *Il canto delle scolte modenesi. La notazione musicale*. Appendice à l'étude de M. A. Roncaglia (*Cultura neol.*, VIII, 1948, p. 5-46 et 205-222). Étude et transcription de la notation musicale qui accompagne le texte. — P. 63-68. Aurelio Roncaglia, *Roland a Saragossa*. Une allusion du troubadour Guilhem de Berguedan, remontant sans doute à la fin du XIIe siècle, et en tout cas antérieure à la seconde moitié

1. Je signalerai ici les dépouillements de Revues peu répandues.

du XIIIe, conduirait à reporter à la fin du XIIe siècle la composition d'un roman racontant les exploits de Roland à Saragosse. — P. 69-76. István Frank, *Cerveri, dit de Girona, polyglotte et oiseleur*. Examen de la *Cobla en VI lengatges* (cf. *Cultura neol.*, VIII, article de M. Monteverdi). M. Frank rétablit le sens des deux derniers vers et propose de réduire à quatre le nombre des langues employées : deux vers en gallégo-portugais, deux vers en provençal, deux en français, deux soit en gascon, soit en italien. L'épervier de septembre, promis en prix à l'infant Pierre, serait un véritable épervier. L'auteur relève dans les comptes de la cour d'Aragon de nombreuses dépenses relatives aux oiseaux de chasse; il ne faut pas voir dans ce vers une allusion aux tournois du Puy, où, paraît-il, les vainqueurs recevaient un épervier. A la suite, p. 73-76, discussion entre M. Fr. et M. Monteverdi au cours de laquelle les auteurs groupent des textes relatifs à l'« épreuve de l'épervier » dans les traditions courtoises. — P. 77-97. Luigi Cellucci, *La poetica di Dante e la sua poesia*.

Comptes rendus. — P. 99-102, par Aurelio Roncaglia, de R. A. Hall *jr.*, *The reconstruction of protoromance*. — P. 103-106, par Giuseppe E. Sansone, de Jacques Castelnau, *La vie au moyen âge d'après les contemporains*. — P. 106-109, par Carmelo Samona, de C. Guerrieri-Crocetti, *Gonzalo de Berceo*. — P. 109-113, par A. Monterverdi, de *Cum Vorbim*, t. I, 1949.

Chronique, p. 115-125 ; notamment, p. 116-120, *Pubblicazioni francesi*, p. 122-124, *Edizioni di testi medievali*, p. 125, *La filologia romanza nelle Università italiane*.

Dépouillement de périodiques, notamment, p. 126, *Ce Fastu ? Rivista della società filologica friulana*.

2-3. — P. 137-156. Paul Oskar Kristeller, *L'origine e lo sviluppo della prosa volgare italiana*. M. Kristeller esquisse l'histoire de l'emploi de l'italien dans les ouvrages en prose, composés en Italie du XIIIe au XVIe siècle, en même temps que celle du recul du latin. Il arrive à la conclusion qu'au XIIIe siècle on ne peut parler que d'une prose toscane, utilisée et comprise dans une région limitée, et que la création d'une prose littéraire commune à toute l'Italie est l'œuvre du XVIe siècle. Il insiste également sur le fait qu'au XVe siècle, le renouveau des études latines n'a aucunement interrompu ou freiné le développement de la littérature vulgaire en prose. — P. 157-183. Aurelio Roncaglia, *I due sirventesi di Marcabruno ad Alfonso VII*. Édition critique et commentaire des pièces 293, 22 et 293, 23 de Marcabru, suivie d'une étude historique. Cette édition, qui améliore le texte de Dejeanne, est un échantillon de l'édition des poésies complètes de Marcabru, que prépare M. Roncaglia. — P. 185-208. Mario Lucidi, *L'equivoco de « l'arbitraire du signe »*. *L'iposema*. — P. 209-236. Alberto del Monte, *Guittone dell'aridità* 1. *Lo stile*. Étude sur le style des poésies de Guittone. — P. 237-241. Angela Bianchini Fales, *S'ennuyer de quelqu'un* ou *de quelque chose*.

Comptes rendus. — P. 243-245, par Ruggero M. Ruggieri, de Alfredo Schiaffini, *Momenti di storia della lingua italiana*. — P. 245-247, par le même, de I. Frank, *Pons de la Guardia, troubadour catalan du XIIe siècle*.

Chronique, p. 261-268. *Dépouillement de périodiques*, p. 268-273.

XI (1951), 1-2. — P. 5-23. P. Aebischer, *La préposition* da *dans les chartes latines italiennes du moyen âge*. L'a. montre par de très nombreux exemples que dès les plus anciens textes (VIIIe siècle), la préposition *da* s'applique au « mouvement venant de ». Ce sens explique les valeurs qui lui ont été attribuées postérieurement : délimitation, séparation, provenance. Le sens d'appartenance, de spécification proviendrait d'une assimilation sémantique de *da* à *de*. Ces indications sur le plus ancien sens de *da* et quelques exemples de *dab* groupés par M. Aebischer assurent l'étymologie *da* < DE AB. — P. 25-48. Aurelio Roncaglia, *Marcabruno :* « *Lo vers comens quan vei del fau* » [*BdT.*, 393, 33]. Édition critique et commentaire de la pièce; on notera les rapprochements avec le sirventès de Cercamon, « *Puois nostre temps comens'a brunezir* » (*BdT.*, 112, 3a). — P. 49-67. Franca Danelon, *Sull'ispirazione e sull'autore del Guillaume d'Angleterre*. Agréable analyse du poème de *Guillaume d'Angleterre*, inspirée par le livre de R. R. Bezzola, *Le sens de l'aventure et de l'amour* (*Chrétien de Troyes*), qui met en relief le caractère symbolique d'un grand nombre d'épisodes. Ceux-ci se trouvent par là même justifiés de l'accusation d'invraisemblance et de grossièreté que divers auteurs ont fait valoir pour retirer la paternité du poème à Chrétien de Troyes. Il y a quelque exagération dans le détail de cette exégèse symbolique, qui ne peut probablement rien apporter de précis au débat; mais cette analyse aidera à une meilleure compréhension, et plus sympathique, de l'œuvre. — P. 68-94. Alberto del Monte, *Guittone dell'aridità* II. *L'umanità*. Sur le caractère de la poésie de Guittone comparé en particulier à celle des troubadours. — P. 95-129. Emilio Vuolo, *Breve storia del Reggimento*. Revue critique des opinions relatives à la structure formelle du *Reggimento e costumi di donna* de Francesco da Barberino, depuis Baudi di Vesme (1875) jusqu'à G. E. Sansone (*Giorn. stor. della lit. it.*, CXXVII, 1950). Le copiste du manuscrit unique a écrit comme de la prose un ouvrage dont certaines parties au moins semblent en vers de diverses sortes, dont la nature n'apparaît pas clairement. Le texte du manuscrit est coupé par des signes de ponctuation du type·| dont il est difficile de déterminer la valeur, qui pourrait être soit métrique, soit pausative. Dans l'incertitude M. V. préconise une édition diplomatique du manuscrit. — P. 130-150. Giovanni Aquilecchia, *La prosa del Tasso e la tradizione stilistica medievale*. L'auteur donne des exemples de l'influence sur la prose de Tasso des procédés de style recommandés par les théoriciens médiévaux, des modes d'exposition scolastique et relève la présence dans cette prose d'un assez grand nombre de vers.

Comptes rendus. — P. 150-153, par G. E. Sansone, de G. Cohen, *Histoire de la chevalerie en France au moyen âge*. — P. 154-156, par Luigi Cellucci, de Nino Scivoletto, *Fra Salimbene da Parma e la storia politica e religiosa del secolo decimoterzo*. — P. 157-159, par Ruggero M. Ruggieri, de *Poesie siciliane dei secoli XIV et XV a cura di G. Cusimano*. — P. 159-170, par G. Bronzini, de Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*.

Chronique, p. 171-185 ; notamment p. 171-174, *Pubblicazioni dell'Istituto [di Filologia romanza]*, p. 174-175, *Vocabolari etimologici*.

3. — P. 197-211. P. Aebischer, *L'équation Oliba = Olivarius et la fin de la déclinaison gothique en -a, -anem et -o, -onem en Septimanie*. Complète, dans une très large mesure, à l'aide des cartulaires catalans, les listes d'exemples du nom d'*Oliba* et d'*Olivarius* dressées par Mme R. Lejeune (*Mél. H. Grégoire*, II, 1950, 375-401). Pour expliquer la substitution d'*Olivarius* à *Oliba*, M. A. montre que, vers la fin du XIe siècle, le nom d'*Oliba*, formation masculine en *a* d'origine gothique, s'est trouvé morphologiquement isolé dans une langue où sa terminaison évoquait un féminin. Parmi les procédés employés pour en faire un masculin de type ordinaire, la langue a retenu *Olivarius*, forme qui viendrait d'une région plus septentrionale (Limousin, Marche, Poitou) et aurait pu être connue au sud des Pyrénées par suite de l'importance qu'avait un personnage de ce nom dans la littérature du temps. Cette étude intéresse incidemment l'histoire des mots français *olif*, *olive*, *olivier*, et provençaux *oliu* et *oliver*. — P. 212-249. Aurelio Roncaglia, *Di una tradizione lirica pretrovatoresca in lingua volgare*. Très intéressante étude à propos des découvertes récentes de fragments lyriques en langue romane antérieurs aux plus anciens troubadours dans des manuscrits hébreux ou arabes d'Espagne. L'auteur se livre à un examen critique des études publiées jusqu'ici, en particulier celle de Damaso Alonso (*Rev. filol. esp.*, XXXIII, 1949, 297) et celle de M. R. Menéndez Pidal (*Boletín de la Real Academia espanola*, XXXI, 1951, 187), et montre l'importance de ces textes qui fournissent des arguments en faveur des thèses de M. Jeanroy sur les origines de la poésie lyrique française et de M. Menéndez Pidal sur l'existence d'une poésie lyrique espagnole, racine commune de l'antique lyrique gallégo-portugaise et de la poésie castillane. L'apport personnel de M. Roncaglia est important sur deux points. Il montre par une analyse plus précise du caractère de ces textes que ceux-ci sont indiscutablement de *ton*, mais peut-être pas d'*origine* populaire : à la limite, ils pourraient avoir été composés par des auteurs arabes sans recours à des pièces romanes préexistantes, et il n'y aurait là qu'un jeu littéraire. Il insiste également sur le fait que ces fragments, tant du point de vue de la forme que de celui du fond, sont très voisins des refrains analysés par M. Jeanroy ; ils s'insèrent dans une tradition littéraire dont on trouve la trace dès l'antiquité et qui se maintient pendant tout le moyen âge dans les pays romans ; le bilinguisme lui-même, témoin l'*Alba* du Vatican, n'est pas un cas isolé dans la poésie médiévale. — P. 251-254. Fredi Chiappelli, *Glossa a Federigo*. Commentaire sur un passage de la chanson de Frédéric II, *Poi che ti piace, Amore* (cf. *Speculum*, I, 87). — P. 255-272. Emilio Vuolo, *Per alcuni versi di Cecco Angiolieri in siciliano*. Importantes observations sur deux recueils de rimes italiennes (Vat. lat. 3953 et Florence, Ric., 2908) à propos de la traduction sicilienne insérée dans un *contrasto* du XVe siècle de plusieurs vers d'un sonnet de Cecco Angiolieri conservé sous sa

forme originale, dans ces deux manuscrits. — P. 273-275. Franco Meregalli, *Cercada tiene a Baeza*. Le romance espagnol sur l'assaut de Baeza, considéré jusqu'ici comme l'un des plus anciens exemples datés du genre, ne se référerait pas à un événement de 1368, mais de 1407.

Comptes rendus. — P. 277-282, par Giuseppe Carlo Rossi de R. Menéndez Pidal, *Reliquias de la poesia epica espanola*. — P. 283-291, par G. Bronzini, de Paolo Toschi, *Fenomenologia del canto popolare*.

Chronique, p. 293-307; p. 306, note sur feu Luigi Suttina. *Dépouillement de périodiques*, p. 307-311.

XII (1952), 1. — Ce fascicule, consacré à la mémoire de Giulio Bertoni, s'ouvre par un beau portrait du regretté savant. — P. 1-14. Angelo Monteverdi, *Giulio Bertoni*. — P. 15-78, Guido Stendardo, *Bibliografia*. Précieuse liste chronologique des publications de Giulio Bertoni (1379 nos y compris les comptes rendus et les articles de l'*Enciclopedia Italiana*), suivie d'un index, malheureusement bien sommaire.

J. Monfrin.

Revista de Dialectología y Tradiciones Populares, V (1949), 1. — P. 3-96. J. Caro Baroja, *Los arados españoles. Sus tipos y repartición*. — P. 97-109. E. Lorenzo, *Notas al vocabulario de Lamano*. Complément à l'étude de J. Lamano y Beneite, *El dialecto vulgar salmantino*. — P. 138-145. F. Gonçalves, *A rima popular con vocábulos toponimicos e antroponimicos*. — P. 146-151. J. de la Fuente Caminals, *Algunas palabras de Guadilla de Villamar, provincia de Burgos*. — P. 156. M. Marcos de Sande, *Dos nombres de la « Mantis Religiosa »*. Cf. *RDTP*, IV, 3 et 304. — P. 173-176. *Nota necrológica*; G. María Vergara (Castillo de Lucas).

2. — P. 177-197. J. Pérez Vidal, *Nombres de la lluvia menuda en la Isla de la Palma (Canarias)*. Quatre-vingts appellations localisées et expliquées. — P. 200-270. L. Cortés y Vázquez, *Veinte cuentos populares sanabreses*. Ces contes sont donnés en transcription phonétique et en orthographe moderne. Après l'étude folklorique, l'auteur donne quelques notes sur le dialectalisme de ces textes (léonais et galicien), et joint un petit lexique.

3. — P. 370-405. J. Merino Urrutia, *El vascuence en la Rioja y Burgos. Problemas que plantea su toponimia*. Apport important de noms de lieux dits; les toponymes basques s'étendent à l'ouest jusqu'à Espinosa de Juarros, à une dizaine de kilomètres à l'est de Burgos. — P. 415-419. D. Catalán Menéndez Pidal, *Derivados españoles de « caryon »*. Recherche les formes dialectales pouvant se rapporter au grec *caryon*, au latin carulium, carilium, *caritium, *carutium, et composés avec pellem (*carapiella*) et muleus (*caramujo*).

4. — P. 531-550. F. Bouza Brey, *El lagarto en la tradición popular gallega*. Au début de l'article on trouve les différents noms du lézard en Galice. — P. 627-662. V. de Olano Silva, *Toponimia gallega*. Liste abondante de

toponymes des trois provinces de La Coruña, Orense et Pontevedra ; documentation avec sources et dates, mais sans étymologie. — P. 681-701. *Bibliografía.*

VI (1950), 1. — P. 3-27. F. Bouza Brey, *Nombres y tradiciones de la digital en Galicia y Asturias.* Contient une liste de 90 appellations de la digitale, localisées. — P. 28-40. P. Aebischer, *Les couleurs de la robe des équidés et des bovidés et quelques noms de chevaux, de mules et de vaches d'après les chartes espagnoles et portugaises du moyen âge.* Réunit une documentation intéressante, tirée de chartes du IXe au XIIe siècle. — P. 133-138. V. Serra Irueste, *Nombres de la « umbria ».* Compléments aux articles de la *RDTP,* II, 286 et III, 273. Il serait temps de dresser une carte d'ensemble, afin de rechercher les aires lexicales. Les mots sont donnés par région et par ordre alphabétique ; il n'y a pas de groupement étymologique. — P. 155-159. C. r. par J. Pérez Vidal de M. Steffen, *Lexicografía canaria, II : Nombres vulgares de las hipericáceas en Canarias.*

2. — P. 243-263. V. Bejarano, *El cultivo del lino en las regiones salmantinas de Las Bardas y La Huebra.* Noms des instruments se rapportant à la culture du lin dans la région au sud de Salamanque. — P. 264-300. A. García Suárez, *Contribución al léxico del asturiano occidental.* Région frontière entre le galicien et l'asturien, située entre les rivières Navia et Canero. Le lexique se rapporte aux travaux des champs et à la vie à la ferme (environ 300 mots). — P. 301-303. A. Carballo Picazo, *Algunos derivados españoles del lat.* minare. Se trouvent dans le nord de l'Espagne (de la Galice à la Catalogne) et dans les provinces du Levant. Sens voisin du fr. *mener.* — P. 303-306. A. Carballo Picazo, *Algunos derivados de* serus y serotinus. Général, sauf dans le sud. Complète M. Pidal, *Rom.,* XXIX, 371 et *RFE,* VII, 27, et G. de Diego, *Contribución,* 572.

3. — P. 355-402. M. Menéndez García, *Cruce de dialectos en el habla de Sisterna (Asturias).* L'auteur étudie le parler de quatre villages (Sisterna, Bao, Corralín et Tablado) situés au sud-ouest de la province d'Oviedo. Il s'agit d'un patois de l'asturien occidental, influencé par le galicien voisin. Particularités phonétiques et morphologiques, et vocabulaire de près de 500 mots. — P. 430-495. R. Violant y Simorra, *Caracteristicas tradicionales, antiguas y evolucionadas, del hogar doméstico en Cataluña.* Nombreux noms d'objets et dessins.

4. — P. 531-553. G. María Vergara, *Apodos que aplican a los naturales de algunas localidades de la provincia de Burgos los habitantes de los pueblos próximos a ellos.* — P. 621-639. P. A. Riera, *Nombres de la mariquita.* Les noms de la coccinelle sont très variés ; M. R. en a relevé environ deux cent cinquante. Citons les types principaux : *abuelita, ángel, bichito de San Antón, boiña, catalina, cochinilla, coca, gallina, margarita, marieta, monjita, palomita, pastorcita, sampedro, sanantón, santanica, santilla, vaquita.* — P. 652-653. C. r. par J. Pérez Vidal de A. C. Pires de Lima, *A chuva na língua e nos tradições populares de Portugal.* — P. 675-707. *Bibliografía.*

VII (1951), 1. — P. 3-16. V. García de Diego, *Encuestas dialectales*. Aperçu sur l'état des recherches dialectales en Espagne et les problèmes qui restent à traiter. — P. 56-83. L. Cortés y Vázquez, *La leyenda de San Julián el Hospitalario y los caminos de la Peregrinación Jacobea del Occidente de España*. — P. 132-135. C. José Cela, *Nombres que dan los ciegos de Cartagena a los números de su lotería*. Les aveugles de Carthagène donnent à chacun des cent numéros de leur loterie des noms particuliers (ex. : 17, *el barco*; 18, *el ramillete*; 19, *San José*; 20, *España*; 21, *el viaje a Francia*; 22, *la manzana*, et non *los dos patitos*, plus répandu, comme fr. *les deux cocottes*). — P. 136-140. J. de la Fuente Caminals, *Alguna palabras de Renera (Guadalajara)*.

2. — P. 187-241. F. Monge, *El habla de la Puebla de Hijar*. Bourg de la province de Téruel. Le parler est plus ou moins, à présent, du castillan vulgaire; on trouve encore quelques traces de l'aragonais, surtout dans le lexique. — P. 292-326. J. Romeu Figueras, *Folklore de la lluvia y de las tempestades en el Pirineo catalán*. Intéresse le lexique. — P. 358-359. C. r. par J. Pérez Vidal de M. Paiva Boléo, *Dialectologia e historia da língua. Isoglossas portuguesas*.

3. — P. 379-390. F. Schürr, *La diptongación ibero-románica*. Reprend son article *Umlaut und Diphtongierung in der Romania* (*Rom. Forsch.*, I, 1936). M. S. soutient que les diphtongues espagnoles ont été à l'origine croissantes (*ié*, *uó*). Mais il ne donne pas une véritable explication phonétique du phénomène de la diphtongaison, et ne semble pas connaître les théories exposées par M. Fouché dans ses *Études de phonétique générale* qu'il aurait au moins fallu discuter. — P. 405-423. T. Rosemberg, « *Ahicar* », « *Ahicado* », « *Ahicamiento* », « *Desahicar* » (*Medicina supersticiosa americana*). — P. 508-517. *Nombres de la aguzanieves*. Noms de la bergeronnette. Formes les plus répandues : *aguanieves*, *andarríos*, *lavandera*, *nevera*, *pajarita de las nieves*; un essai d'interprétation étymologique complète utilement ce travail. — P. 518-523. M. C. Cuadrado Vázquez, *Sinonimia de la palabra « colcha »*. Il s'agit du dessus de lit : *cobertor*, *cubierta*, *cubrecama*, *jarapa*, *sobrecama*, *tendido*, *vánova*, etc... — P. 539-541. C. r. par J. Pérez Vidal de G. Tilander, *Los Fueros de la Novenera*, de J. Matluck, *La pronunciación en el español del valle de México*.

4. — P. 685-693. Guillermo de la Cruz, *Carta de la ardilla*. Les noms de l'écureuil se répartissent en deux grands groupes : les dérivés de sciurus (provinces du nord surtout), et ceux de arda (centre et sud). Une dizaine d'autres appellations ont un caractère sporadique. — P. 694-696. F. González Ollé, *Nombres de la fresa*. Simple relevé; localisations incomplètes. Formes très variées (*meruéndano*, *amorogo*, *metra*, *amayeta*, *gorri*, *martuel*, *maduixa*, *fraga*...). — P. 711-713. C. r. par Castillo de Lucas de Velasco Zazo, *Frases y modismo*, de A. Badía Margarit, *El habla del Valle de Bielsa*. — P. 725-749. *Bibliografía*.

B. Pottier.

CHRONIQUE

Nous avons dit déjà la douloureuse perte dont le décès de Jakob Jud, le 15 juin 1952, a frappé la Linguistique romane et le cruel chagrin où cette mort a plongé ses amis de France. Jud était lié à la France par les enseignements qu'il avait reçus à Paris de Jules Gilliéron, de Joseph Bédier et de moi-même; il a assez clairement dit ce qu'il avait tiré de ces enseignements pour que j'aie besoin de le redire. Mais ces liens s'étaient trouvés renforcés par la solidité d'amitiés non seulement avec ses vieux maîtres, mais aussi avec de plus jeunes collègues de Paris et de province, que lui gagnèrent facilement outre sa valeur scientifique, la courtoisie de ses relations, la cordialité de son accueil, le courage de ses entreprises et la fermeté de son caractère. Jud était né le 12 janvier 1882 (il avait donc à sa mort un peu plus de 70 ans) dans le canton de Thurgovie; il avait étudié à Zurich, de 1900 à 1904, puis un semestre à Florence et deux à Paris; entre temps il avait fait en Engadine un séjour prolongé pour prendre avec le rétique un contact précis. Sa carrière universitaire se poursuivit toute entière à Zurich. La *Romania* a publié ou fait connaître la plupart de ses travaux. Nous rappelons ici seulement la magnifique entreprise qu'il a pu mener à son terme avec l'aide de P. Sckeuermeier, l'Atlas (*Sprach- und Sachatlas*) de l'Italie et du Sud de la Suisse, longuement et soigneusement préparé, et dont la publication commença en 1928. Il avait en 1936 coopéré à la création de la revue romaniste *Vox romanica* qui a conquis très vite une large autorité et donné à l'activité philologique de la Suisse un éclat nouveau. Il a été un des plus fermes soutiens de l'entreprise du *Dizionari rumantsch-grischun* et du *Vocabulario della Svizzera italiana*. Il a ainsi travaillé pour toutes les langues et dans toutes les langues de sa patrie, réalisant par là le dessein même de sa vie : international dans sa pensée scientifique, Suisse dans son cœur. — M. Roques.

Collections et publications en cours.

Dans la *Biblioteca romanica*, series prima, *Manualia et Commentationes*, a paru.

IX. *Précis de sémantique française*, par S. Ullmann; Berne, Francke,

1952; in-8°, 334 pages. — Réunion et essai de codification d'observations d'origines diverses, souvent déjà connues, avec des considérations générales fort raisonnables dans un encadrement historique parfois un peu débordant. Plusieurs pages intéressantes résument les travaux récents sur l'abstraction. — Je me permets de signaler, pour la rectifier, la note 1, de rédaction un peu ambiguë, de la page 228, au sujet de l'homonymie et du « principe formulé dans les *Études de géographie linguistique* de Gilliéron et Roques »; je revendique la paternité de la formule de ce principe, à laquelle je n'ai rien d'ailleurs à modifier après quarante années; mais il en est de cette formule comme de toute la rédaction de ce que j'ai signé avec J. Gilliéron, après les premières Études rédigées très différemment par notre regretté ami Mongin. La rédaction, — et je m'en suis, je pense, assez clairement expliqué, — est toujours mienne, même quand elle encadre des mots de Gilliéron, et c'est, à coup sûr, ce qu'entendait dire Gilliéron quand il « déclarait plus tard ne pas avoir été l'auteur de ce passage »; mais d'autre part, je n'ai jamais rien imprimé sous notre double signature que Gilliéron n'ait pas connu, accepté et approuvé, souvent avec joie, dans les moindres détails. Il a pu ne pas vouloir se laisser attribuer une formule à laquelle il reconnaissait des mérites, et au moins celui d'exprimer exactement une idée qui était ou que, dans notre intime collaboration, il avait faite sienne; mais il n'a pas voulu, il n'a pas pu vouloir en décliner, si peu que ce fût la responsabilité. Toute autre interprétation de ce qu'il a pu dire à ce sujet à qui que ce soit doit être tenue pour inacceptable. — M. R.

— Une *Biblioteca di lingue e letterature straniere* a été créée à Naples, sous la direction de M. Sergio Lupi avec deux sections : philologie et littérature; elle se propose de publier des textes médiévaux et modernes en langues diverses établis critiquement, traduits et commentés. Dans la section philologie, après un recueil de poètes allemands, voici :

II. Alberto DEL MONTE, *Tristano, Introduzione, testi, traduzioni*; Napoli, Libreria Scientifica, 1952; in-8°, 249 pages. — Extraits de Thomas, Béroul, Folies de Berne et d'Oxford, Marie de France, *Donnei des Amants* et Gerbert de Montreuil, traduits, avec une introduction générale sur les problèmes du *Tristan*.

— M. Gerhard ROHLFS a repris la direction de la *Sammlung Kürzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen*, fondée jadis par Karl Voretzsch et dont le développement avait été quelque peu retardé; voici un nouveau numéro qui vient s'y ajouter :

Französische Verslehre auf historischer Grundlage von Walther SUCHIER; Tübingen, Niemeyer, 1952; in-8°, 247 pages. — Ce manuel, de construction très méthodique et peut-on dire classique, a ce caractère et cette commodité de réunir, s'il y a lieu, dans chacune de ses divisions toute la série des états historiques depuis le moyen âge jusqu'au début du XX^e siècle : c'est vraiment un recueil historique plus qu'une histoire du vers français, mais le

livre donnera des indications précieuses. Tous ceux qui ont appris à connaître le nom de Suchier depuis Hermann Suchier, ne verront pas sans émotion la dédicace de ce livre à la mémoire de Wilhem Suchier, petit-fils d'Hermann et unique fils de Walther, disparu en 1944, à 20 ans, en Russie. — M. R.

— La Société de publications romanes et françaises publie en 1953 :

XXXVI. — Jeanne Lods, *Les pièces lyriques du Roman de Perceforest*; in-8°, 111 pages.

— Du *Dictionnaire de la Langue française du XVI*e *siècle* d'Edmond Huguet ont paru en 1952 les fascicules 41 et 42 : *L* (*suite* : LEUR) — *M* (MARRE).

— Pour compléter l'*Essai de grammaire de la Langue française* de DAMOURETTE et PICHON, a été enfin imprimée une *Table analytique* suivie de la *Liste des témoins oraux* et de la *Liste des auteurs cités*, de ceux du moins qui ont fourni un nombre notable d'exemples : Paris, d'Artrey, 1952; in-4°, 75 pages. Nous rappelons qu'en 1949 a été publié un *Glossaire* des termes spéciaux employés dans l'ouvrage.

— *The Year's Book in Modern Language studies*, XII (1950); Cambridge University press, 1951. — I. *French and Provençal*, 41-98 : *French Language* par S. Ullmann; *Medieval Literature*, par Br. Woledge; *Provençal literature*, par L. T. Topsfield; — II. *Spanish and Catalan* par Ig. González Llubera. — III. *Italian* par B. Migliorini et K. Foster.

— Dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte* viennent de paraître :

35. Gerhard ROHLFS, *Italienische Novellen aus Mittelalter und Renaissance*; 1953, 108 pages.

36. Friedrich GENNRICH, *Altfranzösische Lieder*, I. Teil; 1953, XXXIV-60 pages; 23 pièces avec des transcriptions musicales notamment de chansons de toile.

— Dans la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Liège* :

CXXVI. — Louis REMACLE, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. I, *Noms et articles, Adjectifs et pronoms*; 1952, 403 pages. — Importante étude de la syntaxe d'une langue parlée, au point de rencontre d'influences mêlées de flamand, de germanique et de français; à la base de cette étude une enquête locale ou régionale de quinze ans sur un point ou un groupe limité de points, mais pour un dialecte où la syntaxe, homogène, peut être étudiée à partir d'un champ étroit. Un second volume étudiera les verbes, adverbes et prépositions.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

P.-J. MINICONI, *Causa et ses dérivés, contribution à l'étude historique du vocabulaire latin*; Paris, Belles-Lettres, 1951, in-8°, 211 pages. — Étude de lexique latin, mais dont quelques pages amorcent l'étude des représen-

tants du mot en roman et notamment, en français, les domaines relatifs de *cause* et *chose*.

Walther von WARTBURG, *Die Entstehung der romanischen Völker*, 2e édition revue; Tübingen, Niemeyer, 1951 ; in-8°, 193 pages avec 18 croquis, 6 cartes et une planche de monnaies. — La plupart des chapitres ont été revus, et remaniés, en particulier le chapitre relatif aux Burgondes, et c'est dans cette édition qu'il faudra examiner le tableau de la ruine de l'empire romain et l'histoire des établissements humains qui l'ont supplanté. — M. R.

Al. ROSETTI, *Contribuţie la o istorie ştiinţifică a limbii române. Influenţa limbilor slave meridionale*; Bucarest, Editura de Stat, 1950; in-16, 96 pages. — Cet exposé est présenté comme une mise au point de ce que l'auteur lui-même avait déjà rassemblé dans son *Istoria limbii române*, III. La préface marque, elle aussi, une mise au point, ou bien au pas, de la pensée linguistique des classiques du marxisme-léninisme, peut être utile pour obtenir l'impression parmi les Éditions de l'État, et avec les titres, pour l'auteur, d'Académicien et de Professeur à la Faculté de *Philologie* : les Lettres ont disparu devant la science de la langue considérée comme « moyen de développement et de combat (I. V. Stalin) ». — M. R.

Les plus anciennes chartes en langue provençale; recueil de pièces originales antérieures au XIIIe siècle. Supplément publié par Clovis BRUNEL; Paris, Picard, 1952; in-8°, XXXIX, 277 pages. — En 1926, M. Brunel avait publié un recueil de 349 chartes en langue provençale antérieures au XIIIe siècle et conservées en original; il peut en ajouter aujourd'hui près de 200 dont la plus grande partie ont réintégré après 1926 les archives de la Haute-Garonne, où on ne les avait pas rencontrées; d'autres ont été découvertes grâce à des enquêtes nouvelles, ou à des communications bienveillantes. M. B. n'espère plus pouvoir accroître maintenant la collection aussi heureusement complétée. — M. R.

A. DAUZAT, *Phonétique et grammaire historiques de la Langue française*; Paris, Larousse, 1950, in-16, 305 pages. — A la phonétique sont ajoutées quelques indications sur l'histoire de la prononciation et de l'accentuation et sur l'histoire de l'orthographe et des signes graphiques.

M. MERCIER, *Le feu grégeois...*; Paris-Avignon, P. Geuthner-Aubanel, 1952; in-8°, 164 pages avec 15 planches. — Cette étude, très riche en informations historiques et archéologiques et conduite suivant une méthode rigoureuse, tend à établir qu'il n'y a pas eu un seul type de feu grégeois; d'une part des feux liquides, particulièrement à base de naphte, lancés à l'aide de traits ou projetés dans des pots ou déposés sur les points à incen-

dier; d'autre part des compositions du type pulvérin de fusées, auxquelles on ajouta du salpêtre et qui furent ainsi l'ancêtre de la poudre à canon; ces compositions ont été projetées au moyen de grenades, dont on retrouve des exemplaires dans le Nord de l'Égypte et dans le Proche-Orient. En certains cas, les deux types de feux grégeois ont été employés concurremment. L'emploi méthodique de ces feux a été établi par les Byzantins, surtout pour les combats de mer; de là leur supériorité sur les Arabes jusqu'au jour où ceux-ci se sont rendus maîtres des procédés et les ont appliqués à leur tour, en particulier contre les Croisés (cf., dans Joinville, la bataille de Mansourah). — M. R.

Ernst A. Wilkins, *The prose letters of Petrarch; a manual*; New York, Vanni, 1951; in-16, 143 pages. — C'est là vraiment un manuel, un instrument de travail mis aux mains de savants qui l'utiliseront facilement comme un recueil d'*indices* pour ces lettres en prose de Pétrarque : 1° Tables et concordances des recueils de lettres; 2° Tables des destinataires des lettres avec la place de chacune de celles-ci dans les recueils; 3° Références aux discussions sur les dates des lettres; 4° Chronologie des lettres avec comparaisons des opinions des commentateurs; 5° Lettres des correspondants de Pétrarque par noms d'auteurs; 6° Index des incipits des lettres de Pétrarque ou de ses correspondants. — M. R.

Ettore Li Gotti, *La Chanson de Roland e i Normanni*; Firenze, Sansoni, 1949; in-12, 84 pages. — Examen méthodique des arguments invoqués pour et contre l'origine normande de la *Chanson*; la discussion, très prudente, aboutirait à cette « opinion » que l'auteur serait bien le Normand Turold, très pénétré de sentiments d'héroïsme chrétien plus que de particularisme normand. — M. R.

Jean Baumel, *Le livre de Maguelonne*; Paris, la Grande Reine, 1953, in-16, 211 pages. — C'est le roman de *Pierre de Provence et de la Belle Maguelonne* traduit ou plutôt transcrit sous forme modernisée d'après le texte du ms. fr. 1561 de la Bibl. nat., qui appartient à la rédaction la plus ancienne et la plus correcte du roman. M. B. a cependant comparé les manuscrits et les éditions du XVe et du XVIe siècle (et il en a tiré des dessins et des bois reproduits dans les 16 planches qui terminent son volume); mais il s'est interdit de donner un texte composite. L'introduction de M. B. est, malgré ses proportions discrètes, une véritable « somme » des questions relatives à l'*Histoire de Pierre de Provence et de la Belle Maguelonne* : origine, date, rédactions diverses, influence du conte; le trait le plus notable est le méritoire courage, avec lequel, écrivant à Montpellier, il a critiqué et dissipé en fumée les légendes proposées par les savants locaux sur l'auteur du roman et sur les lettrés qui en auraient poli la rédaction (on a parlé de Pétrarque ou de Rabelais). J'ai marqué déjà cet aspect du travail de

M. B. dans la courte préface que j'ai accepté de mettre à son livre, justement en raison de ce courage critique. — M. R.

Tom Peete Cross, *Motif-Index of Early Irish Literature;* [*Indiana University Publications*, Folklore Studies, n° 7]; Bloomington, Indiana University Press, 1952; in-4°, xx-537 pages. — Cette œuvre considérable se présente comme un supplément au magnifique travail de Stith Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature*, et elle en suit les principes de classement et de dénombrement, sauf à ajouter quelques sous-divisions aux rubriques du classement modèle. Nous devions signaler dès maintenant ce précieux instrument de travail et nous féliciter de voir aboutir ainsi le généreux effort de l'auteur. — M. R.

Patrice Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*; Paris, « Scarabée », 1953; in-4°, 176 pages. — Le livre est, avec son introduction générale et son étude des chanteurs-chansonniers au XVIIIe siècle, un utile instrument de réflexion sur la chanson folklorique, c'est-à-dire celle qui a été réellement recueillie de « l'inculture paysanne », sur les formes « préfolkloriques » reprises dans des livres antérieurs à nos collectes modernes, ou sur les formes « parafolkloriques » qui comportent une élaboration ou une collaboration lettrée. M. P. C. insiste sur la diversité possible d'origine des chansons « folkloriques » et la multiplicité collective des collaborations qui se sont exercées sur elles. Il examine avec une grande liberté la question, qui nous intéresse particulièrement ici, du caractère populaire ou courtois des chansons ou des refrains à danser cités ou utilisés dans des œuvres des XIIe et XIIIe siècles; et il présente, par exemple, sur *Belle Aélis* des observations originales et des suggestions prudentes qui demandent à être méditées (voir en particulier la longue note 5 de la page 44). — La dernière partie du volume est consacrée aux lignages des chansons folkloriques à antécédents « anciens », c'est-à-dire à l'étude des dérivés folkloriques présumés de thèmes médiévaux ou connus plus tardivement : *Belle Aélis* occupe la première place dans cette étude, dont M. C. ne nous donne ici que le début; mais il annonce pour un deuxième fascicule des études semblables sur plus de vingt autres chansons. Nous sommes heureux d'annoncer, avec ce fascicule et le suivant, la mise à la disposition des historiens et des folkloristes de cette expérience unique de la chanson « folklorique », car je ne veux pas plus que l'auteur, et pour les mêmes raisons que lui dire « populaire », qu'est l'expérience de M. Coirault. — M. R.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Mars 1953.
Dépôt légal 2e trimestre 1953.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6560. — N° d'ordre chez l'éditeur : 293.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1953 en un tome, t. LXXIV, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XXXV

IDA-MARIE FRANDON

L'ORIENT DE MAURICE BARRÈS

ÉTUDE DE GENÈSE

Un fort volume grand in-8° de VII-491 pages..... 2.000 fr.

XXXVI

JEANNE LODS

LES PIÈCES LYRIQUES DU ROMAN DE PERCEFOREST

Un volume, grand in-8° de 141 pages..... 400 fr.

XXXVIII

PIERRE JOSSERAND

TABLE GÉNÉRALE DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

ANNÉES 1909-1939

Un volume, grand in-8° de 182 pages..... 2.300 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE, n° 80

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROIES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794)

I. — EREC ET ENIDE

publié par Mario ROQUES

Un volume in-8° de LVII-285 pages..... 800 fr.